

# CHRONOLOGIE 1962

## VIE POLITIQUE

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>1-1</u>	A			- Le F.L.N. libère deux prisonniers. (Il semblerait qu'il en reste 346).
	A			- Séance de travail du G.P.R.A. à Tunis.
	A			- Message présidentiel à l'armée : "nos troupes rempliront en Algérie leur mission d'apaisement quelles que soient les circonstances".
	A			- Message de Mgr DUVAL : "... regarder les réalités à la lumière de la foi".
	A			- Message du pasteur ROUSSEL.
<u>2-1</u>	A			- Manifeste de personnalités du monde littéraire, politique, de la Presse pour le respect des Droits de l'Homme en Algérie.
	A			- M. BEN KHEDDA et certains membres du G.P.R.A. quittent Tunis pour Rabat où le G.P.R.A. siègera.
	A			- Plusieurs réunions d'Etat Major ont lieu jusqu'au 4-1, pour préparer le retrait des deux divisions d'Algérie annoncé par le général DE GAULLE dans son discours du 29-12-61.
			T	- Clôture de la première session de l'école de formation des cadres de la jeunesse destourienne de Grine. (Région de Kairouan).
			T	- Les Consuls de Tunisie en France confèrent à Paris avec M. Bach BAOUAB, Consul général. (Si les pourparlers sur Bizerte échouent les nationaux résidant en France pourraient être rapatriés en Tunisie).
			T	- Décrets libérant 26 personnes de l'allégeance tunisienne par application de l'article 30 du Code de la nationalité tunisienne.
<u>3-1</u>	A			- M. LOCUSSOL est victime du premier attentat O.A.S. en métropole.
	A			- 16 morts, 22 blessés, à Oran au cours de heurts entre les communautés.
	A			- Au Conseil des Ministres exposé de M. JOXE sur l'Algérie.
	A			- Des affiches de l'O.A.S., signées R. SALAN, appellent tous les Algériens à la mobilisation "pour conserver l'Algérie à la mère patrie".
			M	- Tanger devient capitale d'été du Maroc.
			M	- La Cour d'appel de Tanger confirme le premier jugement dans l'affaire du <i>PRICE</i> . - (Yacht transportant des émigrants clandestins israélites et qui avait coulé avec ses passagers).

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>3-1</u>			T	.....	- "1962 sera l'année du socialisme" déclare M. GUERI, chef du service du Plan aux jeunesses destouriennes.
<u>4-1</u>	A			.....	- Déclaration de la Délégation générale après les événements du 3-1 à Oran.
	A			.....	- Déclaration de M. YAZID, porte parole du G.P.R.A., à propos des événements sanglants d'Algérie. Réponse de la Délégation générale.
	A			.....	- M. M. DEBRE expose devant le Conseil général de l'Indre et Loire, la politique algérienne du Gouvernement, "qui tend à hâter le cessez-le-feu".
	A			.....	- Nouvelle journée sanglante en Algérie. A Oran des attentats du F.L.N. provoquent des réactions violentes dans la population européenne.
	A			.....	- Entretiens JOXE-FREY à propos du maintien de l'ordre à Oran.
	A			.....	- M. L. JACQUINOT en voyage au Sahara va étudier les problèmes administratifs et économiques.
	A			.....	- Déclaration de M. BEN KHEDDA lors de son arrivée à Rabat. Le G.P.R.A. se réunira à Mohammédia (jusqu'au 10-1).
			T	.....	- L'Assemblée nationale clôt sa session ordinaire.
<u>5-1</u>	A			.....	- Le journal tunisien <i>LE PETIT MATIN</i> signale que l'O.A.S. est "une menace nazie pour la France mais aussi peut conduire l'Algérie à sa perte".
	A			.....	- A l'appel de la Ligue des Droits de l'Homme, trente et une organisations françaises prennent position contre l'action criminelle de l'O.A.S.
	A			.....	- Appel de M. PETITBON, Commissaire général à la jeunesse, aux jeunes européens de l'Algérie, à propos du mythe de l'Algérie française.
	A			.....	- Nouvelle crise dans les pourparlers franco-F.L.N. : une entrevue secrète JOXE-DAHLAB n'aurait donné aucun résultat.
	A			.....	- Réorganisation du dispositif militaire en Algérie pour faire face à la "mobilisation" des Européens ordonnée par SALAN.
			T	.....	- Discours du président BOURGUIBA sur le problème de l'évacuation.
<u>6-1</u>	A			.....	- Déclaration et appel de M. ANDRIEU, préfet d'Oran, au terme d'une semaine de violence : "... La guerre civile n'a jamais été la solution d'un problème".
	A			.....	- Par arrêté du préfet de police la circulation et le stationnement sont interdits sur les principaux itinéraires algérois.
	A			.....	- Communiqué du Ministère de l'Intérieur sur l'indemnisation des victimes des attentats en rapport avec les événements d'Algérie.
	A			.....	- Selon l'Agence A.P.S. l'O.A.S. n'est qu'une masse de manœuvre entre les mains du gouvernement français.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>6-1</u>	A . . .	M . . . . .		Mgh.	- Conférence de presse de M. YAZID et de M. ALAOUI, ministre de l'Information du Maroc. M. YAZID souligne que les ministres algériens détenus en France sont associés aux travaux du G.P.R.A. M. ALOUI estime que l'indépendance de l'Algérie est chose acquise, que le G.P.R.A. est le seul interlocuteur valable. Les deux ministres concluent sur l'Unité du Maghreb.
<u>7-1</u>	A . . . . .				- Dans un communiqué à la presse le P.C.A. se déclare "partie intégrante du F.L.N."
	A . . . . .				- Les attentats ont fait, depuis le Premier Janvier, 113 morts et 237 blessés.
<u>8-1</u>	A . . . . .				- Visite de 23 attachés militaires de l'OTAN en Algérie.
	A . . . . .				- Trois élus oranais, MM. COIGNARD, FOUQUES-DUPARC, LOPES, sont reçus à Paris, par M. JOXE, à propos de la situation à Oran.
		M . . . . .			- Ouverture à Casablanca du Congrès national de l'ISTIQBAL. Il se prolongera jusqu'au 9-1. Le Congrès adoptera le programme du Parti.
<u>9-1</u>	A . . . . .				- Ouverture devant le tribunal permanent des Forces Armées de Paris, du procès de l'abbé R. DAVEZIES, condamné par contumace en 1960, pour aide au F.L.N.
			T . . . . .		- Le président BOURGUIBA reçoit MM. Bahi LADGHAM et le Docteur Sadok MOKADDEM ayant leur départ pour Paris.
<u>10-1</u>	A . . . . .				- La Fédération des Maires du département d'Alger a désigné son nouveau bureau. "Nous voulons l'entente des Communautés et rester citoyens français" affirme M. C. LAQUIERE président sortant réélu.
	A . . . . .				- Communiqué du F.L.N. avis partagés dans la presse. Impressions opposées à Rabat (pessimiste) et à Tunis (optimiste) sur les chances d'aboutissement des négociations Paris-F.L.N.
	A . . . . .				- M. Pierre MESSMER, ministre des Armées, en voyage d'inspection en Algérie jusqu'au 13-1. Il visitera en particulier le barrage de l'Est.
<u>11-1</u>	A . . . . .				- M. MORIN a réuni à Rocher Noir les préfets d'Algérie.
	A . . . . .				- Le général DE GAULLE aurait déclaré à M. PAQUET, député de l'Isère, que le F.L.N. "est en train de prendre son virage en Algérie". Une reprise prochaine des contacts secrets paraît probable. Mise en garde de la présidence de la République contre de prétendues déclarations sur l'Algérie attribuées au général DE GAULLE.
		M . . . . .			- Dans une allocution radiodiffusée S.M, le Roi HASSAN II, déclare qu'il a l'intention de doter le pays dans les délais fixés, d'institutions représentatives et d'associer le peuple aux responsabilités de l'Etat.
<u>12-1</u>	A . . . . .				- L'U.G.E.M.A. proteste contre la disparition de quatre étudiants algériens et évoque la situation des étudiants en France et en Algérie.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>12-1</u>	A				- M. YAZID à Radio Rabat : "Le G.P.R.A. réaffirme son désir de négocier sur la base de l'autodétermination".
<u>13-1</u>	A				- La délégation générale communique que depuis le 1-1-62, 61 membres de l'O.A.S. ont été arrêtés à Alger.
	A	M			- Au Congrès de l'ISTIQLAL, Allal EL FASSI se réjouit de l'accord parfait entre le gouvernement marocain et le G.P.R.A. sur la libération de territoire algérien ainsi que sur le Sahara marocain et algérien.
		M			- Au congrès de l'ISTIQLAL, M. Allal EL FASSI qui est réélu président, déclare que le roi a une mission historique et reste le fondement de la Nation.
<u>14-1</u>	A				- Déclarations sur le Sahara de M. Hamza BOUBAKEUR, député des Oasis et de M. Diouri HAMANI (Niger).
<u>15-1</u>	A				- Au cours d'une conférence de presse tenue au Palais Bourbon, M. Jules ROMAINS annonce la création du Mouvement d'entraide et de solidarité pour les Français d'Outre-mer.
	A				- Réunion ultra-secrète à l'Elysée sur le maintien de l'ordre en métropole et en Algérie.
	A				- M. Louis JOXE est arrivé dans la nuit à Alger. Il est accompagné de M. MORIN.
	A				- Dans un communiqué le Bureau de presse du Général Commandant les Forces françaises en Algérie signale que 449 rebelles ont été mis hors de combat depuis le début de l'année.
		M			- Clôture du Congrès de l'ISTIQLAL, qui adopte un certain nombre de motions sur le projet de constitution, le non engagement, la politique économique, l'Algérie et la liquidation du colonialisme.
<u>16-1</u>	A				- Maintien de l'ordre et aboutissement éventuel des négociations auraient été les thèmes des entretiens de M. JOXE et des fonctionnaires civils et militaires qu'il a reçus à Rocher Noir. Son exposé dominera le Conseil de Ministres demain.
	A				- Grève des Enseignants d'Alger suivie à 90 %, à la suite d'un attentat contre trois instituteurs.
<u>17-1</u>	A				- Le maintien de l'ordre en Algérie à l'ordre du jour du Conseil des Ministres. "Les pouvoirs spéciaux permettent de faire face à la situation en Algérie" déclare M. TERRENOIRE, ministre de l'Information, commentant les décisions ultra-secrètes du Conseil des Ministres (Il s'agirait en particulier de l'extension des Pouvoirs judiciaires en Algérie et de la création de tribunaux d'exception).
	A				- Démission de M. POILBLAN, Secrétaire général de l'U. N. R. pour l'Oranie, qui proteste "contre la réaffirmation sans équivoque (discours du Général DE GAULLE du 29-12-61) que l'avenir de la France est envisagé sans le concours du million de Français qui se trouvent en Algérie".

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
	A				- M. LABORDE nouvel administrateur général d'Alger.
	A				- Le G.P.R.A. cherche à reprendre en main les "dissidents" du Maroc. B. KRIM joue le rôle de conciliateur entre M. BEN KHEDDA, les Wilayas dissidentes et M. Ferhat ABBAS.
<u>18-1</u>	A				- Le Comité de Défense réuni extraordinairement par le chef de l'Etat en présence du Général AILLERET a pris des mesures pour le maintien de l'ordre en Algérie mais aucune n'a été publiée.
	A				- La rigueur des mesures à l'étude est accueillie peu favorablement dans les milieux F.L.N. de Tunis. Les quadrillages militaires seraient plus serrés à Alger, Oran et Bône.
	A				- Création d'un tribunal administratif à Laghouat.
	A				- L'O.A.S. annonce que les Algérois quittant l'Algérie seront considérés comme déserteurs.
	A				- Vagues de grèves à Alger, qui dureront plusieurs jours.
			T		- Anniversaire de la Libération de 1952. (arrestation de M. BOURGUIBA).
<u>19-1</u>	A				- Bertrand SAPIN-LIGNIERES, fils de l'ancien chef des Unités Territoriales d'Alger, est enlevé à Paris par des "sections anti-O.A.S."
	A				- Réunion de la Commission de la Défense nationale au Palais Bourbon (Compte rendu de la mission d'information en Algérie et problème du retrait des divisions).
	A				- Un communiqué de l'Elysée annonce que le transfert en métropole de deux divisions débutera avant la fin du mois.
	A				- Grève de l'E.G.A. à Oran. Alger sans électricité. Alger et Oran sans téléphone. Alger sans moyens de transports.
		M			- Un dahir rattache la Radiodiffusion au ministère de l'information et du tourisme.
<u>21-1</u>	A				- Quatre sénateurs chargés d'une mission d'information arrivent à Alger. Ils visiteront Rocher Noir, Teniet, Orléanville et le Grand Alger.
	A				- Remous politiques autour de la décision de retrait de deux divisions d'Algérie.
			T		- Création de l'Association tunisienne de presse.
<u>22-1</u>	A				- La délégation générale annonce un durcissement des mesures préventives et répressives pour maintenir l'ordre à Alger, Oran et Bône.
	A				- Grève des médecins d'Algérie pour protester contre les attentats.
	A				- Des généraux de l'Allemagne de Bonn en visite en Algérie.
<u>23-1</u>	A				- Mademoiselle SID CARA fait appel à la coopération des Communautés lors de l'ouverture de la IVème Session du Conseil supérieur de la promotion sociale d'Algérie.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>23-1</u>	A				- Communication du bilan opérationnel pour la zone de Constantine : 359 rebelles mis hors de combat depuis le début de l'année.
<u>24-1</u>	A				- Célébration par les Européens dans toute l'Algérie de l'anniversaire du 24-1-60.
	A				- Commentaire du Conseil des Ministres par M. TERRENOIRE : après l'exposé de M. JOXE sur la situation en Algérie, nouvelles mesures pour contre-carrer le terrorisme, indemnisation des dommages .
	A				- Dans un communiqué la Délégation générale, signale que du 11 au 22-1, 85 membres de l'O.A.S. ont été arrêtés. Cf. bilan du 13-1 = 61 arrêtés.
	A				- Depuis plusieurs jours grèves à Alger : S.N.C.F.A. , médecins, traminois d'Alger, services financiers (grève du zèle à partir du 29-1).
	A				- Première série de décrets et d'ordonnances en faveur des Français rapatriés en Métropole.
	A				- L'U.N.R. rompt ses relations avec le groupe Unité de la République après les commentaires des élus algériens à propos de l'enlèvement du député U.N.R. le docteur MANGUY.
	A				- M. le Préfet BEL HADDAD en visite à Fedj M'Sala fait une déclaration sur la coopération des communautés.
	A				- Depuis le 18-1 une série d'opérations s'est poursuivie dans l'Atlas saharien ; deux groupes rebelles ont été anéantis dans le Sud Oranais.
	A				- Des détenus au camp de Manzac, membres du MNA , font la grève de la faim (jusqu'au 31-1) pour obtenir l'application du régime A.
		M			- Arrêté du ministre de la Justice modifiant le ressort des juridictions de droit commun (tribunaux de <i>sadad</i> ) de la zone sud.
<u>25-1</u>	A				- Le Rassemblement Démocratique Algérien (18 députés et 14 sénateurs, tous musulmans) se prononce contre la partition de l'Algérie.
	A				- Manifestation au monument aux Morts et grève à Oran .
	A				- Grève illimitée des fonctionnaires des services pénitentiaires à la suite d'attentats commis contre ce personnel.
	A				- A Nîmes trois jurés refusent de siéger au procès d'un plastiqueur d'Orléansville. Ils auraient reçu des menaces de l'O.A.S.
	A	M			- Interview de M. Saad DAHLAD, à la radio marocaine , sur les entretiens algéro-marocains et les rapports franco-algériens.
		M	T		- Les journaux tunisiens sont interdits au Maroc.
<u>26-1</u>	A				- M. BURON, ministre des travaux publics, est l'hôte de Saïda et de l'Oranie.
	A				- Interview de MM. BEN KHEDDA et YAZID à la TV belge sur les conditions du F.L.N. au cessez-le-feu .

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>26-1</u>	A .....			- M. BEN KHEDDA préside une réunion groupant 200 cadres du F. L. N. au Maroc.
	A .....			- Le journal officiel publie un décret nommant M. CARCASSES préfet des Oasis.
	A .....			- Mise en place des mesures contre les activistes. Les atteintes à la sûreté de l'Etat relèvent désormais des tribunaux militaires. Recours généralisé à l'interne-ment administratif.
	A .....			- Chicanes et barricades à Bab el-Oued. Protestation des commerçants algérois.
			T .....	- Discours du président BOURGUIBA, (évacuation, rendez-vous de Juillet) (Cf. même date "vie diploma-tique").
<u>27-1</u>	A .....			- Premier congrès du Conseil national des Français d'Algérie à Montpellier : une motion invite les Fran-çais à ne pas quitter la terre natale.
	A .....			- Grèves des services financiers, des dockers et des grutiers d'Alger.
		M .....		- Communiqué du ministère de la Défense nationale sur les mouvements de troupes marocaines vers Oudja et la frontière algérienne.
<u>28-1</u>	A .....			- Devant les Maires du Canton d'Amboise M. DEBRE évoque le problème algérien "avant dernière étape"... "...Les dirigeants de la rébellion sont entrés dans la voie de la discussion".
	A .....	M .....		- Un démenti français au sujet de la situation à la fron-tière marocaine est publié, après l'accusation d'agres-sion, vols et pillages, portée par le Maroc contre l'armée française.
<u>29-1</u>	A .....			- Arrêté et circulaire relatifs aux conditions de l'indem-nisation des dommages consécutifs aux événements d'Algérie.
	A .....			- M. MESSMER reçoit M. BERGASSE, président de la Commission de la Défense nationale. Le Ministre des Armées indique que le retour des troupes de l'armée de terre d'Algérie commencera aux alentours du 15-2.
	A .....			- Réunion de la Commission de la Défense nationale qui publie un communiqué protestant contre le retrait des troupes d'Algérie.
	A .....			- Communiqué du Bureau de presse du Général Com-mandant supérieur des Forces en Algérie signalant que, du 13-1 au 26-1, 623 rebelles ont été mis hors de combat en Algérie. (le total du 1-1 au 26-1 est de 1 072 rebelles mis hors de combat).(Cf. Bilan du 15-1).
	A .....			- Interview de M. YAZID à Tanger à la "radio de l'Algérie libre" sur les conditions d'une négociation et l'avenir des Européens d'Algérie.
	A .....			- Grève du personnel pénitentiaire qui est réquisitionné.
<u>30-1</u>	A .....			- Le 46ème congrès des Maires de France s'est ouvert à Paris. Une délégation d'Algérie y assiste.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>30-1</u>	A .....			- Le journal parisien <i>l'AURORE</i> publie une déclaration du Maréchal JAIN sur l'Algérie dans laquelle il dit notamment : "...Il importe que le pouvoir proclame que l'Association France-Algérie sera indissoluble".
	A .....			- Démenti français à un prétendu dégagement de la frontière tunisienne.
	A .....			- Grève illimitée des employés des sociétés pétrolières.
	A .....			- Appel du Recteur de l'Académie d'Alger. Cependant la grève des enseignants est maintenue.
	A .....			- Voyage d'études de M. JACQUINOT, ministre d'Etat, au Sahara.
<u>31-1</u>	A .....			- Enlèvement de Maître N. GLAYMAN, avocate parisienne, dans le car d'Air France se rendant à Maison Blanche (Alger). Retrouvée le 3-2.
	A .....			- Au Conseil des Ministres exposé de M. JOXE sur l'Algérie et deux ordonnances en faveur des rapatriés. (Sécurité sociale et prestations familiales).
	A .....			- Interview de M. BEN KHEDDA à Rabat, par l'Agence M.A.P. sur l'attitude du G.P.R.A. vis à vis des négociations.
	A .....			- Le général DE GAULLE aurait affirmé à M. ISELLA, vice-président de l'association des Maires de France réunie en Congrès à Paris : "...rien n'est réglé en Algérie, ceux d'en face font traîner les choses".
		M .....		- A Casablanca inauguration des deux tribunaux du Sadad par M. BOUCETTA, qui fait une courte déclaration sur la politique judiciaire du gouvernement.
<u>1-2</u>	A .....			- 6 terroristes F.L.N. tués, 11 tueurs capturés, 26 cadres politiques arrêtés à Oran après un siège de plusieurs heures.
	A .....			- L'U.N.R. s'oppose à la mission du colonel THOMAZO en Algérie.
	A .....			- Le Club des Jacobins se retire du Comité des Douze à la suite de la position de M. Guy MOLLET sur l'Algérie.
	A .....			- Grève dans plusieurs services publics à Oran. Grève des pompistes.
		M .....		- Ouverture de la 9ème session du Conseil supérieur de la Magistrature.
	A .....			- Ouverture à Rome du 2ème colloque international des juristes sur des problèmes de l'Unité et de l'Intégrité de l'Algérie. (Cf. même date "vie diplomatique").
A .....			- Nouvelles mesures prises par le Garde des Sceaux pour la détention des criminels et en particulier plus de régime A (régime politique) pour les crimes et délits de l'O.A.S. et du F.L.N.	



Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>2-2</u>	A .....			- M. JOXE, reçoit les bureaux des commissions d'élus algériens.
	A .....			- Décision du Premier ministre de ne pas envoyer de commission parlementaire en Algérie pendant le mois de Février. Protestations de M. THOMAZO, du groupe Unité de la République, de la commission de la Défense nationale.
	A .....			- On pense à Tunis que le cessez-le-feu et l'Exécutif provisoire ont fait l'objet des derniers pourparlers franco-F.L.N. Deux documents de travail sont publiés qui font le point de la négociation : un émane du gouvernement français, l'autre du G.P.R.A. Ils font ressortir les points litigieux.
<u>3-2</u>	A .....			- La plupart des membres des commissions d'élus algériens sont rentrés en Algérie après leurs entretiens avec M. JOXE.
	A .....		T .....	- Réunion du G.P.R.A. à Tunis. - Le président BOURGUIBA reçoit le Comité directeur de l'Association tunisienne de presse créée le 21-1-62.
<u>4-2</u>	A .....			- Discours de M. DEBRE à Toulouse ; il évoque la question des garanties accordées aux Français d'Algérie.
	A .....			- Un certain nombre d'associations qui, depuis 1958 militent en faveur de l'Algérie française, et sous l'initiative de M. ARNOULD, président du comité d'entente des Anciens Combattants d'Algérie, lancent la campagne "je suis français". Elle a pour but de faire souscrire le plus grand nombre de personnes à une déclaration qui affirme "Je suis citoyen de la République française une et indivisible".
<u>5-2</u>	A .....			- Un article de J. PLANCHAIS dans le journal <i>LE MONDE</i> précise que le retrait des unités ramenées d'Algérie dépend de critères techniques et non politiques.
	A .....			- 40 membres d'un maquis O. A. S. sont arrêtés à Jemmapes. C'est la première fois qu'un groupe de cette importance est intercepté.
	A .....			- Discours du Général DE GAULLE.
	A .....			- Assassinat du Docteur FLECK, conseiller général, adjoint au Maire de Maison Carrée. Assassinat du Commandant BIANCONI.
	A .....			- L'O.A.S. réalise une édition pirate avec le journal <i>L'ECHO D'ORAN</i> .
	A .....			- Le journal <i>L'ECHO D'ORAN</i> est suspendu. Des sanctions sont prises contre les journalistes et des techniciens. Le directeur M. LAFFONT proteste.
<u>6-2</u>	A .....			- Réunion du G.P.R.A. à Tunis où il procède à l'examen des derniers développements du problème algérien et prend des décisions en conséquences.
	A .....	T .....		- M. BEN KHEDDA rencontre M. BOURGUIBA.
	A .....			- Bref communiqué du G.P.R.A. interprété de façon optimiste à Tunis et à Rabat. Une prochaine rencontre franco-F.L.N. paraît probable.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>6-2</u>	A .....				- Le correspondant à Paris du journal tunisien <i>AS SABAH</i> rapporte que MM. Belkacem KRIM et L. BEN TOBBAL, se sont entretenus avec M. BEN BELLA et ses compagnons au château d'Aulnoy.
	A .....				- Le comité des affaires algériennes s'est réuni et siège à l'Elysée.
	A .....				- M. BOULIN, secrétaire d'Etat aux rapatriés, s'efforce de mettre au point un plan susceptible de satisfaire à l'accueil de 25 000 familles par an.
	A .....				- A Bône violente explosion à bord du "Ville de Bordeaux" en partance pour Marseille. 4 morts et 4 blessés.
	A .....				- Bilan du 22-1 au 4-2 dans le Constantinois : 287 rebelles mis hors de combat.
	A .....				- La Délégation générale publie le bilan de la lutte anti-O.A.S. du 23-1 au 5-2 : 7 tueurs, 4 plastiqueurs, 5 déserteurs, 42 détenteurs d'armes, 49 membres de réseaux arrêtés.
<u>7-2</u>	A .....				- Réserves et démentis dans les milieux algériens de Tunis à propos d'articles de <i>JEUNE AFRIQUE</i> sur de prétendus accords France-F.L.N.
	A .....				- M. JOXE est rentré à Paris, M.S. DAHLAB à Tunis, (Deux points de désaccord auraient été réglés).
<u>8-2</u>	A .....				- M. TOMASI est nommé nouvel I.G.R. de Constantine.
	A .....				- Grèves à Alger : pétroliers, cheminots, étudiants.
	A .....				- Violentes bagarres à Paris au cours d'une manifestation anti-O.A.S.
	A .....				- Le Comité des Affaires algériennes s'est réuni à l'Elysée pour examiner la situation en Algérie et la reprise des contacts secrets.
	A .....				- Arrestation à Avignon de Henri VIGNAU, fils du député de Médéa, chef du réseau O.A.S. du Vaucluse.
	A .....				- Marc-André SCHWARTZ, cousin de M. DEBRE, et fils du professeur SCHWARTZ (qui a pris l'initiative de la lutte contre l'O.A.S.) disparaît. Il sera retrouvé sans que l'on sache qu'il s'agit d'une fugue ou d'un enlèvement.
	T .....				- A l'occasion du 4ème anniversaire de Sakiet-sidi-Youssef, déclaration de M. Bahi LADGHAM sur le problème de l'évacuation qui "peut être résolu par des moyens pacifiques". Discours du Docteur MOKADDEM au cours d'un meeting.
<u>9-2</u>	A .....				- 77 députés, dont le président du groupe U.N.R., se prononcent pour le partage de l'Algérie.
	A .....				- Grèves dans le Grand Alger (toutes fondées sur l'insécurité) : médecins et pharmaciens, écoles, ciments Lafarge, pétroliers, cheminots, E.C.A.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
			T	.....	- M. Abdelmajid CHAKER, directeur politique du Néo-Destour, est arrivé à Tunis, venant de Berne où il a assisté à une conférence des étudiants tunisiens en Europe, qui a étudié la situation des ouvriers tunisiens en Europe, et en particulier en France. M. CHAKER va demander au gouvernement d'interrompre les émigrations ouvrières vers la France où (d'après le rapport des étudiants) ils font l'objet de mesures discriminatoires.
<u>10-2</u>	A	.....	.....	.....	- M. ABDESSALAM, député d'Alger, déclare après son entrevue avec M. DEBRE, que toutes les tendances seront consultées, en Algérie. Mise au point de Matignon après cette déclaration.
	A	.....	.....	.....	- Les milieux algériens de Tunis démentent une réunion du C.N.R.A. annoncée pour le 15-2 à Tripoli.
	A	.....	.....	.....	- Préliminaires à des négociations franco-F.L.N. : une délégation du G.P.R.A. est arrivée à Zurich mais elle demeure introuvable. MM. JOXE et DE BROBLIE seraient, quelque part non loin de la frontière suisse, en discussion avec 4 ministres F.L.N.
<u>11-2</u>	A	.....	.....	.....	- Négociations Franco-algériennes aux Rousses, dans le Jura. Elles seront rendues publiques le 19 par deux communiqués, un à Paris, l'autre à Tunis.
<u>13-2</u>	A	.....	.....	.....	- L'Agence A.P.S. déclare que les démonstrations populaires en France en faveur de l'Algérie préparent une collaboration fructueuse entre les deux peuples.
			T	.....	- Les étudiants destouriens mettent au point leur programme d'activité pour 1962.
<u>14-2</u>	A	.....	.....	.....	- Création de cinq directions régionales d'aide aux rapatriés.
	A	.....	.....	.....	- Conseil des ministres sur le maintien de l'ordre en Algérie.
	A	.....	.....	.....	- Décret n° 62-180 relatif à la reconstitution des actes de l'état-civil dans les départements algériens par suite de sinistres ou d'actions terroristes.
	A	.....	.....	.....	- 40 explosions de "plastic" à Oran. Effervescence, manifestations, interventions du service d'ordre, graves incidents.
<u>15-2</u>	A	.....	.....	.....	- M. M. DEBRE déclare devant la commission de la Défense nationale que les exigences militaires en Algérie ne seront jamais oubliées.
	A	.....	.....	.....	- Rapatriés : prestations familiales pendant un an.
	A	.....	.....	.....	- Grève de la S.N.C.F.A. à Alger.
	A	.....	.....	.....	- Huit avocats à la Cour de Paris demandent "l'arrêt des procès contre les patriotes algériens qui ne sont plus assistés en raison de l'insécurité".
<u>16-2</u>	A	.....	.....	.....	- Conseil des ministres présidé par M. DEBRE, en présence de M. MORIN maintien de l'ordre en Algérie. MM. FREY, CHENOT, MESSMER, PAPON y assistent également.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>16-2</u>	A				- A Paris comme à Tunis on attend le retour des négociateurs. La réunion du C.N.R.A. à Tripoli a été renvoyée.
	A				- 20 000 hommes sont transférés en métropole : premiers départs de Philippeville.
	A				- Les maraichers d'Alger demandent le transfert des halles à Maison Carrée en raison de l'insécurité du quartier de Belcourt.
	A				- 38 attentats font 31 morts et 33 blessés.
			T		- Les Imans et les représentants du culte musulman réunis au Cap Bon, expriment leur appui à la politique du chef de l'Etat.
<u>17-2</u>	A				- Décret n° 62-182 portant création en Algérie de Centres d'aide administrative.
	A				- Plus de 400 000 signatures à la campagne "je suis français". Cf. le 4-2.
	A				- Nouveaux attentats à l'explosif contre des bateaux à Bône.
			T		- Conférence de M. Taieb MEHIRI, secrétaire général adjoint du Néo-Destour, aux étudiants destouriens sur le thème : le parti au service du peuple.
<u>19-2</u>	A				- Les ministres français ont rendu compte à l'Elysée de la marche des négociations.
	A				- L'Agence France-Presse diffuse une note officielle annonçant la fin des pourparlers franco-algériens.
	A				- Déclaration radiotélévisée de M. JOXE : "La négociation a eu pour but le retour à la paix dans la perspective d'une association étroite entre la France et l'Algérie sur la base de l'Autodétermination".
	A				- La délégation F.L.N. arrive à Tunis : "la négociation n'est pas terminée, tout n'est pas réglé". Conférence de presse à 16 h. 30.
	A				- 40 attentats font 23 morts et 23 blessés.
	A				- M. BOULIN a reçu les délégués des rapatriés d'Afrique du Nord.
	A				- Un décret nomme M. Jean ROUGE nouveau préfet de la Saoura.
			M		
		M			- 20 000 personnes aux obsèques des victimes du bombardement d'Oujda. Cf. "vie diplomatique" le 18-2.
<u>20-2</u>	A				- Les S.A.S. et les S.A.U. seront remplacées par des centres d'aide administrative. Cf. Décret du 17-2.
	A				- Le G.P.R.A. approuve les négociations avec la France.
	A				- Le Conseil des ministres approuve les conclusions de la conférence du Jura et des nominations : M. ANDRIEU, préfet inspecteur général régional d'Oranie, ne regagne pas son poste. Le général KATZ est nom-

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>20-2</u>				mé auprès du Préfet de police M. DENIZOT à qui incombe, sous l'autorité du général CANTAREL commandant du corps d'armée, la responsabilité du maintien de l'ordre. Le général CAPODANNO commandera le secteur Alger-Sahel.
	A .....			- M. Messali HADJ formule les plus expresses réserves sur des "accords qu'il ignore".
	A .....			- Le M.R.P. et les Indépendants demandent la réunion extraordinaire du parlement pour connaître des accords.
	A .....			- 40 attentats font 20 morts et 45 blessés.
		M .....		- Télégramme des marocains de France au Roi du Maroc à l'occasion de l'anniversaire de la mort de MOHAMMED V.
		M .....		- Nomination d'une commission d'enquête après l'affaire d'Oujda.
			T .....	- Le programme des prochaines réunions des commissions de l'Assemblée nationale est fixé.
<u>21-2</u>	A .....			- M. TRIBOULET, ministre des anciens combattants, déclare que c'est l'armée qui devra maintenir l'ordre en Algérie.
	A .....			- Conseil restreint sur le maintien de l'ordre et les affaires judiciaires.
	A .....			- Aggravation des mouvements de grèves et renforcement du service d'ordre à Alger.
	A .....			- Le secrétariat aux rapatriés fait savoir que 10 % des logements en construction en métropole seront réservés aux rapatriés d'Algérie.
<u>22-2</u>	A .....			- Les assassins de Maître POPIE, du barreau d'Alger, devant les assises de la Seine.
	A .....			- Réunion du C.N.R.A. à Tripoli jusqu'au 28-2. Le conseil national de la Révolution algérienne examine le texte des accords mis au point au cours des négociations secrètes entre délégués français et algériens aux Rousses dans le Jura.
	A .....			- Le Ministère des Armées se préoccupe de reclasser les militaires musulmans (70 000 Harkis, G.M.S., Moghzani).
	A .....			- Restrictions sur les autorisations de voyage Algérie-France et renforcement des contrôles.
	A .....			- 61 attentats font 30 morts et 61 blessés.
	A .....			- Grèves dans l'Algérois.
	A .....			- Convocation du parlement envisagée avec débat et vote après le cessez-le-feu. Entretiens à ce sujet entre MM. CHABAN-DELMAS et DE GAULLE.
	A .....			- M. Jean TOMASI, nouvel I.G.R. pour l'Est Algérien, est arrivé à Constantine où il a pris possession de son poste.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>23-2</u>	A .....				- Entretiens militaires à l'Elysée : Le général DE GAULLE reçoit les généraux commandant les régions militaires, pour s'informer de l'état d'esprit de l'armée en cas de cessez-le-feu.
	A .....				- Le Comité de la Défense nationale a examiné les réactions possibles au cessez-le-feu.
	A .....				- M. JOXE informe les groupes parlementaires des conclusions des pourparlers avec le F.L.N. M. PORTOLANO, député de Bône, et une délégation du groupe Unité de la République, sont reçus par le Ministre d'Etat.
	A .....				- M. Jean MORIN, rentré de Paris, a reçu à Rocher Noir, les autorités religieuses de tous les cultes.
	A .....				- Hold up et grèves : P.T.T., R.S.T.A., AIR-FRANCE, Cheminots de l'Est algérien. Aucun apaisement.
<u>24-2</u>	A .....				- M. MORIN, confère à Rocher Noir, avec les autorités civiles d'Algérie.
	A .....				- M. JOXE prend contact avec le M.N.A. Messali HADJ fait des réserves quant au contenu d'accords auxquels il n'a pas participé.
	A .....				- Déclaration du Cardinal FEITIN à propos des événements d'Algérie, "une civilisation où sévit le mépris de l'homme ne peut se dire chrétienne".
	A .....				- Sanglants événements à Bab el Oued (Alger).
	A .....				- Grèves à Alger et Bône.
<u>26-2</u>	A .....				- 64 attentats à Alger (11 morts en moins d'une heure), 37 morts, 41 blessés.
	A .....				- Dans une circulaire adressée au Commandement militaire en Algérie, M. DEBRE ordonne aux troupes d'intervenir en ville pour mettre fin aux attentats.
	A .....				- Grève des étudiants musulmans en raison des attentats dont ils sont victimes.
	A .....				- Conseil restreint sur le Sahara à Matignon.
	A .....				- A Rocher Noir, M. MORIN informe les présidents et vice-présidents des conseils régionaux et généraux, des grandes ligues des conversations franco-F.L.N.
	A .....				- Grève (deux jours) des agriculteurs de Bône et Bougie pour protester contre le désarmement des groupes d'auto-défense et le retrait des armes dans les fermes.
<u>27-2</u>	A .....				- L'évasion du colonel ARGOUD est confirmée par Madrid.
	A .....				- Pas de courrier à Alger par suite des grèves des P.T.T.
	A .....				- Après l'Algérie, l'Allemagne est interdite au Colonel THOMAZO et à M. DE LACOSTE-LAREYMONDIE.
	A .....				- Incidents à Ouargla avant l'arrivée de M. JACQUINOT.
	A .....				- Réunion du Comité des Affaires algériennes à Paris en présence de M. MORIN.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>27-2</u>	A ..				- Lancement en métropole de la campagne "ils sont français".
<u>28-2</u>	A ..				- Au Conseil des Ministres, étude des mesures pour le maintien de l'ordre et la lutte anti-O.A.S.
	A ..				- Entretiens de M. JOXE avec les députés d'Algérie. Il a fait la synthèse de ses consultations au Conseil des Ministres.
	A ..				- M. YAZID, ministre de l'Information du G.P.R.A. annonce, dans un communiqué à la presse à Tunis, que le C.N.R.A. autorise le G.P.R.A. à poursuivre les négociations en cours, en vue du cessez-le-feu.
	A ..				- Deux autos piégées à Oran : 80 morts, 50 blessés, tous musulmans. Les incidents dans toute l'Algérie ont fait 145 morts et 143 blessés.
	A ..				- Communiqué de la Délégation générale sur l'activité des forces de police.
	A ..				- Vingt centres de distribution de courrier sont établis à Alger en raison des grèves.
			M ..		
<u>1-3</u>	A ..				- Le C.N.R.A. mandate le G.P.R.A. pour poursuivre les négociations en cours avec le gouvernement français.
	A ..				- Réunion du G.P.R.A. à Tunis.
	A ..				- Déclaration de l'Agence A.P.S. après les événements d'Oran.
	A ..				- Arrêté interministériel : règles applicables aux personnels servant au titre de l'aide administrative en Algérie. Cf. 17-2-62.
	A ..				- Voyage éclair de M. JOXE en Algérie. Rencontre avec tous les chefs militaires.
	A ..				- Effervescence à Oran après l'attentat d'hier (voiture piégée). Une européenne et ses deux enfants sont massacrés.
<u>2-3</u>	A ..				- Nouvelle réunion du G.P.R.A. à Tunis. La date de reprise des négociations n'est pas encore fixée.
	A ..				- Le général PUGET, Chef d'Etat-major de la Défense nationale, se rend à Oran pour mettre au point le nouveau dispositif de maintien de l'ordre. Séance de travail des autorités d'Oran et mise au point de la Délégation générale.
	A ..				- Le bureau de la Commission de la Défense nationale approuve son président sur sa décision, d'interdire tout départ de ses membres en mission.
	A ..				- M. Pierre GARRIGUES, successeur de Maître POPIE, est tué dans son cabinet de travail à Alger.
				T ..	

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>3-3</u>	A .....				- Inquiétude des observateurs causée par le retard à paraître, du communiqué officiel qui doit annoncer la reprise des négociations.
		M .....			- Premier discours du trône de S.M. le Roi HASSAN II (politique générale). Cf. Documents publiés.
<u>4-3</u>	A .....				- La Croix Rouge internationale se déclare dans l'impossibilité d'établir la liste exacte des prisonniers détenus par le F.L.N.
	A .....				- Déclaration de M. Jean MORIN, délégué général, où il étudie le problème du maintien de l'ordre et où il souligne que "la recrudescence des attentats a conduit à réviser le dispositif ou à l'adopter aux agissements des tueurs".
	A .....				- M. ARNOULD annonce que la campagne "Je suis français" a recueilli près de 600 000 signatures.
	A .....	M .....			- Le bâtonnier du barreau de Tanger, M. Hachenir CHERIF rend visite à M. FARES détenu depuis novembre 1961 à la prison de Fresnes.
			M .....		- Séance de travail présidée par S.M. le Roi du Maroc à Fès (problèmes du thermalisme et bilan des travaux).
<u>5-3</u>	A .....				- Annonce officielle de la reprise des négociations Franco-F.L.N.
	A .....				- Un commando O.A.S. attaque la prison d'Oran : plusieurs détenus musulmans sont tués.
	A .....				- 104 explosions à Alger ; 135 sur l'ensemble du territoire.
	A .....				- Entretiens sur le cas "BEN BELLA" entre MM. DEBRE, BALAFREJ et GUEDIRA, ministres marocains. Déclaration de M. BALAFREJ.
	A .....	M .....			- A Alger une bombe est découverte à bord d'un avion de "Royal Air Maroc".
<u>6-3</u>	A .....				- Un communiqué gouvernemental rappelle que "les conclusions formulées lors des derniers entretiens franco-F.L.N. des Rousses constituent un ensemble qui ne saurait être remis en question" (mise au point à la suite de récentes informations de source F.L.N. concernant les négociations d'Evian).
	A .....				- Le dernier représentant de la presse italienne en Algérie, le correspondant du journal <i>IL GIORNO</i> quitte à son tour Alger.
	A .....				- La Délégation générale annonce que 25 plastiqueurs ont été arrêtés et que tout sera mis en œuvre pour faire respecter en Algérie la liberté d'action des journalistes.
	A .....				- Rupture du pipe-line d'Edjeleh-la Skira, par sabotage.
	A .....				- Saad DAHLAB, membre du G.P.R.A., déclare, dans une interview accordée au journal italien <i>UNITA</i> qu'il est nécessaire d'agir rapidement contre l'O.A.S.
<u>7-3</u>	A .....				- Négociations d'Evian, jusqu'au 15.



Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>7-3</u>	A .....				- Grève totale des cheminots dans toute l'Algérie pour protester contre l'insécurité.
	A .....				- M. MESSMER effectue un voyage en Algérie, jusqu'au 9-3.
	A .....				- Manifestation d'amitié franco-musulmane à Mers-el-Kébir.
<u>8-3</u>	A .....				- Déclaration d'un porte-parole de la délégation française sur la campagne "Je suis français" et la nationalité française en Algérie.
	A .....				- Attentat au plastic contre l'Etat-Major du corps d'armée d'Oran. L'attentat se produit peu avant l'arrivée de M. MESSMER à l'Etat-Major.
	A .....				- Violents tirs d'artillerie contre le barrage de l'Est-algérien et les localités avoisinantes. Un bilan est publié par l'Agence A. P. S.
	A .....				- Le Ministère des Armées publie dans son bulletin d'information le chiffre des pertes de l'armée française et de l'A. L. N. depuis le début de la rébellion.
	A .....				- 623 rebelles mis hors de combat du 12-2 au 2-3 en Algérie.
		M .....			
			T .....		- Les cadres du Néo-destour présentent leurs vœux au président BOURGUIBA à l'occasion de l'Aïd-es-Seghir.
<u>9-3</u>	A .....				- M. BEN KHEDDA préside une réunion des cadres du F. L. N. auxquels il expose l'état des négociations actuelles et les perspectives d'avenir.
	A .....				- La Délégation générale s'adresse sur les ondes de France V, aux Algériens, pour expliquer le cessez-le-feu et l'autodétermination.
	A .....				- L'A. L. N. poursuit ses tirs d'artillerie depuis le territoire tunisien. L'aviation française a dû intervenir.
	A .....				- Conférence de presse de M. VITALIS-CROS, préfet de police d'Alger, sur les activités des forces de l'ordre et les problèmes du maintien de l'ordre.
	A .....				- En cas de dissolution du Parlement, prorogation du mandat des députés d'Algérie (qui déposeront une motion de censure lors du prochain débat).
	A .....				- Manifestation "anti-pieds-noirs" dans une caserne d'Alger, de quelques centaines de soldats du 9ème Régiment de Zouaves.
	A .....				- Unique centre de distribution de lettres à Alger en raison de la grève des facteurs.
<u>10-3</u>	A .....				- De violents incidents opposent Européens et Musulmans à Arzew, à l'Est d'Oran. Ces incidents font plus de 20 morts.
	A .....				- M. ABDESSELAM, député U. N. R. d'Alger, suggère, dans une conférence de presse, que le gouvernement français consulte l'O. A. S. au sujet des négociations sur le cessez-le-feu.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>11-3</u>	A				- Appel à la confiance des Européens d'Algérie par la Délégation générale.
	A				- La campagne "Je suis français" a recueilli 750 000 adhésions.
<u>12-3</u>	A				- Le Bureau de presse du Commandant supérieur des Forces en Algérie publie un bilan de l'activité opérationnelle sur le barrage tunisien entre le 6 et le 11 Mars. (Cf. le même bilan publié par l'Agence A. P. S. le 9-3).
	A				- Les quotidiens d'Algérie ne paraissent pas en signe de deuil après l'assassinat de J. H. POGGI, reporter à la <i>DEPECHE D'ALGERIE</i> .
	A				- M. MIKDAD, préfet de Saïda, installe M. BEN AMAR, sous-préfet.
			T		- Discours de BOURGUIBA devant les organisations nationales, les cadres du Néo-Destour : problèmes politiques, économiques, ... etc.
<u>13-3</u>	A				- Allocution de la Délégation générale sur France V : "Il faut croire à la paix".
	A				- L'agence A. P. S. accuse les "fascistes européens et les forces réactionnaires de l'armée française" de vouloir remettre en question la victoire du peuple algérien et reproche au gouvernement français de ne prendre aucune mesure.
	A				- Mise au point du Secrétariat d'Etat à l'Information sur la date du cessez-le-feu : "Aucune précision concernant cette date ne peut être considérée comme valable".
		M			- M. CHERKAOUI, ambassadeur du Maroc en France, est appelé en consultation par le Roi du Maroc.
<u>14-3</u>	A				- Le regroupement national, parti créée par M. SOUSTELLE, est dissous en Conseil des Ministres.
	A				- Mise en place d'un important dispositif militaire à Oran et dans ses faubourgs.
	A				- Pour la première fois l'Université d'Alger est le théâtre d'un attentat O. A. S. qui fait deux morts : deux appariteurs musulmans. Les Facultés seront fermées jusqu'au 16.
<u>15-3</u>	A				- Mise au point du ministre des armées M. MESSMER, au sujet des Français prisonniers du F. L. N. Il précise d'autre part que la réduction du service militaire est envisagée.
	A				- Attentat contre des fonctionnaires d'un centre social. A El-Biar (Alger), 6 fonctionnaires d'un centre social réunis en séance de travail, 3 européens et 3 musulmans sont assassinés par un commando O. A. S. Parmi les victimes figure l'écrivain Mouloud FERAOUN. Fermeture des établissements d'enseignement en signe de deuil.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>16-3</u>	A				- Prenant le deuil d'un avocat, Me Fraychinaud, assassiné, le Conseil de l'Ordre des avocats d'Alger s'abstient de toute participation aux travaux judiciaires. Toutes les audiences ont été suspendues au Palais de Justice.
	A				- Communiqué de la Délégation générale démentant les rumeurs selon lesquelles des équipes spéciales anti-O.A.S. agiraient dans la clandestinité et l'illégalité.
	A				- Grève générale du secteur automobile et des pilotes du port à Alger.
	A				- Première déclaration officielle depuis le début des pourparlers d'Evian de M. DE LA MALENE.
<u>17-3</u>	A				- Au Parlement : débat sur l'avenir de l'Algérie.
	A				- En présence de MM. GUILLAUMAT, MORIN, PAYE, obsèques des six inspecteurs assassinés à Ben Aknoun.
	A				- Réunion des détenus d'Aulnoy, M. BEN BELLA et ses compagnons, avec les négociateurs algériens d'Evian, au Signal de Bougy.
<u>18-3</u>	A				- Annonce de la signature à 17 h.30 d'un accord général de cessez-le-feu entre les délégués français et F.L.N. (Déclarations de KRIM, vice-président du G. P. R. A. à l'Agence A. P. S. Déclaration de M. JOXE. Cf. Documents publiés : "Les Accords d'Evian".)
	A				- Déclaration du Général DE GAULLE sur la conclusion du cessez-le-feu et les accords d'Evian.
	A				- Proclamation du cessez-le-feu par M. BEN KHEDDA, chef du G.P.R.A. sur les ondes de Radio-Tunis, Rabat, Tripoli et Le Caire.
	A				- M. SOUSTELLE condamne les accords.
	A				- Libération de M. BEN BELLA et de ses compagnons. Les 5 ministres du G.P.R.A. s'envolent d'Orly pour Genève en compagnie de M. LAGHZAoui représentant personnel de S.M. le Roi HASSAN II.
	A				- Manifestation et hold up à Oran. Grèves dans l'Oranie.
<u>19-3</u>	A				- Le Conseil des Ministres a pris une série de mesures que M. TERRENOIRE expose dans une communication.
	A				- Décret n° 62.305 portant réglementation du référendum d'autodétermination dans les départements d'Algérie. Cf. Documents publiés.
	A				- Décret n° 62-306 portant organisation provisoire des pouvoirs publics en Algérie.
	A				- Décret n° 62.307 instituant un tribunal de l'ordre public à Alger.
	A				- Décret instituant à titre provisoire une cour martiale à Alger et une à Oran.
	A				- Décret portant nomination d'un haut commissaire de la République en Algérie : Christian FOUCHET, ambassadeur au Danemark.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.		
<u>19-3</u>	A				- Départ de la prison de Fresnes de M. Abderrahmane FARES dont la levée d'écrou vient d'être signée.	
	A				- Débats à l'Assemblée sur les accords d'Evian qu'elle doit approuver.	
	A				- Ordre du jour du général AILLERET aux forces de l'ordre à propos du cessez-le-feu.	
	A				- Allocution de M. MORIN aux Français d'Algérie : "La solution n'est pas celle de vos rêves mais elle est la réalité de demain".	
	A				- L'Algérie est paralysée par les grèves à l'appel de l'O. A. S. Incidents à Bône et à Alger avec l'annonce du cessez-le-feu.	
<u>20-3</u>	A				- Le référendum est fixé au 8 avril pour la métropole. Il portera sur l'approbation des accords d'Evian; il donnera au Chef de l'Etat tous les pouvoirs pour les appliquer; il autorisera le gouvernement à conclure des actes de coopération avec l'Algérie.	
	A				- Message du général DE GAULLE au Parlement sur l'Algérie et le référendum.	
	A				- Conférence de presse à la Délégation générale à Alger par M. MESTRE qui fait le point de la situation en Algérie.	
	A				- Déclaration de M. BEL HADDAD, préfet de Constantine, à l'occasion du cessez-le-feu.	
	A				- Tirs de mortier, place du Gouvernement à Alger : 24 morts et 67 blessés.	
		M				- Journée de l'Algérie au Maroc : les administrations et les écoles vaquent.
		M				- Séance de travail à la Chambre de commerce de Casablanca des présidents des conseils municipaux du Royaume et des délégués des communes rurales. (Ils étudient des problèmes politiques et en particulier les conseils municipaux des communes rurales).
			T			- Réunion du Conseil national du Néo-Destour consacré à la planification.
		T			- Discours d'ouverture du Président BOURGUIBA. Cette réunion se prolongera jusqu'au 26-3.	
<u>21-3</u>	A				- Fin du débat sur les accords d'Evian à l'Assemblée nationale et ouverture du débat au Sénat.	
	A				- Publication au J. O. des déclarations dites "déclarations gouvernementales du 19 Mars" ainsi que les trois décrets n° 62-305, 306, 307 (Cf. Le 19-3). Le même J. O. publie le texte des accords de "cessez-le-feu". Il publie enfin un décret fixant les dispositions applicables au personnel des harkas en Algérie.	
	A				- Manifestation de fraternité franco-musulmane à Djeniene - Meskine (Oran).	
	A				- Un commando F. L. N. est anéanti à Mostaganem.	
	A				- Fusillade dans le centre d'Oran entre européens et militaires : 10 morts - 16 blessés.	

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>22-3</u>	A				- Réunion du G.P.R.A. à Dar-es-Salam au Maroc. C'est la première réunion "au complet" depuis 1958.
	A				- Au conseil des ministres, exposé de M. JOXE. En conseil restreint, étude des dispositions sur l'amnistie des faits en rapport avec l'Algérie.
	A				- Les détenus "activistes" réclament leur libération au même titre que les détenus F.L.N.
	A				- Un tract annonce la création d'un Conseil national de la Résistance française en Algérie.
	A				- Les partis politiques définissent leur position pour le référendum : Communistes et M.R.P. décident de voter "Oui".
	A				- Grèves à Alger et Oran. Attentats, fusillades.
<u>23-3</u>	A				- Combats de rue à Bab-el-Oued (Alger). Les blindés et l'aviation entrent en action. Le général DE GAULLE ordonne de briser l'insurrection.
	A				- Conseil des ministres sur les événements d'Algérie.
	A				- Réunion du G.P.R.A. consacré à l'application des accords d'Evian. Conférence de presse de M. YAZID, ministre de l'Information du G.P.R.A. à l'issue de la réunion.
	A				- Discours de M. JOXE à la T.V. sur les accords d'Evian.
	A				- Décret n° 62-343 instituant un délégué du Haut Commissaire de la République en Algérie. Décret portant nomination de ce délégué : B. TRICOT (J.O. R.F. du 27-3).
	A				- Parution au J.O. R.F. des décrets d'amnistie des faits commis dans le cadre du maintien de l'ordre et de l'insurrection algérienne. Ces mesures toucheront 15 000 personnes en Algérie et 5 000 en métropole où d'aucuns estiment qu'elles sont inconstitutionnelles. Les infractions commises pour ou au nom de l'O.A.S. ne sont pas comprises dans ces mesures, ce qui soulèvera des protestations des intéressés. Par contre sont amnistiés tous les faits commis pour le maintien de l'ordre, ce qui soulève la véhémence protestation d'autres groupes et personnes en particulier du comité AUDIN-ALLEG.
	A				- Arrêté n° 1925 CC fixant le nombre et la répartition par département des centres et centres urbains d'aide administrative.
	A				- Arrêtés n° 1926 CC, 1938 CC relatifs au nom, au siège et à la zone d'action des centres d'aide administrative des départements d'Algérie.
	A				- 23 500 000 NF dérobés à la Banque d'Algérie à Oran.
		M			- Allocution de M. GUEDIRA, ministre de l'intérieur marocain. Il parle de politique générale mais aussi des relations avec la France.
<u>23-3</u>	A				- Au 24-3 - Entretiens JOXE-FARES. FOUCHET-DEBRE.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>24-3</u>	A				- Arrivée de M. FOUCHET, Haut Commissaire de France, et de ses collaborateurs, à Alger. Allocution à la radio, prise de fonction.
	A				- Bouclage et fouille systématique du quartier de Bab-El-Oued (Alger).
	A				- Fusillade à Oran.
	A				- Dans le cadre de la campagne "Je suis français", débat sur le problème des garanties et sur les événements de Bab-El-Oued.
	A				- Constitution d'un cartel de la Fonction publique et assimilés, pour la défense des droits fondamentaux et des garanties statutaires du personnel exerçant en Algérie.
	A				- Publication d'un décret au J. O. nommant les membres du Tribunal de l'Ordre public en Algérie.
	A				- La S.F.I.O. votera "oui" au référendum. L'U.D.S.R. également. L'U.N.R. aussi.
	A				- Début du procès des assassins du commissaire GAVOURY.
<u>25-3</u>	A				- Appel de M. FOUCHET, Haut Commissaire de France en Algérie, aux Européens.
	A				- Discours de M. BEN BELLA à Oujda.
	A				- L'ex-général Edmond JOUHAUD, chef de l'O.A.S. d'Oran, est arrêté dans cette ville. Il comparaitra le 11 avril devant le Haut tribunal militaire. (Cf. cette date). Arrêté au cours d'une opération précédée d'une attaque de diversion il est transféré immédiatement à Paris pendant que l'O.A.S. attaque la gendarmerie d'Oran.
<u>26-3</u>	A				- Décret n° 62-344 modifiant le décret du 13-2-60 instituant un Comité des Affaires algériennes.
	A				- Allocution radiotélévisée du général DE GAULLE. (Référendum : futur Etat algérien, œuvre de décolonisation de la France, châtime des assassins, sont ses principaux thèmes).
	A				- Sanglants événements à Alger : fusillade rue d'Isly : 41 morts et 130 blessés. Les forces de l'ordre ouvrent le feu à la suite d'une manifestation interdite en faveur de Bab El Oued.
	A				- Représailles O.A.S. : 16 musulmans tués, 11 blessés dans la soirée.
	M				- Arrêté du ministre de l'intérieur cherifien portant création et composition des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des fonctionnaires des cadres relevant du ministère de l'intérieur.
	M				- Arrêté du ministre de l'intérieur relatif à l'élection des représentants du personnel du ministère de l'intérieur appelés à siéger en 1962 et 1963 dans les commissions paritaires administratives.
	M				- Commentaires par un porte parole du ministre des Affaires étrangères du Maroc, de la lettre du Roi HASSAN II au général DE GAULLE.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>27-3</u>	A				- Le gouvernement désigne 12 membres de l'Exécutif provisoire : M. Abderrahmane FARES est chef de l'Exécutif. (Cf. Documents publiés).
	A				- Séance de travail à Rabat entre le G. P. R. A. et les membres F. L. N. de l'Exécutif provisoire.
	A				- Entretiens JOXE-FARES à Paris qui se terminent par la publication d'un communiqué.
	A				- Nouvel appel aux Européens de M. FOUCHET, Haut Commissaire de France.
	A				- "Le Cartel de la fonction publique et assimilés" exprime son émotion au sujet de certaines dispositions des accords d'Evian.
	A				- Allocution de M. GUILLAUMAT aux fonctionnaires d'Algérie.
	A				- Conférence de presse du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, au cours de laquelle il annonce qu'il accepte de s'associer aux mesures des Accords d'Evian, concernant le rapatriement des réfugiés algériens au Maroc et en Tunisie.
	A				- Le trafic est de plus en plus réduit entre l'Algérie et la Métropole.
	A				- Une partie de l'escadre a rejoint Mers-el-Kébir.
	A				- Grève à Oran.
<u>28-3</u>	A				- Communiqué du Haut Commissariat sur les événements du 26 Mars. Bilan de la fusillade de la grande poste : 46 morts, 150 blessés.
	A				- Opération O. A. S., dirigée par l'ex-colonel GARDES, dans l'Ouarsenis, contre les trois postes de Beni-Bou-Douane.
			T		- Le programme des travaux des prochaines réunions des commissions économique, financière, sociale et politique de l'Assemblée nationale est fixé.
<u>29-3</u>	A				- M. Abderrahmane FARES et 6 membres de l'Exécutif provisoire sont arrivés à Rocher Noir.
	A				- Grève de protestation à Philippeville contre la présence de M. ROTH, député-maire, dans l'Exécutif provisoire.
	A				- Déclaration de M. BEN KHEDDA, à l'A. P. S. au Maroc, sur les relations du G. P. R. A. avec le Maroc ; (Cf. même date "vie diplomatique") rapatriement des réfugiés algériens, élimination du fascisme sont les thèmes évoqués par le président.
	A				- Les Indépendants décident : liberté de vote au référendum. - Le Centre républicain : non ou abstention. - La campagne à la radio débutera le 2 avril.
	A				- Les doyens de trois facultés d'Alger sont suspendus de leurs fonctions pour avoir signé un appel protestant contre l'action des forces de l'ordre à Bab el Oued. (Cf. le 3-4).

*Handwritten mark resembling a stylized 'L' or '2'.*

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>29-3</u>	A				- Les victimes des récents événements seront-elles indemnisées ? demande l'A.V.I.C.C.E.A.L. ; (Association des victimes civiles et corporelles des événements d'Algérie et leurs ayants droit).
	A				- A Alger, obsèques des victimes du 26 mars.
			T		- A Rabat, dans une conférence de presse, M. M. ABD-EL-KAFI, disciple de Salah BENYOUSSEF annonce la création d'un front national démocratique tunisien.
<u>30-3</u>	A			Mgh.	- Retour à Tunis de M. BEN KHEDDA où il fait une déclaration sur le Maghreb uni.
	A				- Au Conseil des ministres : exposé de M. DEBRE sur l'Algérie.
	A				- L'Exécutif provisoire est au complet à Rocher Noir. Première séance de travail.
	A				- M. FARES, président de l'Exécutif provisoire s'adresse pour la première fois à tous les Algériens dans une allocution radiotélévisée à Alger.
	A				- Premier voyage de M. Ch. FOUCHET en Algérie : il s'est rendu à Oran pour faire le point de la situation.
	A				- Protestation du M. N. A. qui s'estime évincé de l'Exécutif provisoire.
	A				- Le président DE GAULLE signe un décret de grâce collective en faveur des militants algériens.
	A				- Retour au calme à Bab-el-Oued. Bilan : 1 253 armes saisies, 3 309 personnes appréhendées, Obsèques des victimes, grèves, hold-up, levée du bouclage.
<u>31-3</u>	A				- Allocution radiodiffusée de M. DEBRE.
	A				- Première audience de la Cour martiale d'Alger : 3 ans de prison pour tentative de meurtre.
<u>1-4</u>	A				- La campagne "Je suis français" a recueilli 850 000 signatures.
			T		- Déclaration du directeur du Néo-Destour à la conférence des cadres de la région de Sfax, annonce, en particulier, d'un prochain remaniement ministériel.
<u>2-4</u>	A				- Premiers travaux (secrets) de l'Exécutif provisoire.
	A				- Ouverture de la première session de 1962 du Conseil général du département des Aurès.
	A				- Les députés "Unité de la République" demandent de voter "non" au référendum.
	A				- Déclaration du bachaga BOUALEM sur l'affaire de l'Ouarsenis. Bilan de cette affaire des Beni-Boudouane, communiqué par le commandant supérieur : 38 prisonniers, dont 7 officiers.
	A				- Assassinat à Oran de 2 officiers de l'intendance, par l'O.A.S.
	A				- Bombardement au mortier de la Casbah.
	A				- Dans l'Ouarsenis, accrochage d'un élément dissident de l'A.L.N. et de militaires français.



Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>2-4</u>	A	.....	.....	.....	- 9 hold up à Alger = 33 millions dérobés.
		M	.....	.....	- Un incident oppose à Paris des étudiants marocains à M. DOUIRI, les étudiants ayant refusé d'entendre une conférence de M. DOUIRI.
		M	.....	.....	- Arrêté "du ministre des Finances instituant des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des fonctionnaires des grades ou cadres relevant de "l'administration centrale, du service des domaines, du service des perceptions, de la division des régies financières et de la trésorerie générale.
		M	.....	.....	- Arrêté "...id..."administration des douanes et impôts indirects.
<u>3-4</u>	A	.....	.....	.....	- Réunion du G.P.R.A. à Tunis.
	A	.....	.....	.....	- Réunion du Comité des Affaires algériennes sous la présidence du général DE GAULLE.
	A	.....	.....	.....	- Les décrets sur les rapatriés seront étendus à l'Algérie à partir du 15 Avril.
	A	.....	.....	.....	- Réunion à Rocher Noir. M. FOUCHET fait un exposé sur la répartition des responsabilités. M. A. FARES, précise, dans une conférence de presse, que "l'unité de vue et d'action est réalisée".
	A	.....	.....	.....	- MM. MOSTEFAÏ et BELAÏD, membres de l'Exécutif provisoire, se rendant à Tunis ; c'est le premier contact direct et officiel entre Rocher Noir et le G.P.R.A.
	A	.....	.....	.....	- La suspension des trois doyens des facultés d'Alger est levée. (Ils ont démenti les faits reprochés Cf. 29-3-1962). Réouverture des facultés le 4-4-62.
	A	.....	.....	.....	- Etablissement d'un pont aérien entre Alger et la Métropole.
	A	.....	.....	.....	- Après les événements d'Alger du 26 mars, trois sénateurs d'Algérie demandent la réunion de la commission des lois.
	A	.....	.....	.....	- Bilan de la journée : 19 morts, 25 blessés, dont 2 Européens. 1 750 570 NF enlevés au cours de 7 hold up. 9 musulmans assassinés dans la clinique du Beau Fraisier à la Bouzaréa - (Alger). Un commando détruit le fichier électoral à la mairie d'Oran.
				T	.....
<u>4-4</u>	A	.....	.....	.....	- 5 officiers de l'A.L.N. à Rocher Noir, participent à la commission d'armistice franco-F.L.N.
	A	.....	.....	.....	- Appel au calme de la wilaya IV - (Algérois).
	A	.....	.....	.....	- Les dispositions prises en faveur des fonctionnaires en Algérie sont confirmées dans un communiqué de M. FOUCHET.
	A	.....	.....	.....	- Réunion à Paris du mouvement d'entr'aide et de solidarité pour les Français d'Outre mer.

X

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>4-4</u>	A				- L'Association des Français d'Afrique du Nord proteste contre la lenteur des mesures en faveur des rapatriés.
		M			- S.M. le Roi HASSAN II préside une réunion de la Commission administrative de la résistance.
<u>5-4</u>	A				- Tête-à-tête franco-F.L.N. entre les deux délégations militaires à Rocher Noir.
	A				- L'accord sur la répartition des postes au sein de l'Exécutif provisoire devrait être entériné demain au Conseil des ministres. On attend également l'agrément du G.P.R.A.
	A				- Décret relatif aux délégations de signature du haut commissaire de la République en Algérie.
	A				- En Métropole, campagne pour le référendum.
	A				- Un porte parole du Haut Commissaire s'adresse, à la Radio, aux fonctionnaires d'Algérie, pour leur exposer les conditions de leur avenir.
	A				- Le cartel de la Fonction publique et assimilés lance une campagne : "Je suis fonctionnaire français".
	A				- "Algérie socialiste" déclare M. BEN BELLA à l'Agence TASS.
	A				- M. Ph. BARRES démissionne de l'U.N.R. à cause de la politique algérienne.
	A				- Le procès de 10 civils participant au putsch du 22 Avril 1961, s'ouvre à Paris.
	A				- Deuxième verdict à la cour martiale d'Alger : 20 ans de réclusion criminelle pour meurtre sur un musulman.
	A				- Hold up de 200 millions à la Banque d'Algérie de Aïn-Temouchent. Hold up à Oran et Alger. Les banques de quartier cessent leurs activités. Des mesures sont prises pour éviter les hold-up.
			T		- Message du président BOURGUIBA à l'Assemblée nationale dans lequel il présente le pré-plan triennal.
<u>6-4</u>	A				- L'Exécutif provisoire est officialisé quant à sa composition par le Conseil des ministres qui approuve, de plus les décrets sur les services de sécurité en Algérie.
	A				- Les dix membres de la Commission mixte du cessez-le-feu sont à Rocher Noir.
	A				- Communiqué du M.N.A. qui se défend de tous liens avec l'O.A.S.
	A				- Le journal israélien <i>DAVAR</i> lance un appel aux juifs d'Algérie pour qu'ils ne participent pas à l'activité de l'O.A.S.
	A				- 20 membres de commando de l'ex-colonel GARDES arrêtés dans l'Ouarsenis.
	A				- 3 membres de la commission des Lois, dont M. PORTOLANO, député de Bône, se démettent de leur fonction devant le refus du gouvernement d'envoyer une mission en Algérie.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>6-4</u>	A				- Le bureau de la Commission de la Défense de l'Assemblée nationale démissionne à la suite d'un refus d'envoyer une mission en Algérie.
			T		- Conférence de Presse du Chef du service des Communes au Secrétariat d'Etat à l'intérieur, sur l'Etat Civil : régularisations par voie administrative des déclarations de naissances et de mariages et "opération nom patronymique".
<u>7-4</u>	A				- Installation officielle de l'Exécutif provisoire par M. FOUCHET, Haut Commissaire de la République en Algérie. Allocution du président FARES : "nous voulons bâtir l'Algérie fraternelle".
	A				- Le journal officiel publie le décret portant promination des membres de l'Exécutif provisoire. Cf. Documents publiés.
	A				- Manifestation de fraternité franco-musulmane à Guyotville à l'occasion des obsèques de 3 victimes du terrorisme.
	A				- Recrudescence des attentats O.A.S. en Algérie et destruction des câbles téléphoniques à Alger : Rocher Noir isolé.
	A				- Un officier du deuxième bureau tué à Oran. (Lieutenant Colonel RANÇON).
	A				- Arrestation à Alger de l'ex-lieutenant DEGUELDRE, chef des commandos Delta de l'O.A.S.
<u>8-4</u>	A				- Référendum en métropole pour l'approbation de la politique dite "du 19 Mars". Cf. Documents publiés.
	A				- Edition pirate O.A.S. : <i>ORAN REPUBLIQUE</i> et <i>L'ECHO D'ORAN</i> , à Oran sortent avec une page, photo de SALAN et titre.
		M		Mgh.	- A Rabat, le Conseil de la Confédération des étudiants du Maghreb arabe ouvre des travaux. Il étudiera l'édification d'un Maghreb arabe libre.
<u>9-4</u>	A				- Décret n° 62.390 pris par application du décret n° 62.306 du 19 Mars 1962 notamment son article 11 et portant répartition des attributions entre les services de l'Etat et les services de l'Algérie. Cf. Documents publiés.
	A				- Décret n° 62-391 portant organisation du haut Commissariat de la République en Algérie. Cf. Documents publiés.
	A				- <i>L'ECHO D'ORAN</i> et <i>ORAN REPUBLICAIN</i> sont suspendus à la suite d'éditions O.A.S. (Cf. le 8-4-62). Plusieurs chefs de services de ces quotidiens sont internés administrativement. M. LAFFONT, directeur de <i>L'ECHO D'ORAN</i> et personnalité d'Oran, proteste.
	A				- Télégramme de félicitations des membres de l'Exécutif provisoire au Général DE GAULLE, après le référendum.
	A				- M. BEN BELLA déclare que par le vote au référendum les Français se sont mis du côté de la justice.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>9-4</u>	A				- Le Tribunal de l'ordre public institué par le décret du 19 Mars 1962, est compétent à dater de ce jour (le 9-4-62).
	A				- A la suite d'incidents aux Lycées Bugeaud et Gautier, les Facultés et lycées d'Alger sont fermés jusqu'à nouvel ordre.
	A				- Accrochage dans l'Ouarsenis entre des musulmans appuyés par des éléments de l'A.L.N. et un commando de l'O.A.S. = 30 tués dans les rangs de l'O.A.S.
			M		
			T		- Discours du Président BOURGUIBA à l'occasion de la commémoration de la "journée des martyrs" (Ali Bach Hamba, Habib BOUGATFA).
<u>10-4</u>	A				- "La France ouvre la voie de la coopération loyale à l'Algérie" dit DE GAULLE à M. FARES dans un message de remerciements.
	A				- "Il faut regarder la vérité en face" déclare M. Christian FOUCHET aux Français d'Algérie.
	A				- M. Omar MOKDAD, préfet de Saïda est nommé par décret publié ce jour au J.O. directeur de la Force de l'ordre en Algérie.
<u>11-4</u>	A				- Procès de l'ex-général JOUHAUD, condamné à mort. (Du 11-4 au 14-4).
	A				- Une partie du port d'Alger est fermée par l'armée pour protéger les départs.
	A				- Terrorisme divers à Alger et Oran. Arrestation à Alger de RIPOLL, Chef du commando O.A.S., delta 4.
				T	
<u>12-4</u>	A				- MM. BEN TEFTITA et HAMIDOU, délégués de l'Exécutif provisoire, se rendent à Tunis pour étudier le problème des réfugiés algériens.
	A				- Après sa visite au général AILLERET, M. FARES déclare qu'il y a accord parfait entre les forces de l'ordre et l'Exécutif provisoire.
	A				- Parution au J.O. d'un décret sur l'emploi des Français rapatriés.
	A				- La tour de contrôle de Maison Blanche plastiquée. Attentats contre des musulmans à Alger.
	A				- Combats de rue à Oran entre les C.R.S. et des commandos O.A.S.
		M			- Le Tribunal militaire de Rabat juge une affaire d'espionnage. Le réseau découvert à Tanger comprenait un ex-officier Allemand, un Espagnol, un Russe naturalisé marocain.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>13-4</u>	A				- Première réunion officielle de l'Exécutif provisoire.
	A				- M. FOUCHET déclare au personnel enseignant : "vous conservez la qualité de fonctionnaire français".
	A				- A Oran les combats de rue font rage depuis 24 heures : mitrailleuses, canons de 37 et blindés sont entrés en action.
<u>14-4</u>	A				- Le J.O. publie le texte de la loi qui sera soumise au référendum concernant les accords à établir et les mesures à prendre au sujet de l'Algérie sur la base des déclarations gouvernementales du 19 Mars 1962.
	A				- Le Dr MOSTEFAI, M. Maxime ROUX, secrétaire général de l'Administration, M. DOURES, Directeur du Cabinet de M. FOUCHET et M. LACAMP chef du contentieux et de la législation, tiennent une réunion au cours de laquelle est étudiée l'organisation du référendum.
	A				- Dispositions concernant les personnels civils servant au titre de l'aide administrative en Algérie.
	A				- Séance de travail de l'Exécutif provisoire et du Haut Commissariat au cours de laquelle ont été examinées la création de Comités mixtes pour l'ordre public, l'information et la Fonction publique, la situation sanitaire et alimentaire ; l'implantation de la force locale.
	A				- Appel au calme lancé par les dirigeants de la zone autonome d'Alger.
<u>15-4</u>	A				- Au J.O. deux ordonnances sur l'amnistie et sur la procédure concernant les délits commis en Algérie.
	A				- L'immeuble du Rectorat de l'Académie d'Alger est détruit par une explosion.
	A				- Le central téléphonique d'Oran est occupé pendant 5 heures par l'O.A.S.
	M				- Congrès constitutif des Conseils municipaux et communaux à Rabat.
<u>16-4</u>	A				- M. FARES a reçu les préfets d'Algérie. C'est un premier contact. A cette occasion il déclare : "Appliquer scrupuleusement les Accords d'Evian, c'est exactement notre mission".
	A				- Le rapatriement des réfugiés algériens de Tunisie et du Maroc ; le président BEN KHEDDA a reçu le Prince Sadruddin Aga KHAN. Réunion de la commission des réfugiés. Des équipes de la C. R. I. arriveront de Genève.
	A				- Des fusillades à Oran font une vingtaine de blessés. Dans la nuit un commando O.A.S. attaque la Cité des Oliviers (Oran) : 20 morts musulmans.
<u>17-4</u>	A				- Le G.P.R.A. est au complet à Tunis en réunion plénière. Le dossier de l'Algérie de demain est ouvert. L'attribution de tâche précise à M. BEN BELLA constitue l'essentiel des travaux avec la situation sanitaire et le maintien de l'ordre en Algérie.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>17-4</u>	A				- Le maintien de l'ordre, l'amnistie, la situation sanitaire à Alger et Oran sont examinés au cours d'une séance extraordinaire de l'Exécutif provisoire. Des mouvements préfectoraux sont demandés au Haut Commissariat.
	A				- Le C.I.C.R. n'a reçu aucun renseignement du G.P.R.A. concernant les prisonniers français de l'A.L.N.
	A				- Les locaux du <i>JOURNAL D'ALGER</i> sont dévastés par l'explosion d'une charge de plastic.
	A				- La ville d'Oran est soumise à un "bouclage".
	A				- M. Chr. FOUCHET part à Paris pour faire le point de la situation en Algérie avec le Général DE GAULLE, MM. POMPIDOU et JOXE.
<u>18-4</u>	A				- Le général FOURQUET nommé Commandant supérieur des Forces en Algérie.
	A				- Avant son départ pour Alger exposé de M. JOXE sur l'application des accords d'Evian, au premier Conseil des Ministres du Cabinet POMPIDOU.
	A			Mgh.	- M. FOUCHET reçoit M. FARES et les hauts fonctionnaires algérois à l'ancienne Délégation générale. Dans un discours prononcé à cette occasion il déclare que les accords d'Evian sont la Charte de la future coopération de la civilisation française et du Maghreb, lui-même une des civilisations de l'Afrique.
	A				- Le Colonel SI CHERIF offre ses 850 hommes à M. FARES pour lutter contre l'O.A.S.
	A			Mgh.	- Les anciens détenus d'Aulnoy quittent Tunis. Les ministres algériens se rendent au rendez-vous de l'A.L.N. à la frontière algéro-tunisienne. M. BEN BELLA y déclare dans un discours que le Maghreb n'est qu'une étape vers l'Unité du monde arabe.
	A				- M. FARES s'adresse aux hauts fonctionnaires d'Alger : "Application sincère et loyale des accords d'Evian". (Discours retransmis par la TV et la radio).
	A				- Communiqué du G.P.R.A. après la mort de Jean AMROUCHE (Cf. Vie sociale et culturelle).
<u>19-4</u>	A				- La force de l'ordre en Algérie est constituée : le préfet MOKDAD en prendra sous peu le commandement.
	A				- Incidents près de la frontière algéro-tunisienne entre les troupes françaises et l'A.L.N. Jusqu'au 25-4.
	A				- M. JOXE est en Algérie : le ministre d'Etat doit prendre sur place les décisions nécessaires en vue de hâter le passage à une nouvelle phase de l'application des accords d'Evian. Tête à tête à Rocher Noir entre JOXE et FARES. Puis le ministre accordé audience aux membres de l'Exécutif provisoire. Des propositions de nomination de préfet lui sont faites. Le Général FOURQUET est présenté à M. FARES.
	A				- M. Robert BURON s'est adressé aux cheminots d'Alger.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
19-4	A.	.....	.....	.....	- Le Docteur MOSTEFAI s'adressant aux conseillers gouvernementaux de Tizi Ouzou affirme que l'Algérie indépendante ne peut se faire qu'avec les Européens.
	A.	.....	.....	.....	- Visite des 5 ministres algériens (Equipe BEN BELLA) à "Dachrat el Moudjahid". "Ni troisième force, ni néo-colonialisme, la révolution continue".
	A.	.....	.....	.....	- S. YACEF et d'ex-condamnés à mort sont libérés de Fresnes.
	A.	.....	.....	.....	- Proposition de loi déposé par MM. de BENOUVILLE (U. N. R.) et d'ORMESSON (Indépendant) : projet de loi d'amnistie pour les actes commis avant le cessez-le-feu.
	A.	.....	.....	.....	- M. RENUCCI (Unité de la République), député des Aurès demande l'implantation en métropole de 1 500 Harkis des Aurès.
	A.	.....	.....	.....	- M. YAZID dans une déclaration à l'agence ANSA souligne l'unité et l'identité de vue entre les membres du G. P. R. A.
			T	.....	- Kairouan accueille triomphalement le président et Madame BOURGUIBA. Le président fait un discours.
20-4	A.	.....	.....	.....	- A Rocher Noir conférence de presse de M. JOXE sur les problèmes qui se posent à l'Algérie après les Accords d'Evian.
	A.	.....	.....	.....	- SALAN arrêté à Alger est transféré à Paris et incarcéré à la Santé.
	A.	.....	.....	.....	- Premier paquebot spécial le "Gouverneur Chanzy" est affecté aux nouvelles liaisons Algérie-métropole. Les conditions de transports sont précisées dans la presse algéroise.
	A.	.....	.....	.....	- La Préfecture de Police d'Oran rappelle qu'il est interdit de circuler et de stationner sur les terrasses. Le feu sera ouvert sur les contrevenants. De même le feu sera ouvert par tous les moyens y compris l'aviation sur les éléments O. A. S. circulant dans la ville.
	A.	.....	.....	.....	- Bilan des attentats connus : 25 morts dont 22 musulmans et 41 blessés.
	A.	.....	.....	.....	- Bombardement par obus de mortier d'un quartier musulman de Maison Carrée : 2 morts, 30 blessés.
A.	.....	.....	.....	- Accrochage en Oranie entre troupes françaises et un élément de l'A. L. N. : 6 musulmans sont tués.	
21-4	A.	.....	.....	.....	- Réunion du G. P. R. A. à Tunis : les problèmes de la situation sanitaire et du maintien de l'ordre à Alger et à Oran sont étudiés. Cette réunion se prolongera jusqu'au 23-4.
	A.	.....	.....	.....	- La nouvelle force de l'ordre composée de 40 000 hommes (trois détachements) sous les ordres du préfet MOKDAD, est remise à l'Exécutif provisoire.
	A.	.....	.....	.....	- Libération de 200 détenus algériens de Fresnes. Libération à Rennes de 13 détenues dont Djâmila BOUPACHA.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>21-4</u>	A.				- Bilan connu de la journée : 32 morts, 42 blessés.
	A.				- L'O.A.S. attaque les cantonnements de gendarmes mobiles à Oran.
	A.				- Incidents rue Michelet à Alger : 2 commandos O.A.S. ouvrent le feu sur les forces de l'ordre.
	A.				- L'O.A.S. mitraille des musulmans à Maison Carrée et à Kouba.
	A.				- L'ex-général GARDY se présente comme le successeur de SALAN dans une "émission-pirate" à la radio d'Oran.
<u>22-4</u>	A.				- Le G.P.R.A. prend des mesures pour venir en aide aux Algériens des villes : envoi de médecins et de médicaments à Alger et Oran.
	A.				- Création à Alger d'un comité antifasciste, qui lance un appel à toute la population.
	A.				- Violents incendie dans les locaux de <i>L'ECHO D'ALGER</i> .
<u>23-4</u>	A.				- M. YAZID dément les propos antisionistes prêtés à M. BEN BELLA et l'existence de divergences au sein du G.P.R.A.
<u>24-4</u>	A.				- Création à Rocher Noir de deux commissions chargées du rapatriement des réfugiés algériens de Tunisie et du Maroc. Elles iront s'installer respectivement à Kef (pour la Tunisie) et à Oujda (Maroc).
	A.				- M. Chr. FOUCHET déclare aux Algériens des deux communautés que l'avenir franco-algérien dépend de leur sagesse et de leur sang froid.
	A.				- Déclaration de M. BEN BELLA à l'Agence A.P.S. sur la phase politique ouverte le 19 Mars. "... Nous sommes décidés à appliquer loyalement les accords d'Evian et à les respecter".
	A.		T.		- Dans une interview accordée au <i>TIMES</i> le président BOURGUIBA déclare que "les leaders algériens chevauchent des chimères".
<u>25-4</u>	A.				- MM. FARES et FOUCHET sont à Paris. M. FARES est reçu par MM. POMPIDOU et JOXE.
	A.				- Au Conseil des ministres exposé de M. JOXE sur la situation en Algérie. M. DENIZOT, préfet de police d'Oran est nommé directeur général de la Sûreté nationale à Alger. M. THOMAS, préfet de la Charente Maritime, nommé I.G.R. d'Oran. Le Général GAUTHIER, est nommé nouveau commandant de la Vème R.M.A. (Alger).
	A.				- M. HAMIDOU, délégué aux Affaires sociales de l'Exécutif provisoire lance un appel pour l'opération de rapatriement des réfugiés algériens au Maroc et en Tunisie qui commencera le 10 Mai.
	A.				- Quatre attentats à l'explosif contre les puits d'Edjeleh.
	A.				- M. BIGET nouveau préfet de police en remplacement de M. DENIZOT.



Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>25-4</u>	A				- Suspendus depuis le 9 Avril à la suite d'une "édition pirate" les quotidiens d'Oran, <i>ECHO D'ORAN</i> et <i>ORAN REPUBLICAIN</i> sont autorisés à reparaitre.
	A				- Un milliard de francs accordés par la France aux 200 000 réfugiés algériens.
	A				- Attentats, grèves. Bilan connu de la journée : 34 morts , 42 blessés.
<u>26-4</u>	A				- M. FARES est reçu par le général DE GAULLE : il semble que la date du scrutin d'autodétermination ait été fixée au cours de l'entretien.
	A				- M. POMPIDOU dans sa déclaration devant le parlement traite de l'affaire algérienne. De nombreuses interpellations sur la politique algérienne et les accords d'Evian suivent cet exposé.
	A				- Après une réunion l'Exécutif provisoire décide de recruter de nouveaux policiers.
	A				- Le Haut Commissariat publie un communiqué dans lequel il fournit des précisions sur l'organisation des études en Algérie. (Rappel de la déclaration relative à la coopération culturelle du 19 Mars).
	A				- 5 prisonniers sont libérés par le F.L.N. à Tizi Ouzou .
	A				- Depuis une dizaine de jours incidents entre les forces françaises et l'A.L.N. L'Etat major de l'A.L.N. accuse les autorités françaises de violer les accords .
<u>27-4</u>	A				- M. POMPIDOU déclare dans sa réponse aux députés "La libération des prisonniers F.L.N. est suspendue jusqu'à ce que le sort des prisonniers français soit éclairci".
	A				- Déclaration du Docteur MOSTEFAI sur les antennes de France V. Monsieur MOSTEFAI se présente comme le porte parole du F.L.N. pour assurer aux Européens que c'est loyalement et sincèrement qu'on leur offre la possibilité de vivre en Algérie.
	A				- Interview BEN BELLA à l'Agence United Press : l'ancien détenu d'Aulnoy parle de la réforme agraire , du respect des accords, de l'arabisme et des Européens qui, précise-t-il, ont des "droits et des obligations".
	A				- Communiqué de la Préfecture d'Oran au sujet des liaisons maritimes avec la métropole : départ de Mers-El-Kébir sous la protection de l'armée.
	A				- L'O.A.S. s'attaque aux sociétés de réservation de place. Perturbations dans les relations aériennes entre Hassi-Messaoud et la métropole.
			M		

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>28-4</u>	A				- Arrivée à Tunis des 4 derniers responsables algériens libérés de Fresnes : MM. YACEF, Mustapha FETEL, Ahmed BEN CHERIF et BEN el HADJ.
	A				- Réunion de l'Exécutif provisoire en séance exceptionnelle en présence de M. TRICOT. L'Exécutif annonce le recrutement massif de policiers (les futurs A. T. O.) et la préparation de l'auto détermination.
	A				- Député-maire d'Oran, M. FOUQUES-DUPARC s'entretient avec le chef de l'Exécutif provisoire.
	A				- L'Union générale des Travailleurs français d'Algérie Sahara (U.G.T.F.A.S.) est née. Elle affirme, outre les missions traditionnelles d'un syndicat, sa volonté, inébranlable de ne dépendre que de la souveraineté française.
	A				- 5 soldats français libérés par le F.L.N. à Tunis.
	A				- Le journal <i>LA CROIX</i> publie, à Paris, une lettre émanant de catholiques oranais qui considèrent que l'Eglise partage la responsabilité des événements actuels.
<u>29-4</u>	A				- L'Inspection académique d'Alger dévastée par trois explosions.
<u>30-4</u>	A				- L'Agence A.P.S. publie un article dans lequel elle souligne que les européens qui n'acceptent pas les Accords d'Evian n'ont plus leur place en Algérie.
	A				- MM. CHENTOUF, BENTEFTIFA, BELAID, membres F.L.N. de l'Exécutif provisoire sont à Tunis.
	A				- Un délégué de la C.R.I. a visité plusieurs centres de regroupement en Oranie.
	A				- Première séance du Tribunal de l'ordre public de Tizi Ouzou sur "l'affaire de l'Ouarsenis" Cf. Chronologie, le 2-4.
		M			
<u>1-5</u>	A				- Poursuite des délibérations du G.P.R.A. à Tunis en présence de 5 membres de l'Exécutif provisoire : MM. MOSTEFAI, CHENTOUF, BELAID, HAMIDOU et BENTEFTIFA. Les débats portent sur la préparation du référendum d'autodétermination et sur le rétablissement de l'ordre à Alger et à Oran.
	A				- L'Etat major de l'A.L.N. affirme ne plus détenir de prisonniers français.
	A				- La direction du journal <i>ORAN REPUBLICAIN</i> annonce qu'en raison des circonstances actuelles elle a décidé de suspendre la parution de son quotidien pour une période indéterminée ; (Il reparaitra le 16 Mai).
	A				- Explosion d'une bombe atomique française à Reggane.
	A				- Début des entretiens de M. FARES à Paris. Ces entretiens dureront jusqu'au 5-5.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>1-5</u>	A		T		- Mise au point du G.P.R.A. au sujet d'une interview du président BOURGUIBA au cours de laquelle celui-ci avait déclaré "les leaders algériens chevauchent des chimères" (cf. chronologie 24-4-62). Un démenti tunisien affirme que le président BOURGUIBA n'a fait aucune déclaration sur le F.L.N. et ses dirigeants.
	A		T	Mgh.	- La Tunisie célèbre la fête du travail sous le double signe de la lutte contre le sous développement et l'indépendance de l'Algérie. L'U. G. T. T. est résolue à œuvrer pour l'édification du Maghreb arabe.
<u>2-5</u>	A				- Attentat sur le port d'Alger : 60 morts et 130 blessés parmi les dockers devant le centre d'embauche. Déclaration de M. YAZID.
	A				- M. FARES a constitué à Paris un office de l'Exécutif provisoire chargé d'assurer la liaison avec les ministères.
	A				- Instruction, interrogatoire, procès SALAN. Notification à l'ex-général du décret daté du 1-5 qui charge le Haut Tribunal militaire de statuer sur les faits concernant son activité au sein de l'O.A.S. depuis l'échec du "putsch" d'Avril 1961.
		M			- Décision du Roi du Maroc de passer l'été à Tanger en villégiature et pour étudier les problèmes de cette province.
<u>3-5</u>	A				- Réunion du G.P.R.A. qui étudie la situation d'Alger et d'Oran.
	A				- Conseil des Ministres consacré à l'Algérie et à l'aide aux rapatriés.
	A				- Réunion de l'Exécutif provisoire à Rocher Noir et publication d'un communiqué annonçant que l'Exécutif provisoire a étudié la composition de la commission centrale et des commissions départementales de contrôle du scrutin d'autodétermination.
	A				- Arrêté portant désignation des bureaux d'études chargés de contribuer à préparer la mise en œuvre en Algérie dans le domaine civil des déclarations gouvernementales. (Organisation du Haut Commissariat).
	A				- Le service d'information du Haut Commissariat publie un communiqué indiquant que pendant le mois d'Avril 4 235 personnes ont été contrôlées à Oran, 594 appréhendées et 303 arrêtées.
	A				- La commission de la Défense nationale décide l'envoi en Algérie d'une mission d'information.
	A				- M. René CAPITANT, ancien ministre, membre du comité directeur de l'U. D. T., est nommé conseiller juridique auprès de M. FARES. Il est reçu successivement par le général DE GAULLE, MM. FARES et JOXE.
	A				- Le J.O. publie un décret qui transfère au ministre chargé des affaires algériennes, M. JOXE, les attributions jusqu'à présent dévolues en matière saharienne au Ministre d'Etat chargé des D.O.M. et T.O.M. M. JACQUINOT.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>3-5</u>	A				- Allocution de M. FOUCHET aux européens sur les problèmes de l'ordre.
	A				- Allocution du délégué aux affaires financières de l'Exécutif provisoire. M. MANONI "...pour se construire et se développer l'Algérie a besoin de tous ses enfants".
	A				- Le "cartel de la Fonction publique et assimilés d'Algérie et du Sahara" publie un communiqué dans lequel il déclare : "Opposer un refus catégorique à toute mesure de dégagement de la fonction publique qui conduirait fatalement le pays au chaos".
	A				- Attentat au plastic contre la nouvelle préfecture d'Oran. A la suite de cet attentat la préfecture de police publie un communiqué qui déclare "qu'à tous les tirs contre la nouvelle préfecture il sera immédiatement répondu par une riposte nourrie sur les immeubles environnants".
	A				- M. THOMAS, préfet régional d'Oran, lance dans la nuit un appel à la population annonçant des sanctions allant jusqu'à la révocation immédiate contre les fonctionnaires qui ne seront pas à leur poste le 4-5 à 14 heures.
<u>4-5</u>	A				- Communiqué à l'issue du Conseil des ministres sur les modalités de l'application des accords d'Evian.
	A				- Approbation par le Conseil des Ministres des dispositions préparatoires en vue du transfert à l'Exécutif provisoire des responsabilités dans les domaines politiques, administratif et dans celui du maintien de l'ordre.
	A				- Le G.P.R.A. termine ses délibérations (15 jours de des plus longues réunions) "strict respect" des accords d'Evian.
	A				- Interview du Président FARES accordée au journal <i>LE MONDE</i> . Il déclare notamment que malgré les crimes et les provocations le peuple algérien gardera son calme et l'autodétermination aura lieu dans les délais minima.
	A				- Publication au J. O. d'un mouvement préfectoral : nomination de M. Jacques BIGET, secrétaire général des Alpes Maritimes, comme Préfet de Police d'Oran, de M. MAHION secrétaire général des Hautes Alpes, comme préfet de Médéa ; M. BOZZI, préfet de Mostaganem, est mis à la disposition du Ministre d'Etat chargé des affaires algériennes.
	A				- Pour les rapatriés : en Algérie, première séance de la commission tripartite à Oujda pour le rapatriement des réfugiés algériens ; en France : nouvelles mesures pour les rapatriés d'Algérie.
	A				- Au cours d'une conférence de presse M. MESSALI HADJ, assure que son mouvement n'a jamais eu aucun rapport avec l'O.A.S. Il propose au F.L.N. une rencontre au sommet.
	A				- Tous les services de l'Igamié d'Oran reprennent le travail, 26 fonctionnaires sont appréhendés à la suite de l'attentat contre la préfecture.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>4-5</u>	A				- Opération de bouclage au quartier du champ de manœuvres à Alger.
	A				- Une partie du centre du quartier européen d'Oran est entièrement bouclée. Les forces de l'ordre fouillent systématiquement les immeubles. Au cours de cette opération un gendarme mobile est tué.
	A				- Djamila BOUPACHA est arrivée à Tunis. M. BEN BELLA accueille la jeune militante à El Aouina.
	A				- Plusieurs disparitions d'Européens sont signalées dans le Grand Alger.
<u>5-5</u>	A				- A l'issue de son séjour à Paris, M. FARES est optimiste à son retour à Rocher Noir. Réunion de l'Exécutif ; M. FARES va prendre contact avec les Communautés. On annonce à Rocher Noir que des policiers musulmans en civil seront prochainement engagés dans le centre d'Alger pour lutter contre le terrorisme.
	A				- Le Préfet de police d'Oran prend deux arrêtés : le premier annule tous les laissez-passer permanents quelle que soit leur origine ; le second précise que tout sursitaire dont l'attitude aura provoqué son appréhension par les forces de l'ordre, verra son sursis résilié sur le champ.
	A				- Arrivée à Bizerte, venant de Rocher Noir de 3 membres de la Commission centrale des réfugiés algériens.
	A				- Cinq jeunes algériens blessés sont achevés après une poursuite dans Oran par des Européens.
	A				- A Alger 13 explosions en 1/2 heure.
<u>6-5</u>	A				- Les enlèvements d'Européens soupçonnés par les musulmans d'appartenir à l'O.A.S. se multiplient dans les grandes villes. Ces enlèvements provoquent des grèves de protestation. Les employés de la S.N. Repal et de la C.F.P.A. cessent le travail le 8-5.
<u>7-5</u>	A				- On apprend à Rocher Noir que le général DE GAULLE a téléphoné lui-même le 2-5 à M. FOUCHET pour lui confirmer que l'O.A.S. devait être frappée par tous les moyens et que des instructions écrites ont été adressées dans le même sens au général FOURQUET par le chef de l'Etat.
	A				- L'agence A.P.S. dans un bulletin politique intitulé "le sabotage dans l'administration française en Algérie" réclame une épuration de celle-ci.
	A				- Les membres de la commission tripartite (France, O.N.U., Exécutif provisoire) pour les réfugiés algériens en Tunisie regagnent Tunis après avoir effectué un voyage en Algérie le long de la frontière Est.
	A				- De violents incidents ont lieu dans la soirée place du Gouvernement et aux abords de la Basse Casbah à Alger : des Musulmans prennent des Européens à partie, l'un de ces derniers est lynché à mort.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
7-5	A				- Un communiqué de la préfecture de police d'Alger annonce que 9 membres d'un commando delta ont été arrêtés au cours de l'opération effectuée le 4 et le 5 Mai dans les quartiers du Champ de manœuvre.
	A				- Les forces de l'ordre reprennent à Alger et à Oran les opérations de bouclages et de contrôles des quartiers européens.
	A				- Le rythme des départs d'Européens d'Algérie s'accélère.
	A				- Le gouvernement français suspend la libération des détenus algériens. Commentaires de l'A. P. S.
	A				- Bilan des attentats de la journée : 30 morts et 29 blessés en Algérie.
8-5	A				L'agence A.P.S. annonce qu'une commission locale de cessez-le-feu composée de représentants de l'armée française et de l'A.L.N. a été installée à Djidjelli le 3 Mai.
	A				- Un service d'accueil attend désormais à leur arrivée à Marseille les premiers "repliés" d'Algérie.
9-5	A				- Appel au peuple algérien du président BEN KHEDDA.
	A				- A Oudja, premier départ de rapatriés algériens. La commission centrale pour le rapatriement des réfugiés algériens arrivera à Oujda le 11-5-62.
	A				- Réunion de l'Exécutif provisoire, communiqué qui annonce que l'Exécutif a procédé à la désignation des membres de la commission centrale de contrôle du référendum qui seront proposés à l'agrément du gouvernement français. Il a commencé en outre l'étude du rapport de M. MOSTEFAI sur l'organisation du référendum d'autodétermination.
	A				- Communiqué du Conseil des Ministres et du Haut Commissariat: nouvelles mesures pour maintenir l'ordre et réprimer les délits; nouvelles mesures de lutte contre le terrorisme; annulation des autorisations d'achat, de détention et de port d'armes; nouvelle opération de fouilles dans le centre d'Alger suivie d'arrestations.
	A				- Le Docteur MOSTEFAI arrive à Rocher Noir venant de Tunis. Il fait une déclaration touchant au maintien de l'ordre et la liquidation de l'O.A.S.
	A				- Communiqué de la délégation régionale à l'information de la préfecture d'Alger sur la situation des fonctionnaires français en Algérie.
	A				- Arrêté modifiant l'arrêté du 10-1-62 relatif à la procédure d'indemnisation des dommages consécutifs aux événements d'Algérie.
	M				- S.M. le Roi HASSAN II reçoit M. CHERKAOUI ambassadeur à Paris.
	M				- Parution d'un nouveau quotidien en langue française <i>LA NATION AFRICAINE</i> qui se met "au service du pays et de son roi".

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>10-5</u>	A				- M. BIGET, préfet de police d'Oran, interdit aux véhicules européens de circuler dans les rues bordant les quartiers musulmans.
	A				- Publication au journal officiel d'un mouvement préfectoral concernant l'Algérie : M. BENISSAD est nommé préfet de Saïda et M. TABTI, préfet d'Orléansville.
	A				- Séjour à Paris, les 10 et 11-5, de M. Omar MOKDAD, commandant de la force locale en Algérie.
	A				- On annonce la création dans le Constantinois de "Comités pour le soutien des accords d'Evian et la réconciliation" par des Européens et des musulmans.
	A				- Violence accrue à Alger et à Oran où les attentats font 55 morts et 28 blessés (dont 24 morts et 6 blessés à Oran). Une manifestation musulmane tente de pénétrer en ville européenne à Oran où des fusillades éclatent entre le service d'ordre et des commandos européens.
	A				- Session du Conseil général de Constantine qui lance un cri d'alarme au sujet de la conjoncture économique dans le département.
	A				- Un premier convoi de 133 réfugiés algériens passe la frontière algéro-tunisienne.
<u>11-5</u>	A				- Réunion de l'Exécutif provisoire en présence de M. FOUCHET, à propos du problème de l'ordre public. L'Exécutif charge une commission de préparer un plan qui isolerait dans les grandes villes les quartiers européens en cas de troubles et de prévoir l'auto-défense armée des populations musulmanes dans ces villes.
	A				- Réunion extraordinaire du conseil de la Z.A.A., crée le 19 Mars, consacrée à l'examen de la situation. Ce conseil constate et condamne l'impuissance de l'Exécutif provisoire et des autorités administratives dans le domaine du maintien de l'ordre.
	A				- Le Haut Commissaire annonce une partie des mesures prises ou envisagées pour intensifier la lutte contre le terrorisme et neutraliser l'aide ou la complicité dont bénéficie l'O.A.S. à Alger et à Oran : Dissolution de l'Association des étudiants à Alger, expulsions, révocation de fonctionnaires etc.
	A				- Publication au journal officiel de deux décrets relatifs à la répression en Algérie. En particulier la majorité pénale est ramenée à 16 ans devant le Tribunal de l'ordre public.
	A				- Entretiens entre MM. JOXE et Saab DAHLAB à Evian. Le 14-5 l'A.P.S. publie un communiqué de M. DAHLAB soulignant que le G.P.R.A. et le Gouvernement français n'ont pas rompu le contact après le cessez-le-feu.
	A				- Débat sur les rapatriés d'Algérie à l'Assemblée Nationale.

*refus des décrets*

↓

↓

↓

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>11-5</u>	A	.....	.....	.....	- Les curés de 32 paroisses sur 33 de l'agglomération algéroise lancent un appel à leurs paroissiens dans lequel ils affirment "leur volonté de vivre fraternellement avec tous les habitants de ce pays et leur désir de continuer à travailler au bien commun de l'Algérie".
	A	.....	.....	.....	- A la suite des arrestations opérées à Oran, grève générale sur les ports d'Oran, Nemours, Mostaganem et Beni Sétif.
<u>12-5</u>	A	.....	.....	.....	L'Exécutif provisoire décide 1) de recruter 6 000 policiers auxiliaires, 2) d'épurer l'administration d'Alger et d'Oran, 3) de renforcer le dispositif militaire à Alger, 4) de dissoudre le conseil municipal d'Oran et d'envoyer dans cette ville 15 régiments de tirailleurs algériens qui seront à la disposition du général KATZ.
<u>13-5</u>	A	.....	.....	.....	- Le référendum d'autodétermination est fixé au 1er Juillet. Elections pour une Assemblée constituante trois semaines après.
	A	.....	.....	.....	- L'agence A.P.S. approuve le "caractère positif" des mesures prises par M. FOUCHET et destinées à rétablir l'ordre.
	M	.....	.....	.....	- 6ème Anniversaire des Forces Armées Royales. Manifestations officielles présidées par le Roi du Maroc. Discours du Roi sur le "rôle social des F.A.R."
<u>14-5</u>	A	.....	.....	.....	- A Rocher Noir M. BURON a signé la convention d'intégration du personnel de la S.N.C.F.A. à celui de la S.N.C.F. Conférence de presse sur le dégagement de la fonction publique.
	A	.....	.....	.....	- On apprend à Tunis la libération prochaine de quelques soldats français prisonniers du F.L.N.
	A	.....	.....	.....	- Bilan des opérations menées par les forces de l'ordre entre le premier et le 13 Mars à Oran : 15 000 personnes contrôlées, ainsi que 3 700 véhicules, 5 000 personnes appréhendées, 214 arrestations maintenues.
	A	.....	.....	.....	- Des commandos de musulmans en automobile mitraillent les passants à Alger : 19 morts et 44 blessés. Si AZZEDINE, responsable de la Z.A.A. explique dans une interview accordée au journal <i>LE MONDE</i> qu'il s'agit d'un "avertissement" répondant aux provocations de l'O.A.S.
	A	.....	.....	.....	- Réunion du Conseil des Ministres qui entend un exposé de S.M. le Roi HASSAN II sur ses entretiens avec le général DE GAULLE. Cf. Vie diplomatique 10-5-62.
	A	.....	.....	.....	- Des commandos de musulmans en automobile mitraillent les passants à Alger : 19 morts et 44 blessés. Si AZZEDINE, responsable de la Z.A.A. explique dans une interview accordée au journal <i>LE MONDE</i> qu'il s'agit d'un "avertissement" répondant aux provocations de l'O.A.S.
<u>15-5</u>	A	.....	.....	.....	- Au Conseil des Ministres exposé de M. JOXE sur la situation en Algérie.
	A	.....	.....	.....	- Visite de M. Abderrahamane FARES à Alger où il rencontre Si AZZEDINE.
	A	.....	.....	.....	- Recrudescence des attentats O.A.S. qui font 67 morts et 40 blessés on compte pour la seule ville d'Alger 76 attentats qui font 56 morts dont 52 musulmans et 35 blessés. Assassinat à Sidi-Bel-Abbes du sous-préfet musulman du Telagh.



Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>15-5</u>	A				- Ouverture du procès SALAN.
<u>16-5</u>	A				- Conseil des Ministres qui décide, entre autre, que le référendum d'autodétermination aura lieu le 1er Juillet ; la mobilisation des jeunes français résidant en Algérie, à 19 ans ; la mise en disponibilité des généraux SAUVAGNAC et MONEGLIA, M. GAUTHIER est nommé recteur de l'Académie d'Alger.
	A				- Importante conférence présidée par Monsieur A. FARES sur le maintien de l'ordre à Alger.
	A				- Assassinat à Alger de l'abbé THERER, curé de la paroisse des Sources à Birmandreïs, qui avait signé l'appel à la réconciliation des communautés. <span style="float: right;">X</span>
	A				- Libération à Rabat de 4 prisonniers du F.L.N.
	A				- M. PORTOLANO, député de Bône, demande un débat sur l'Algérie au parlement.
		M			- Annonce de la création future d'une académie de Police au Maroc.
<u>17-5</u>	A				- Au cours de son voyage dans le Lot, le Général DE GAULLE, parle de l'Algérie.
	A				- Publication au J.O. d'un décret fixant les modalités techniques du scrutin d'autodétermination.
	A				- Conférence de presse de M. YAZID. Le commandant AZZEDINE et le Docteur MOSTEFAI révèlent que depuis le 19 Mars il y a eu 3 000 morts musulmans. <span style="float: right;">X</span>
	A				- Réunion de l'Exécutif provisoire à Rocher Noir qui étudie les problèmes du maintien de l'ordre du Sahara et de l'autodétermination.
	A				- Appel de l'U.G.T.A. qui indique qui en attendant un congrès national il a désigné un secrétariat provisoire élargi et qui précise les buts et les moyens de la "révolution".
	A				- A Oujda début des opérations de rapatriement des algériens réfugiés au Maroc.
	A				- <i>LE JOURNAL D'ALGER</i> cesse sa publication pour une durée indéterminée.
	A				- Le Tribunal de l'ordre public siégeant à Tizi Ouzou a condamné à des peines allant de un à quatre ans de prison, douze jeunes gens qui avaient participé à l'équipée de l'ex-colonel GARDES dans l'Ouarsenis. <span style="float: right;">X</span>
	A				- Le G.P.R.A. annonce des incidents à la frontière algéro-tunisienne démentis par la France.
	A				- Des parlementaires demandent l'ajournement du scrutin d'autodétermination et des négociations avec les Français d'Algérie.
		M			- M. Mehdi BEN BARKA affirme que le peuple marocain est décidé à ne plus subir un nouveau protectorat, au cours d'une réunion de militants de l'U.N.F.P. (selon le quotidien <i>AT TAHRIR</i> repris par le <i>PETIT MATIN</i> de Tunis).
			T		- M. A. CHAKER en inspection, jusqu'au 20, dans le gouvernorat de Sousse.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>18-5</u>	A				- Réunion du G.P.R.A. qui entend un compte rendu du chef de la représentation algérienne à la Commission du cessez-le-feu.
	A				- Commentant les récentes mesures prises pour rétablir l'ordre le Docteur MOSTEFAI déclare que "les Algériens ne veulent pas coopérer à n'importe quelle condition" et ajoute "la coopération se compromet de jour en jour".
	A				- Instruction du G.P.R.A. aux militants du F.L.N. en vue de respecter les accords d'Evian.
	A				- Le Bachaga BOUALEM, vice président de l'Assemblée nationale, député d'Orléansville, s'installe en France.
	A				- Publication d'une ordonnance au journal officiel relative au budget des services civils en Algérie pour 1962.
<u>19-5</u>	A				- Arrêté d'application de l'ordonnance du 17-5-62 parue au journal officiel du 18, appelant sous les drapeaux les jeunes gens F.S.E. (Français de souche européenne) âgés de 19 ans et demeurant à Alger et Oran et suspension des sursis d'incorporation accordés aux jeunes gens résidant à Alger et Oran.
	A				- Nouvelles mesures pour le maintien de l'ordre prises par le Haut Commissaire.
	A				- Dans son bulletin politique l'Agence, A.P.S. invoque le "droit de légitime défense" pour la population algérienne.
	A				- Dans une interview accordée au journal <i>AL ANAL</i> le commandant de Wilaya III déclare qu'il n'y a plus de prisonniers français en Kabylie.
	A				- L'Ordre des médecins d'Algérie reçoit le Président de l'Ordre national le Professeur DE VERNEJOU, et lui expose ses problèmes.
	A				- Un véritable pont aérien est établi entre Alger et la métropole.
	A				- L'O.A.S. s'attaque à Oran aux Européens qui s'apprentent à quitter l'Algérie pour la métropole.
<u>20-5</u>	A				- Message de Monseigneur DUVAL dans lequel il précise en particulier : "aucun d'entre nous, quelqu'il soit, ne peut disposer de la vie de son semblable".
<u>21-5</u>	A				- Arrêté supprimant les autorisations de voyages pour les femmes, les hommes âgés de plus de 65 ans, et les enfants de moins de 17 ans.
	A				- L'Exécutif provisoire se réunit pour étudier le mouvement préfectoral.
	A				- M. Ferhat ABBAS arrive à Tunis avant la réunion du C.N.R.A. à Tripoli.
	A				- Nette accélération des trafics aériens et maritimes entre Alger et la métropole.
<u>22-5</u>	A				- L'O.A.S. indique à Alger qu'elle ne s'opposera plus aux départs d'Européens vers la métropole.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>23-5</u>	A				- M. FARES préside à Koléa une prise d'armes de la force locale. Puis il se rend à Médéa accompagné du Docteur MOSTEFAI et de M. BENTEFTIFA. Il rencontre Selmi ABDALLAH, chef des maquis messalistes de la région. X
	A				- A l'Elysée, réunion du Comité des Affaires algériennes. M. FOUCHET est reçu par le Général DE GAULLE. A l'ordre du jour : référendum d'autodétermination, maintien de l'ordre et rapatriement.
	A				- Différentes nominations de préfets: MM. ABDELMAJID, AKLI, ELHASSAN, M. Jean ROUGE, préfet de Bône en remplacement de M. DOURS. X
	A				- Les Wilayas III et IV diffusent un tract dans lequel elles font appel au bon sens des Européens pour se désolidariser de l'O.A.S.
	A				- Une patrouille militaire est attaquée à Oran, par des musulmans. Les militaires ripostent: 7 morts et de nombreux blessés.
	A				- Fin du procès SALAN. Cf. 15-5-62.
	A				- M. BOULIN annonce que 60 milliards de dépenses sont engagées pour le recasement en métropole des Français d'Algérie.
		M			- Réunion par S.M. le Roi HASSAN II des ministres intéressés pour étudier les prochaines négociations franco-marocaines. Le Roi donne ses directives à la délégation qui va partir pour Paris : MM. Ahmed BENNAMIDE, chef de la Division du Trésor au Ministère des Finances, Amine BENDJELLOUN, Directeur de la Banque nationale de développement économique, EL GHORFI, Directeur de la recherche agronomique, SKALLI, Directeur d'"Europe" au ministère des Affaires étrangères et TAZI, Directeur des Affaires économiques au ministère des Affaires étrangères.
<u>24-5</u>	A				- A l'issue d'un conseil des Ministres, le rétablissement des libertés publiques en vue de l'autodétermination est annoncé. Le conseil des Ministres arrête la liste des membres de la Commission centrale de contrôle de l'autodétermination. Le Président en est M. Kaddour SATOR, avocat à la Cour d'Appel d'Alger. Le Conseil nomme le général de brigade Le MASSON commandant du corps d'armée d'Alger en remplacement du général de MENDITTE. X
	A				- Réunion de l'Exécutif provisoire qui examine divers rapports concernant les décrets relatifs aux dépenses sociales et de l'autodétermination.
	A				- Communiqués officiels du commandant supérieur des Forces en Algérie et du Haut Commissariat sur la situation des Harkis et plan de transfèrement de ceux qui désirent s'installer en métropole. X
	A				- L'agence A.P.S. annonce que 281 musulmans ont été libérés le 23 Mai et remis au comité F.L.N. ; l'Agence précise qu'il ne reste plus de détenus politiques musulmans à la prison d'Oran.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
24-5	A			- Le barrage électrifié disposé le long de la frontière algéro-tunisienne est ouvert dans la région d'Haïdra afin de laisser passer les membres de la commission centrale tri-partite pour les réfugiés algériens.
	A			- Un commando O.A.S. ouvre le feu à Alger contre des dockers musulmans. Des éléments de la force locale interviennent pour la première fois pour empêcher des réactions musulmanes à la suite de cet attentat.
	A			- Sur un mot d'ordre de l'O.A.S. lancé à la suite du verdict du procès SALAN grève générale des Européens à Philippeville et à Bône.
	A			- Un engagement oppose à Mostaganem un élément armé F.L.N. aux forces de l'ordre : 4 musulmans sont tués.
				T ..... - Le président BOURGUIBA préside les cérémonies marquant à La goulette l'entrée en service de plusieurs unités navales. T ..... - "... Le socialisme est le but vers lequel tend la Tunisie dans ses efforts économiques" déclare le Président BOURGUIBA à <i>El Noussawer</i> .
25-5	A			- Communiqué du ministère d'Etat chargé des Affaires algériennes fixant la date du scrutin d'autodétermination le 1-7-62.
	A			- Les membres du G.P.R.A. quittent Tunis pour Tripoli où le C.N.R.A. se réunira vers le 30.
	A			- Visite à Rocher Noir de M. BOULIN, qui annonce que tout sera mis en œuvre pour faciliter le départ des Français d'Algérie désireux de gagner la métropole.
	A			- Arrêté de l'Exécutif provisoire relatif aux électeurs résidant hors du territoire algérien (à propos du scrutin d'autodétermination).
	A			- En raison de l'excessive affluente de voyageurs se rendant en métropole, l'accès de l'aéroport de Maison Blanche à Alger est interdit par les autorités.
	A			- Recrudescence des attentats O.A.S. à Alger.
	A			- Requête en révision de la sentence prononcée contre le général JOUHAUD. M ..... - Ouverture à Casablanca du 2ème Congrès de l'U.N.F.P. en présence de nombreuses personnalités étrangères, politiques et syndicales.
26-5	A			- M. BOZZI, préfet est nommé directeur général des collectivités locales et de l'administration générale en Algérie.
	A			- L'Agence A.P.S. annonce le ralliement à l'A.L.N. de Selmi ABDALLAH qui était resté en dissidence après la liquidation des bandes M.N.A. de Bellounis. La même agence annonce que les commissions locales de cessez-le-feu viennent d'être mises en place sur tout le territoire de la Wilaya II.
	A			- 18 établissements scolaires sont détruits à Alger par des explosions suivies d'incendies.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
27-5	A			- L'exode des Français d'Algérie s'accroît. Pont aérien entre l'Algérie et la métropole : des milliers de rapatriés sont arrivés à Marseille, Bordeaux, Toulouse et Paris.
	A			- Publication au journal officiel d'une ordonnance portant suppression du Haut Tribunal Militaire, institué en Mai 1961 pour juger les auteurs du putsch du 22 Avril 1961.
	A			- Une quarantaine de commissions de cessez-le-feu, fonctionnent dans toute l'Algérie. <span style="float: right;">X</span>
28-5	A			- Installation du tribunal de l'ordre public de Tlemcen. <span style="float: right;">X</span>
	A			- Mise en liberté totale du leader nationaliste M. N. A. Messali HADJ.
	A			- Dix écoles sont incendiées à Alger.
		M		- M. Allal AL FASSI, président du parti Istiqlal, commente les déclarations faites à Paris, par le Président de la République mauritanienne.
29-5	A			- Le Président FARES reçoit M. Jacques CHEVALLIER, ancien député maire d'Alger, ancien ministre. <span style="float: right;">T</span>
	A			- Circulation de rumeurs concernant des contacts G.A.S.-F.L.N., démenties par MM. FARES et MOSTEFAI.
	A			- Conférence de Presse de l'U.G.T.F.A.S. qui dans un appel à tous les algériens, aux français, au monde libre, demande l'égalité politique comme condition pour rester en Algérie. L'Union se déclare prête, pour rester en Algérie à entrer en contacts avec les algériens "F.L.N. compris". <span style="float: right;">X</span>
	A			- Deux Européens condamnés à mort par le Tribunal de l'Ordre public de Tizi-Ouzou. <span style="float: right;">X</span>
	A			- Interview de M. BOULIN à la Radio, dans laquelle, il annonce de nouvelles mesures de décentralisation en faveur des rapatriés.
	A			- Séjour en Algérie du Conseiller d'Etat PIGNON, et du Professeur de VERNEJOU, membres de la Commission de Sauvegarde. (jusqu'au 31). <span style="float: right;">X</span>
			M	
			T	- Le bureau exécutif de la Fédération générale des fonctionnaires reçu par M. BEN SALAH, évoque notamment les problèmes du pouvoir d'achat des fonctionnaires et de la titularisation des agents temporaires.
30-5	A			- Débat sur l'Algérie à l'Assemblée nationale, fixé au 5 Juin. Interventions de MM. JOXE et BOULIN, sur la situation en Algérie et les rapatriés. Motion du groupe Unité de la République.
	A			- Exposé sur l'Algérie à la Commission de la Défense nationale par son président M. BERGASSE.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>30-5</u>	A			- Premiers passages de rapatriés algériens de Tunisie à Haïdra, après l'ouverture du barrage devant la commission, tripartite, sous le contrôle du délégué de l'O.N.U. M. Stanley WHRIGT.	
	A			- Création d'une cour militaire de justice (en remplacement du Haut Tribunal Militaire) annoncée à l'issue d'un Conseil des Ministres, parmi d'autres décisions portant sur l'autodétermination, les agents communaux d'Algérie, le code électoral et le corps préfectoral algérien. M. BOULIN annonce à l'issue du Conseil que 20 navires par semaine seront affectés aux liaisons Algérie-métropole.	
	A			- Ordonnance n° 62-611 du 30-5-62 relative à la situation des fonctionnaires et cadres de l'Etat au service en Algérie.	
	A			- Contacts entre Européens et A.L.N. à Miliana et le 31 à Belcourt-Alger.	
				T	- Décret n° 62-173 portant fixation de la loi des cadres du secrétariat d'Etat aux Postes, télégraphes et téléphones.
<u>31-5</u>	A			Nouveaux appels aux Européens d'Algérie par MM. ROTH, Bernard TRICOT en faveur des accords d'Evian.	
	A			- M. BEN BELLA pendant son séjour à Belgrade déclare que l'Algérie se rangera parmi les neutres.	
	A			- Diminution de la fréquence des attentats O.A.S.	
				M	- Voyage d'inspection de S.M. le Roi HASSAN II à Fès et à Meknès, sièges des 3ème et 4ème régions militaires.
				T	- Nomination par le Président BOURGUIBA des deux premiers officiers généraux de l'Armée tunisienne.
<u>1-6</u>	A			- et jusqu'au 7, poursuite des travaux du C.N.R.A. à Tripoli. Le 5-6 deux documents seront publiés sur cette réunion.	
	A			M. Marc LAURIOL, député d'Alger, entouré de MM. MARÇAIS, député d'Alger, MONTALDO, PAULIAN, sénateurs, du Docteur COUNIOT, médecin chef de l'hôpital d'Oran, et M. KALFLECHE, du barreau d'Alger, fait une déclaration pour demander notamment une garantie internationale à l'application des Accords d'Evian.	
	A			- Allocution de M. FOUCHET aux Européens d'Algérie : "... tournez-vous vers l'avenir car il y en aura un'.	
	A			- et jusqu'au 5, entretiens entre les représentants de l'Exécutif provisoire et des milieux européens chez M. CHEVALIER. (MM. FARES, SUSINI, GARDES y assistent. Le secrétaire général de l'U.G.T.F.A.S. est reçu par MM. FARES, ROTH, MOSTEFAI et les membres de l'Exécutif provisoire).	
	A			- Aucun acte de terrorisme, à Alger ; levée du couvre feu.	

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>1-6</u>	A			- L'A.P.S. signale qu'il faut rappeler que l'ensemble des mesures prévues à Evian ne sont applicables aux Français d'Algérie que s'ils ne sont pas des criminels de guerre et si, depuis le 19 Mars 1962, ils n'ont accompli aucun crime passible de poursuites judiciaires.
	A			- Dans son organe <i>La Voix du Peuple</i> , le M.N.A. propose la création d'un "gouvernement national provisoire" après l'autodétermination.
			T	- 1° Mohareem : Fête nationale et fête de la victoire, septième anniversaire du retour d'exil de BOURGUIBA.
<u>2-6</u>	A			- Arrêté : constitution de la liste des partis et groupements admis à participer à la campagne électorale pour la consultation d'autodétermination.
	A			- Allocution radiodiffusée du Dr MOSTEFAI invitant les Algériens à se faire inscrire sur les listes électorales en vue du scrutin du 1-7.
	A			- Le M.N.A. se transforme en parti politique légal sous le nom de P.P.A. (Parti du Peuple Algérien).
<u>3-6</u>	A			- Le J.O. publie au titre du Ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes un décret portant nomination des membres de la Commission centrale de contrôle des opérations du référendum d'autodétermination en Algérie.
	A		T	- Emissions pirates O.A.S. à Alger et à Oran, sur les négociations en cours ; Oran est contre. - M. BEN AMARA, directeur adjoint du Néo-Destour, préside à Kairouan une réunion des cadres destouriens.
<u>4-6</u>	A			- Rapatriement des réfugiés algériens en Tunisie : décisions concernant le démarrage de nouveaux centres de départ en Tunisie.
<u>5-6</u>	A			- Publication d'une lettre adressée à SALAN dans laquelle JOUHAUD demande à l'O.A.S. d'arrêter les combats.
	A			- Débat sur la motion de censure sur l'Algérie déposée le 30-5 par le groupe Unité de la République à l'Assemblée nationale. Multiples interventions dont celles des députés algériens.
	A			- Déclaration sur la coopération des communautés dans son département par le Préfet MAHIOU à la première session du conseil général de Tiheri.
	A			- Selon l'Agence A.P.S. une importante réunion des chefs O.A.S. de toute l'Algérie, se serait tenue quelque part dans le grand Alger les 1,2,3,6-62, pour prendre des dispositions sur l'exode des Européens.
	A			- M. FARES reçoit MM. CHEVALLIER et SCHIAFFINO puis une délégation des syndicats C.G.T. F.O. d'Alger, enfin des dirigeants de l'agriculture du Constantinois.
A				- Le P.C.A. dépose sa demande d'agrément entre les mains du président de la commission centrale de contrôle du scrutin d'autodétermination.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>5-6</u>		M	.....	.....	- "Nous nous sentons tous suffisamment forts pour tendre la main au Souverain" déclare M. BEN BARKA à l'agence U. P. I. M.
<u>6-6</u>	A	.....	.....	.....	- Le Président FARES reçoit M. DE WAILLY, gouverneur de la Banque d'Algérie ; M. PIOLET, Directeur régional des anciens combattants et M. Mustapha TAMZALI, Vice Président de la chambre de commerce et du patronat.
	A	.....	.....	.....	- Après son entretien avec M. CHEVALLIER le président FARES décide de se rendre à Tunis. M. MOSTEFAI accepte de recevoir M. CHEVALLIER.
	A	.....	.....	.....	- L'O. A. S. rompt la trêve et l'agence A. P. S. dément toute négociation avec "les criminels de l'O. A. S."
<u>7-6</u>	A	.....	.....	.....	- Rupture de la trêve O. A. S. : nombreux attentats et destructions d'édifices ; 600 000 volumes et documents détruits dans les Facultés d'Alger à la suite d'explosion de plusieurs grenades incendiaires.
	A	.....	.....	.....	- Sept partis politiques ont déposé leur demande d'agrément pour la campagne électorale du scrutin d'auto-détermination. Un parti mixte d'Européens et de musulmans a été constitué : le "Comité Blida-Mitidja pour le soutien des Accords d'Evian" (CBMSAE).
	A	.....	.....	.....	- Fin des travaux du C. N. R. A. à Tripoli, consacrés à un projet de programme du F. L. N. qui a finalement été adopté. (Cf. le texte de ce programme dans les documents publiés).
	A	.....	.....	.....	- MM. FARES, MOSTEFAI, BENTEFTIFA se rendent à Tripoli alors que M. BEN KHEDDA a déjà quitté la réunion.
	A	.....	.....	.....	- M. Christian FOUCHET est reçu successivement par le général DE GAULLE et par M. POMPIDOU. Les entretiens ont porté sur la situation en Algérie et les événements survenus depuis une semaine.
	A	.....	.....	.....	- M. J. C. SARRADET, un des chefs de l'O. A. S. Alger, demande la poursuite des contacts entre l'O. A. S. et le F. L. N. et préconise l'arrêt du terrorisme, au cours d'une conférence de presse organisée par l'U. G. T. F. A. S.
<u>8-6</u>	A	.....	.....	.....	- Allocution radiotélévisée du général DE GAULLE dans laquelle le chef de l'Etat fait une mise au point de l'évolution de la situation algérienne.
	A	.....	.....	.....	- Cinq partis sont agréés par la Commission de contrôle et sont donc admis à participer à la campagne électorale pour le scrutin d'autodétermination. Trois demandes ont été écartées pour vice de forme : celles du "Comité pour l'Algérie nouvelle" ; du P. P. A. ; de la S. F. I. O. (Fédérations d'Algérie).
		M	.....	.....	- Le Roi HASSAN II reçoit M. CHERKAOUI qui le met au courant de l'état des négociations franco-marocaines.
<u>9-6</u>	A	.....	.....	.....	- Le Président FARES s'entretient à Tunis avec le Président BEN KHEDDA de l'évolution de la situation en Algérie et des contacts avec certaines personnalités européennes.



Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>9-6</u>	A				- Le journal officiel publie, au titre du Ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, le décret portant convocation des électeurs d'Algérie en vue de leur participation au référendum d'autodétermination en Algérie. Cf. Documents publiés.
	A				- L'Exécutif provisoire décide d'octroyer un délai supplémentaire aux partis pour leur permettre de régulariser leur demande.
	A				- Décret portant création d'un commandement interarmés à Mers-el-Kébir. Le 13-6 nomination du vice-amiral BARTHELEMY.
	A				- Ordonnance n° 62-657 relative au reclassement des agents titulaires départementaux et communaux d'Algérie rapatriés en métropole.
	A				- Arrêté du Haut Commissaire de la République en Algérie portant dissolution des services de formation des Jeunes en Algérie.
	A				- Sabotage et incendie à Hassi Touareg.
	A				- Accrochage à Daraki entre F.L.N. et M.N.A. : 6 morts, 15 blessés. 15 morts musulmans et 2 légionnaires tués dans un accrochage entre l'A.L.N. et la Légion à Sidi-bel-Abbes.
<u>10-6</u>	A				- Transfert de Tunis à Alger de tous les services du ministère de l'Information du G.P.R.A.
	A				- Le CESTO (Comité d'entente des syndicats de travailleurs d'Oranie) présente son programme pour arriver du cessez-le-feu à la paix. ✓
	A				- Démission du Conseil municipal d'Oran pour impossibilité d'exercer ses activités.
	A				- Arrivée à Alger de MM. FARES, MOSTEFAI, BEN TEFTIFA, Belkacem KRIM. Conférence de presse de M. MOSTEFAI dans laquelle il fait le point sur le voyage qu'ils viennent d'effectuer à Tunis.
	A				- Rapatriement des réfugiés algériens du Maroc et de Tunisie : plus de 35 000 réfugiés ont regagné l'Algérie.
	A				- Ouverture de la campagne électorale pour le référendum d'autodétermination.
<u>11-6</u>	A				- Au cours d'une interview télévisée de M. YAZID, le ministre déclare que pour le F.L.N. la remise en cause des Accords d'Evian est inconcevable. Le F.L.N. sera partout en Algérie pour la campagne électorale avec comme mot d'ordre la coopération. ✓
	A				- Le Président FARES et le Docteur MOSTEFAI s'entretiennent avec le Haut Commissaire et le Général FOURQUET. ✓
	A				- Le Docteur MOSTEFAI reçoit des médiateurs européens auxquels il annonce que la force de l'ordre sera ouverte aux Européens et qu'une amnistie sera accordée. ✓
	A				- M. Belkacem KRIM visite le P.C. de la Wilaya III en compagnie du colonel Mohand Ou El HADJ.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>11-6</u>	A				- Des A.T.O. ouvrent le feu à Alger : 14 Européens tués, plusieurs blessés.
	A				- Incidents dans la région parisienne entre algériens et policiers. Publication d'un communiqué de la préfecture de police sur les incidents du même ordre qui ont eu lieu le 10. Déclaration de M. ZITOUMI.
	A				- Un deuxième plan d'urgence est prévu pour les rapatriés d'Algérie en métropole a précisé M. BOULIN.
			T		- M. Taieb MEHIRI inaugure à Kalaat-El-Andleus un complexe de bâtiments administratifs et commerciaux. Déclaration sur les efforts de reconstruction du pays et sur les problèmes intérieurs en général.
<u>12-6</u>	A				Contrepropositions des activistes au mémorandum remis par le Docteur MOSTEFAL. Elles remettent en cause les Accords d'Evian en réclamant qu'un statut organique soit donné à la Communauté européenne.
	A				- La Wilaya I diffuse un tract adressé aux Européens et leur assurant "qu'ils ont leur place en Algérie".
	A				- Réunion de travail à Rocher Noir (FOUCHET, FOURQUET, FARES, MOSTEFAL) sur le maintien de l'ordre après l'autodétermination.
	A				- Installation par le préfet de Tizi Ouzou des sous préfets musulmans d'Azazga, de Fort National et de Dra El Mizan.
<u>13-6</u>	A				- Déclaration du G.P.R.A. ouvrant la campagne électorale. Le Président BEN KHEDDA aborde notamment le problème de la réforme agraire et le statut des Français d'Algérie.
	A				- Par décision du Ministre de l'intérieur des algériens sont refoulés en Algérie à la suite des incidents qui se sont produits à Paris et à Lyon les 10 et 11-6. L'Agence A.P.S. proteste contre les brutalités dont sont victimes les algériens travaillant en France.
	A				"Les négociations O.A.S. -F.L.N. continuent", annonce une émission clandestine de l'O.A.S. SUSINI renoncerait aux propositions du 12 pour accepter le texte mis au point par MOSTEFAL.
	A				- MM. JOXE, BOULIN, FREY font le point du problème algérien devant le conseil des Ministres.
	A				- Intense activité à Rocher Noir pour la préparation des élections. Le P.P.A. en particulier a régularisé sa situation.
	A				- A Alger les services de météorologie sont détruits à l'explosif et les bureaux de l'O.C.R.S. incendiés.
<u>14-6</u>	A				- Nouvelle rencontre JOXE-Saab DAHLAB, en territoire français, aux Rousses, rendue publique le 17.
	A				- Au cours d'une émission pirate le "Haut Commandement de l'Armée secrète" annonce l'intensification de la "politique de la terre brûlée" et demande aux Européens de se regrouper immédiatement dans l'Oranie.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>14-6</u>	A				- Réunion à Rocher Noir à laquelle assiste Belkacem KRIM, qui étudie la situation à Sidi Bel Abbès où des troubles graves ont eu lieu entre musulmans et légionnaires ; le financement de l'autodétermination, les contacts entre Européens et Algériens.
	A				- Attentat O.A.S. contre le général GINESTET commandant le corps d'armée d'Oran, Le Colonel MABILIE est tué, le général grièvement blessé.
	A				- L'Agence A.P.S. exclut formellement la solution de la double nationalité pour les Français d'Algérie. <span style="float: right;">X</span>
<u>15-6</u>	A				- Rencontre FARES-MOSTEFAI, J. J. SUSINI. <span style="float: right;">X</span>
	A				- Arrivée à Rocher Noir de M. Mohamed BOUDIAF, Vice-Président du G.P.R.A.
	A				- L'Hôtel de ville d'Alger dynamité : 1 militaire du contingent tué, 43 blessés. Attentats à l'explosif contre l'Hopital Mustapha.
	A				- A Oran, 10 C.R.S. et un gendarme tués ; début du repli des Européens du bled vers Oran, selon les consignes de l'O.A.S.
	A				- La commission centrale du contrôle du scrutin d'autodétermination rejette définitivement la demande d'admission du P.P.A. ex-M.N.A. et agrée celle des Fédérations S.F.I.O. d'Algérie et du Comité pour l'Algérie nouvelle (Européens libéraux). Le M. N. A. proteste le 16-6.
<u>16-6</u>	A				- Voyage du général DE GAULLE en Franche-Comté, au cours duquel il évoque, à plusieurs reprises, l'Algérie.
	A				- Selon <i>JEUNE AFRIQUE</i> GODARD aurait écrit à M. BOUSSOUF.
<u>17-6</u>	A				- A l'issue des conversations engagées depuis un mois, un accord est intervenu entre les activistes européens et les nationalistes algériens. Allocution du Docteur MOSTEFAI ; ordre de suspendre les combats lancés par l'O.A.S. M. Ch. FOUCHET approuve au nom du gouvernement français ce pas fait vers la coexistence des communautés. Mais au Caire l'entourage de BEN KHEDDA se refuse à tout commentaire.
	A				- Au cours de son voyage en Franche-Comté le général DE GAULLE déclare "le problème algérien, pour ce qui est de la France, nous l'avons réglé... par les accords d'Evian... Après, ce qui c'est passé, c'est une espèce de prodige et je suis convaincu que l'histoire dira que c'est une grande réussite française et algérienne".
	A				- Ouverture de la campagne pour le référendum d'autodétermination.
<u>18-6</u>	A				- Sur les ondes de France V, appel du Président FARES invitant toutes les populations d'Algérie à voter "Oui" au référendum d'autodétermination et à fraterniser. "Le but à atteindre est la réconciliation générale".

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
18-6	A				Appel de l'U.G.T.F.A.S. invitant les Européens à "jouer la carte d'une Algérie nouvelle".
	A				Première prise de position d'un membre du G.P.R.A. sur l'accord de Rocher Noir entre activistes et nationalistes : M. AIT-AHMED, déclare "L'accord d'Alger ne touche ni de près ni de loin les Accords d'Evian".
	A				L'O.A.S. d'Oran et celle de l'Est désavouent les "accords d'Alger" et poursuivent le combat.
	A				- L'A.P.S. dans son bulletin politique dénonce la conception "dangereuse et anachronique" de l'Algérie multi-communautaire.
			T		- Visite d'inspection de M. Abdelmajid CHAKER dans le Sud Tunisien.
19-6	A				Déclarations optimistes sur les accords du 17 Juin de J.J. SUSINI et du colonel Mohand OU EL HADJ.
	A				- M. BEN KHEDDA fait publier un communiqué officiel dans lequel il insiste sur l'Unité du territoire algérien et sur la sécurité, mais passe sous silence l'accord conclu entre activistes et nationalistes ; surprise inquiète à Paris devant cette attitude.
	A				- Création de l'Association de sauvegarde des droits des Européens d'Algérie.
		M			- Retour à Rabat de MM. ALAOUI et BENHIMA qui viennent d'effectuer une tournée d'inspection dans le Nord du Royaume.
20-6	A				Allocution à la T.V.F. de M. Jacques CHEVALLIER, ancien Maire d'Alger, en faveur de l'Algérie nouvelle.
	A				Au cours d'une émission pirate, l'ex-colonel GARDES annonce son ralliement aux Accords de Rocher Noir.
21-6	A				- La campagne électorale de l'autodétermination commence à la radio et à la télévision.
	A				- Réunion hebdomadaire de l'Exécutif provisoire consacrée à l'examen des problèmes financiers et à un projet de décret relatif aux statuts des villes d'Alger et d'Oran en application des déclarations du 19 Mars.
	A				- Le Comité des Affaires algériennes étudie le problème du transfert de souveraineté en Algérie.
	A				- Le G.P.R.A. diffère la réunion prévue pour discuter des accords d'Alger (information due à <i>ORAN REPUBLICAIN</i> et <i>DEPECHE CONSTANTINE</i> en contradiction avec déclarations de BEN KHEDDA, du 19-6 et celle de AIT-AHMED du 18-6).
	A				"Le Gouvernement français a facilité les accords Exécutif-O.A.S. pour permettre le ralliement des éléments européens les plus hostiles à la politique de coopération" annonce M. PEYREFITTE à l'issue du conseil des Ministres.
	A				- Suppression du couvre-feu, levée de la censure et reprise du travail à Alger.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>21-6</u>		M	.....	.....	- Mesures anti-sionistes prises par le gouvernement de Casablanca pour mettre fin à l'activité d'organisation qui préparent clandestinement l'émigration de sujets juifs marocains vers Israël. <span style="float: right;">X</span>
		M	.....	.....	- S. M. le Roi HASSAN II a un long entretien avec MM. BALAFREJ (Affaires étrangères) GUEDIRA (Intérieur, agriculture) et Driss SLAOUI (Directeur du Cabinet royal). Cet entretien a porté sur les résultats de la conférence des Chefs d'Etat des pays de Casablanca.
<u>22-6</u>	A	.....	.....	.....	- A Alger des chefs F. L. N. tombent dans une embuscade du M. N. A. Cf. le 25-6.
	A	.....	.....	.....	- Un règlement promulgué par l'Exécutif provisoire décide le recrutement dans les A. T. O. d'une première tranche de 225 européens. <span style="float: right;">X</span>
	A	.....	.....	.....	- Dans une lettre adressée à l'A. F. P., l'ex-général GARDY, chef de l'O. A. S., d'Oran, refuse de reconnaître les accords d'Alger. <span style="float: right;">X</span>
	A	.....	.....	.....	- Explosions en série à l'Académie d'Oran.
	A	.....	.....	.....	- 20 explosions à Bône - poursuite de l'opération "terre brûlée".
<u>23-6</u>	A	.....	.....	.....	- M. FARES se rend à Paris.
	A	.....	T.	Mgh.	- M. MASMOUDI, dans un éditorial publié par l'hebdomadaire <i>JEUNE APRIQUE</i> , souligne qu'une "Algérie, même pour un temps, divisée, serait plus dangereuse pour l'Afrique du Nord, qu'une Algérie en guerre".
	A	.....	.....	.....	- MM. BOUDIAF et Belkacem KRIM présentent au G. P. R. A. leur rapport sur les accords du 17 Juin entre l'O. A. S. et l'Exécutif provisoire. <span style="float: right;">X</span>
	A	.....	.....	.....	- L'Agence A. P. S. déclare "le peuple algérien se félicite du ralliement de nombreux Européens aux Accords d'Evian". <span style="float: right;">X</span>
	A	.....	.....	.....	- Rapprochement des Communautés à Tlemcen et Sidi Bel Abbès.
<u>24-6</u>	A	.....	.....	.....	- Les opérations du scrutin d'autodétermination ont commencé en Tunisie pour les électeurs algériens et les Français d'Algérie résidant sur le territoire de la République tunisienne.
	A	.....	.....	.....	- L'O. A. S. d'Oran recommande aux Européens le repli sur la France avant le 1er Juillet. <span style="float: right;">X</span>
	A	.....	.....	.....	- Au cours d'un séjour privé en France, M. FARES a un long entretien avec M. JOXE au sujet de divers problèmes posés par le scrutin d'autodétermination.
<u>25-6</u>	A	.....	.....	.....	- Plusieurs intermédiaires nouveaux, parmi lesquels M. Pierre LAFONT, ancien député d'Oran, directeur de <i>L'ECHO D'ORAN</i> , participent aux négociations qui se poursuivent à Rocher Noir et qui concernent Oran. <span style="float: right;">mm</span>
	A	.....	.....	.....	- Décès du Général GINESTET, blessé à la suite d'un attentat O. A. S. le 14-6 à Oran.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>25-6</u>	A				- Le Commandant Si MOHAMMED, adjoint de Si AZZEDINE, Commandant de la zone autonome d'Alger, est mort des suites de ses blessures après un attentat commis par des musulmans le 23-6.
	A				- M. Henri ALLEG, proteste contre l'interdiction (qui lui a été motivée par le préfet) de faire reparaitre <i>ALGER REPUBLICAIN</i> dont il avait assumé la direction jusqu'en Septembre 1955 date de son interdiction.
	A				- Après une interruption de trois mois, les préposés des P.T.T. ont repris leur service dans le grand Alger.
	A				- Dix Européens sont libérés par le F.L.N. à Oran.
	A				- Explosion du dépôt de carburant du port d'Oran, suscitant un gigantesque incendie.
<u>26-6</u>	A				- Réunion plénière du G.P.R.A. à Tunis consacrée à l'étude des problèmes qui se poseront à l'Algérie au lendemain du référendum d'autodétermination.
	A				- L'Exécutif provisoire examine l'avant projet de décret sur l'organisation administrative des villes d'Alger et d'Oran.
	A				- Dans un communiqué, le bureau politique du M.N.A. dément formellement les bruits qui ont circulé attribuant au M.N.A. l'attentat qui a causé la mort de Si MOHAMMED cf. 23-6 et 25-6.
	A				- Dans une déclaration radiodiffusée à l'occasion de la campagne électorale, le P.C.A. appelle à voter <i>OUI</i> mais critique les accords du 17-6.
	A				Le Colonel DUFOUR, au cours d'une émission pirate diffusée à Oran "donne l'ordre d'interrompre les destructions qui ont été préparées et qui pourraient aggraver le calvaire de ceux qui attendent avec angoisse le moment de s'embarquer".
	A				- Formation d'un "Comité constantinois de coopération" qui s'efforce de regrouper les Algériens de toutes origines.
	A				- Appel de Monseigneur DUVAL incitant "les fils de l'Eglise à accomplir leur devoir civique le 1er Juillet".
<u>27-6</u>	A				- On annonce dans la nuit à Rocher Noir que Mohamed KHIDER aurait démissionné du G.P.R.A.
	A				- M. FARES informe l'Exécutif provisoire des démarches qu'il a effectuées au cours de son séjour à Paris.
	A				Capitulation de l'O.A.S. d'Oran, fuite de l'ex-général GARDY ; ordre de l'ex-colonel DUFOUR de cesser les destructions.
	A				Au cours d'une émission pirate, Jean Jacques SUSINI fait appel à la coopération des communautés sur la base des accords du 17 Juin.
	A				- M. YAZID déclare à la presse que le G.P.R.A. entrera en Algérie en tant qu'équipe dirigeante et dément d'autre part l'information selon laquelle M. KHIDER aurait démissionné.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>28-6</u>	A				- Création à Oran d'un "Comité de conciliation" groupant des personnalités de toutes origines. <span style="float: right;">α</span>
	A				- M. BEN BELLA qui n'a pas assisté à l'audience accordée au G.P.R.A. par le Président BOURGUIBA (Cf. vie diplomatique) quitte brusquement Tunis pour Tripoli à bord d'un avion égyptien.
	A				- L'Exécutif provisoire déclare n'avoir reçu aucune candidature d'Européen pour servir dans la force locale à la suite de son communiqué demandant aux candidats de faire parvenir leur demande par lettre express recommandée. <span style="float: right;">M</span>
<u>29-6</u>	A				- Une délégation du patronat d'Algérie est reçue par l'Exécutif provisoire.
	A				- M. Ferhat ABBAS rentre en Algérie. Il est acclamé à Tebessa.
	A				- Appel de la Wilaya VI aux Européens du Sahara.
	A				- Manifestation de conciliation à Oran. <span style="float: right;">α</span>
	A				- Au cours d'une émission pirate, J.J. SUSINI demande aux Européens de voter <i>OUI</i> au référendum d'autodétermination. <span style="float: right;">M</span>
	A				- Allocution de M. BEN KHEDDA dans laquelle il déclare notamment "l'Algérie va accéder à l'indépendance dans des conditions qui écarteront à jamais les inquiétudes des Français". Il appelle d'autre part les Algériens à l'union au tour du F.L.N. et du G.P.R.A. pour "La réalisation des objectifs de la Révolution qui ne fait que commencer".
<u>30-6</u>	A				- Destitution par le G.P.R.A. des trois officiers-membres de l'Etat-major de l'A.L.N. : le Colonel BOUMEDIENNE et les Commandants MENDJILI et SLIMANE; Protestation de l'A.L.N.
	A				- Le journal officiel publie plusieurs textes relatifs à l'Algérie. Une ordonnance supprime le Tribunal de l'ordre public à partir du 1-7 et l'armée française est désormais consignée.
	A				- Allocution de M. CH. FOUCHET à la veille du scrutin d'autodétermination.
<u>1-7</u>	A				- L'Algérie a voté massivement l'indépendance.
	A				- Le Colonel BOUMEDIENNE et le Commandant MENDJILI, dégradés par le G.P.R.A. sont en fuite. BEN BELLA se dissocie de cette décision. L'Etat major de l'A.L.N. proteste. Le Commandant OUAMRANE serait gardé à vue.
	A				- M. Ch. FOUCHET fait le point des "accords du 17 Juin" et estime que le F.L.N. respectera les accords d'Evian. Quant à M. CHEVALLIER il pense que 80 % des Français reviendront en Algérie. <span style="float: right;">M</span>
<u>2-7</u>	A				- Meeting avec allocution de Ben KHEDDA à Tunis à l'occasion de l'indépendance. Il y parle de la coopération franco-algérienne, de l'Unité et de la paix.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>2-7</u>	A				- Découverte d'un complot tendant à la prise du pouvoir par des membres de l'E. M. de l'A. L. N.
	A				- Déclarations de M. FOUCHET et du général FOURQUET au lendemain de l'indépendance.
			T		- Messages d'appui et de soutien envoyé par l'U. G. T. T. et la Jeunesse destourienne au chef de l'Etat après l'évacuation des troupes françaises de Menzel-Bourguiba.
<u>3-7</u>	A				- Le Général DE GAULLE proclame à 10h.30 l'indépendance de l'Algérie après le Conseil des Ministres.
	A				- A Rocher Noir : proclamation solennelle des résultats du référendum et transfert des compétences à l'Exécutif provisoire.
	A				- Déclaration de M. BEN KHEDDA aux populations d'Algérie "... L'Etat sera un serviteur du peuple et non du gouvernement". Nouvel appel aux Européens.
	A				- Le G.P.R.A. arrive à Alger. Journée chômée et payée à l'occasion de la proclamation de l'indépendance. Slogans : "Un seul héros, le peuple"; "Unité et Paix".
	A				- "L'autorité du G.P.R.A. n'est mise en cause par aucun de ses membres" déclare un porte parole du G.P.R.A. à Tunis, tandis qu'à Benghazi, M. BEN BELLA affirme qu'il n'entreprendra rien contre le G.P.R.A.
	A				- M. YAZID déclare que les Algériens sont prêts à construire l'indépendance "avec les Français d'Algérie et non contre eux".
	A				- Les Wilayas I et V lancent des appels à l'Unité et demandent la réunion du C.N.R.A.
	A				- Désertions d'unités de force de l'ordre dans l'Algérois. Précisions sur le limogeage du Colonel BOUMEDIENNE.
	A				- et le 4, les premiers détachements de l'A.L.N. stationnés en Tunisie commencent à entrer en Algérie.
<u>4-7</u>	A				- Première réunion du G.P.R.A. à Alger. Il se préoccupe de la mise en place des institutions de l'Etat.
	A				- Au cours d'une manifestation à Tlemcen, deux membres de la Wilaya V accusent BEN KHEDDA de rompre l'unité de l'armée et du peuple. Ils réclament la convocation du C.N.R.A. BEN KHEDDA est qualifié de "traître".
	A				- "Pas d'affaire BEN BELLA" déclare le G.P.R.A. tandis que M. BEN BELLA rencontre au Caire, Tawfik AL-MADANI ambassadeur du G.P.R.A. auprès de la Ligue arabe, et réaffirme son appui à toutes les dispositions d'Evian mais son désaccord quant à la décision prise contre l'A.L.N.
	A				- Dans un communiqué publié à Paris le P.P.A. demande qu'il soit mis fin aux luttes intestines.
<u>5-7</u>	A				- Fêtes officielles de l'Indépendance.



Dates	A.	M.	T.	Mgh.
5-7				- M. BEN KHEDDA prononce un discours dans lequel il précise que "les manifestations sont terminées ; demain tous au travail, chacun à son poste..." Défilé de l'indépendance à Alger. Appel de la Z.A.A. au calme.
	A			- Les locaux de la mission permanente du G.P.R.A. à Rabat sont occupés par l'A.L.N.
	A			- Fusillade à Oran : 20 à 30 morts dont 14 Européens. (25 morts, 163 blessés selon le <i>PETIT MATIN</i> ).
	A			- BEN BELLA accorde deux interviews, une à l'A.F.P. au Caire et l'autre au Journal <i>AL AHRAN</i> . Dans les deux il condamne la destitution de l'Etat Major de l'A.L.N. Mais déclare n'être pas opposé aux accords d'Evian.
	A			- F. ABBAS fait une déclaration analogue à Sétif.
	A			- La F.F.F.L.N. déclare, à Paris, ne recevoir d'ordre que du seul G.P.R.A. qui est seul habilité à demander une réunion du C.N.R.A. Les membres du F.L.N. de Rabat s'élèvent aussi contre la main mise des éléments Benbellistes.
	A			- L'un des responsables de l'Etat Major de l'A.L.N. à Ghardimaou communique à la Presse le texte du procès-verbal du C.N.R.A. signé le 7-6-62 à Tripoli par MM. BEN BELLA, ABBAS, KHIDER, A. FRANCIS, Rabah BITAT, Saïd BOUMENDJEL. Il donne des précisions sur le départ de BEN KHEDDA cf. vie politique le 7-6-62.
6-7	A			- M. Saad DAHLAB déclare que l'Exécutif provisoire administre le pays jusqu'à l'élection de l'Assemblée nationale. Le G.P.R.A. se contente des affaires extérieures.
	A			- BEN BELLA déclare à l'A.F.P. que les mesures prises à l'encontre de l'Etat Major de l'A.L.N. doivent être rapportées et le C.N.R.A. réuni dans les plus brefs délais.
	A			- Le R.A.A. devient J.O.E.A. : journal officiel de l'Etat algérien, 1ère année. N° 1. - Ce numéro contient : La proclamation des résultats du référendum d'autodétermination du 1er Juillet et la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, ainsi que l'échange de lettres et de vœux des Présidents DE GAULLE et FARES. (Cf. documents publiés).
	A			- Ordonnance n° 62-1 de l'Exécutif provisoire de l'Etat algérien relative à la réintégration et à la révision de la situation administrative de certains fonctionnaires et agents.
	A			- L'A.L.N. demande à la gendarmerie d'Oran d'assurer la sécurité des quartiers européens. Aucun incident grave mais la tension subsiste.
	A			- Les trois Inspecteurs généraux régionaux cessent leurs fonctions en Algérie. M. TOMASI déclare "Le plan de Constantine continue" (Préfet d'Oran).
	A			- Incidents à la cathédrale d'Alger (Commentaires et versions les plus inattendus dans la presse maghrébine).

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>6-7</u>	A	.....	.....	.....	- Les bataillons de l'A. L. N. du Maroc défilent à Tlemcen. Des éléments précurseurs de plusieurs bataillons stationnés en Tunisie font leur jonction avec une compagnie de la Wilaya I (Fidèle à l'E. M. dissous) à Tébessa.
		M	.....	.....	- S. M. le Roi HASSAN II reçoit les représentants des tribus frontalières sahariennes de la région de Tindouf qui lui remettent le document d'allégeance des populations de ces régions. La "Béïa" est signée des Ulémas, chorfas, fonctionnaires et chefs de tribus de la région.
<u>7-7</u>	A	.....	.....	.....	- Réunion du G. P. R. A. qui examine la situation à Oran et nomme des préfets musulmans : M. KESSAB à Alger et SOUYAB à Oran. M. MOHAMMEDI est nommé préfet de police d'Alger et BOUABDELLI d'Oran.
	A	.....	.....	.....	- Le G. P. R. A. décide d'envoyer à Rabat deux de ses membres, MM. Rabah BITAT et YAZID pour y rencontrer M. KHIDER. (Ils arrivent le 8 et s'entretiennent avec M. KHIDER).
	A	.....	.....	.....	- A Oran, arrivée de 9 Katibas de l'A. L. N. M. L. SOUYAB, nouveau préfet, lance un appel et annonce de sévères mesures contre les éléments incontrôlés ainsi qu'une épuration rigoureuse des unités musulmanes de la force locale.
	A	.....	.....	.....	- Création à Oran d'un "Comité de liaison" présidé par un représentant européen de la municipalité pour signaler les abus dont les Européens ont été victimes.
	A	.....	.....	.....	- A Damas où il réside l'Emir SAID EL DJEZAIRI, prétendant, renonce au trône d'Algérie ; il souhaite rentrer en paix dans son pays.
<u>8-7</u>	A	.....	.....	.....	- Le Préfet d'Oran réunit les fonctionnaires pour ordonner la reprise du travail, mais le mouvement de départ vers la métropole reprend chez les Européens d'Oran.
	A	.....	.....	.....	- Le Colonel BOUMEDIENNE déclare qu'il n'accepte pas la décision du G. P. R. A. et que l'A. L. N. continue à lui obéir, il réclame la réunion d'un Congrès national.
	A	.....	.....	.....	- Déclaration radiodiffusée de M. Saad DAHLAB "tout doit fonctionner normalement en Algérie pour que nous puissions appliquer notre politique étrangère et notamment la politique de coopération avec la France. Il n'y a pas de crise, mais un malentendu au sein du G. P. R. A".
	A	.....	.....	.....	- Déclaration des syndicalistes chrétiens d'Algérie qui saluent l'accession de la Nation algérienne à la scène mondiale et affirment "qu'ils sont décidés à œuvrer pour le développement du pays et prête à accepter les sacrifices qu'il implique".
<u>9-7</u>	A	.....	.....	.....	- M. BEN BELLA arrive à Rabat, accompagné de BOUMENDJEL. Entrevues à Rabat pour reconcilier les dirigeants algériens, MM. M'Hamed YAZID et Rabah BITAT rencontrent MM. BEN BELLA et KHIDER. M. DAHLAB conclut : le peuple choisira.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
9-7	A			- Meeting présidé par M. BEN KHEDDA, entouré de M. Krim BELKACEM, AIT AHMED, Si AZZEDINE, au stade municipal d'Alger : Appel à l'Unité et à la discipline.	
	A			- Le Colonel Mohand OU EL HADJ, Commandant de la Wilaya III, Kabylie, le Commandant HACENE de la Wilaya IV, Algérois, le Docteur AREZKI, membre du Conseil de la Wilaya IV, quittent Alger pour Rabat où ils doivent assister aux conversations qui s'y déroulent.	
	A			- (et 10 et 11). Les Evêques d'Alger ont examiné la situation née de l'indépendance.	
		M		- S.M. Le Roi HASSAN II assiste à la fête de la jeunesse à Kénitra où, dans un discours, il célèbre la religion islamique, émancipatrice et égalitaire. Kenitra prend le nom de Port Hassan II.	
10-7	A			- Réunion et décisions de l'Exécutif provisoire. 1°) Election de l'Assemblée constituante le 12 Août. 2°) M. Kaddour SATOR, directeur de la justice. 3°) Nouvelles nominations préfectorales. 4°) Amnistie de toutes les infractions de droit commun commises avant le 3 Juillet (Ord. n° 62-2 du 10-7-62 complétée par D. 62-4, 20-10-62). 5°) Arrêté du Président de l'Exécutif provisoire interdisant l'impression, la mise en vente, la diffusion, de certains journaux : Aurore, Parisien libéré, Aux Ecoutes, Rivarol, Aspects de la France, Nation française, Juvenal, Nouveaux jours, Carrefour.	
	A			- Une soixantaine de pillards arrêtés au cours des opérations menées par l'A.L.N. dans les faubourgs d'Oran ; 2 000 armes, 300 voitures volées ont été récupérées. L'A.L.N. impose un ordre rigoureux à Oran.	
	A			- "Atmosphère fraternelle" au colloque de Rabat. Un compromis semble devoir intervenir dans le différend entre chefs algériens.	
	A			- Des délégations de l'A.L.N. et de la F.F.F.L.N. rencontrent BEN BELLA à Rabat.	
	A			- M. YAZID lance un appel à l'Unité.	
	A			- Appel au peuple du P.C.A. "Il faut donner la parole au peuple".	
	A			- Le Commandant de la Zone Autonome d'Oran annonce que M. BEN BELLA viendra à Oran avant de se rendre à Alger. Il y fera une entrée triomphale, "BEN BELLA c'est nous, c'est l'A.L.N."	
	A			- Réunion de leaders européens pour créer un parti politique à Alger, (T.A.P. d'après U.P.I.) (J.J. SUSINI et l'ex-colonel BROIZAT) pour présenter des candidats aux élections pour l'Assemblée nationale algérienne.	
	11-7	A			- Réunion du G.P.R.A. qui étudie le rapport des deux ministres envoyés en mission au Maroc. (Cf. le 7-7). Un protocole d'accord permettant de sauvegarder l'unité du front aurait été mis sur pied. (Rumeurs contradictoires sur l'issue de la conférence algérienne de Rabat. Les chefs de Wilayas tiendraient prochainement des assises générales).

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>11-7</u>	A				- M. Jean PRADINES, leader du mouvement "Algérie Unie" premier candidat à l'Assemblée constituante algérienne (Casbah-Climat de France).
	A				- Le P.C.A. participera à la campagne électorale et propose à la direction du F.L.N. de mener ensemble la bataille politique.
	A				- M. BEN BELLA, qui a quitté Rabat dans la nuit du 10, est accueilli avec enthousiasme à Marnia et Tlemcen, accompagnés de MM. KHDER et BOUMENDJEL. Meeting au stade de Tlemcen.
	A				- Dans les déclarations il est affirmé que les accords d'Evian seront respectés et que l'A.L.N. ne veut établir aucune dictature. De nombreuses assurances sont données aux Européens d'Algérie pour les inviter à construire l'Algérie nouvelle.
<u>12-7</u>	A				- "Les ministres algériens se sont mis d'accords sur une procédure de solution" déclare M. ALAOUI.
	A				- M. BEN KHEDDA à Tizi Ouzou et M. BEN BELLA à Oran font des déclarations de principe sur la démocratie, l'Unité de l'Algérie. Accueil enthousiaste des populations de ces villes aux deux leaders.
	A				- L'Exécutif provisoire décide que les textes législatifs en vigueur le 1er Juillet en Algérie, restent applicables, sauf difficultés particulières. Il étudie d'autre part l'organisation du marché des céréales. - La sécurité et le travail du port d'Alger. - Les réquisitions abusives d'appartements. Le Lieutenant DJEBAILI est nommé directeur de la Force locale.
			T		- et jusqu'au 14 séjour du président BOURGUIBA à Béja (inauguration, discours).
<u>13-7</u>	A				- M. BOUMENDJEL déclare à Tlemcen que tout contact est suspendu entre les deux tendances. M. BEN BELLA, favorable à de nouvelles conversations, ne se rendrait pas encore à Alger.
	A				- Accueil "délirant" de Sétif aux soldats de l'A.L.N. et à M.F. ABBAS qui déclare notamment : "entre la France et l'Algérie il n'y a plus de discorde".
	A				- Saadi YACEF, ancien chef de la Z.A.A. a quitté clandestinement la Casbah pour rejoindre BEN BELLA.
	A				- M. Amar MOHAMMEDI, préfet de police d'Alger qui a pris ses fonctions le 12, lance un appel à la population pour que cessent les occupations d'appartements et les vols de toutes natures.
	A				- "Sanctions sévères contre deux jeunes algériens responsables des déprédations à la cathédrale d'Alger" annonce le Conseil de la Z.A.A.
	A				- Le quotidien d'Oran <i>ORAN REPUBLICAIN</i> annonce que la pénurie de personnel le contraint à cesser provisoirement la parution.
	A				- M. Jean LAMY, président de l'Union algérienne de la C.G.A. est élu président de l'Association de sauvegarde, qui installe son secrétariat 6 Avenue du 8 Novembre à Alger.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>14-7</u>	A			- Les milieux proches du G.P.R.A. donnent de nombreux détails sur la "crise". Les faits évoqués sont, bien entendu, en contradiction avec les déclarations des Ben Bellistes. (Cf. 13-7). M. YAZID précise dans une nouvelle conférence de presse que le peuple algérien ne pourra résoudre ses problèmes que s'il est uni, et que le G.P.R.A. ne s'oppose pas à la réunion du C.N.R.A.
	A			- Le Conseil de la Z.A.A. demande la réunion d'un "Congrès populaire" pour résoudre la crise.
	A			- Fin des opérations de rapatriement des Algériens réfugiés en Tunisie. Depuis le 30 Mai, 110 000 algériens sont rentrés dans leur pays.
	A			- Les familles des victimes d'enlèvements ont constitué une Association à Alger, tandis que des démarches sont entreprises pour retrouver des Européens disparus.
<u>15-7</u>	A			- Les travaux préparatoires du Conseil général des Wilayas ont commencé annonce M. BOUMENDJEL à Tlemcen où sont arrivés F. ABBAS, BOUMEDIENNE ; Déclarations de MM. YAZID et Saad DAHLAB.
	A			- Mlle DJ. BOUHIRED rejoint M. BEN BELLA à Oran.
<u>16-7</u>	A			- Dans un communiqué diffusé à Tunis, le G.P.R.A. enjoint à l'A.L.N. de désobéir aux ordres de l'ex-Etat-Major général destitué.
	A			- Intense activité au P.C. de BEN BELLA à Tlemcen où est arrivé M. F. ABBAS accompagné du Colonel BOUMEDIENNE, chef de l'E.M. de l'A.L.N. destiné par le G.P.R.A.
	A			- Une conférence plénière réunissant les chefs politico-militaires des Wilayas s'ouvre près d'Orléansville. Y assistent l'Etat-Major "destiné par le G.P.R.A." : les Colonels BOUMEDIENNE, OUAMRANE, le Commandant MENDJELI. Représentant les Wilayas : Le Colonel ZEBIRI, Wilaya VI, le Colonel LAKHBAR, Wilaya I, Le Commandant Si LARBI, Wilaya II.
	A			- Déclaration de M. BOUMENDJEL et interview de M. YAZID sur la crise actuelle du F.L.N. optimisme - tout affrontement armé serait exclu selon M. YAZID.
	A			- et 17, réunion de l'Exécutif provisoire sous la présidence de M. FARES : Mise au point de la loi électorale : Ord. n° 62-10 fixant les modalités de l'élection des membres de l'Assemblée nationale. Décrets d'application n° 62.500, 62.501 du 17-7-62, modifiés par D. 62.054, 4-8-62.
	A			- Parution du n° 1 d'ALGER REPUBLICAIN quotidien de M. ALLEG (qui avait été interdit en Septembre 1955) "au service de l'Algérie nouvelle".
	A			- L'U.G.T.A. appelle à l'Union entre toutes les tendances. Elle décide du cours d'une réunion extraordinaire, d'envoyer une délégation auprès du G.P.R.A., de M. BEN BELLA et des Wilayas.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>17-6</u>	A				- Black-out sur les travaux du Conseil des Wilayas. Il proposerait au C.N.R.A. la désignation immédiate d'un Bureau politique du F.L.N.
	A				- Au cours d'une conférence de presse tenue à Tlemcen, M. KHIDER et le Colonel BOUMEDIENNE nient toute autorité au G.P.R.A.
	A				- Décisions et précisions de l'Exécutif provisoire : le 12 Août élection pour l'Assemblée constituante algérienne qui comprendra 126 membres dont 16 de statut civil français ; scrutin de liste majoritaire à un tour ; collège unique ; le même jour référendum sur les attributions et la durée de cette Assemblée ; Campagne électorale du 26-7 au 9-8 (Ord. n° 62-011 décide de soumettre au référendum un projet de loi relatif aux attributions et à la durée des pouvoirs de l'Assemblée nationale et Décret d'application du 19-7-62 mais le tout modifié par une ord. n° 62-105 du 4-8-62 au J.O.E.A. du 7-8-62).
	A				- et les jours suivants, manifestation de la volonté des autorités algériennes d'assurer rigoureusement le maintien de l'ordre. Exécution de pillards à Oran.
<u>18-7</u>	A				- L'Exécutif provisoire publie le projet de loi relatif aux attributions et à la durée des pouvoirs de l'Assemblée algérienne, qui sera proposé à l'approbation des électeurs le 12 Août. (Cf. 17-7 et 16-7 les ord.).
	A				- Déclaration de M. Ferhat ABBAS aux journalistes, sur les problèmes de politique générale qui se posent à l'Algérie indépendante et les raisons de son choix (BEN BELLA).
	A				- Arrivée à Alger d'Henri ALLEG qui dirigeait <i>ALGER REPUBLICAIN</i> lorsque ce journal fut interdit en 1955 (cf. 16-7).
	A				- L'U.G.E.M.A. ainsi que l'U.G.T.A. critiquent la crise au sein du G.P.R.A.
				T	- M. Abdelmajid CHAKER, part pour une visite de trois jours dans le Kairouanais.
		M			- S.M. HASSAN II procède à un remaniement ministériel : M. Driss SLAOUI devient Ministre des Travaux publics ; M. BENHIMA devient Ministre du commerce, industrie, mines, marine marchande ; M. M <sup>F</sup> edal CHERKAOUI devient S/Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Intérieur ; M. Abbès BENNANI devient Directeur général du B.E.P.I. Dahir n° 1-62 204 du 18 Rebia II 1382.
<u>19-7</u>		M			- et jusqu'au 22, Congrès de l'U.N.E.M. qui condamne, la politique économique du gouvernement. (Source <i>l'Avant Garde</i> ).
		M			- S.M. HASSAN II se rend, pour un séjour de deux mois, à Tanger, qui devient capitale d'été du Royaume.
<u>20-7</u>	A				- Clôture du Conseil des Wilayas mais toujours block-out sur les travaux (on sait seulement qu'une interruption a eu lieu le 18).

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
20-7	A				- Voyage du président FARES à Tlemcen. Il confère avec MM. BEN BELLA et F. ABBAS.
	A				- Le Commandant SLIMANE, adjoint du Colonel BOUMEDIENNE, arrêté à la fin du mois de Juin par le G.P.R.A. (Cf. 30 Juin) est libéré. Il rejoint aussitôt son chef à Tlemcen.
	A				- Le Bureau du C.N.R.A. convoque l'instance suprême de la Révolution algérienne en séance régulière pour le 2 Août. (Source : Chronologie Internationale 1962, n° 14, p. 434. Cette séance n'a pas eu lieu).
	A				- Communiqué de la préfecture de police d'Alger : Restitution des armes par les civils. Mise en règle de tous les automobilistes (listes des voitures retrouvées).
			T		- Le Président BOURGUIBA préside une réunion de la Magistrature au cours de laquelle il expose que les magistrats et le barreau doivent constituer un corps sain.
21-7	A				- Précisions données par M. BEN BELLA sur sa rencontre avec M. FARES (cf. 20-7). M. BEN BELLA rend hommage à l'Exécutif provisoire et en particulier à ses membres européens.
	A				- Accord entre les chefs de Wilayas sur une formule de compromis pour régler la crise.
	A				- La préfecture d'Oran dissout le Conseil municipal de la ville et désigne une délégation de neuf membres pour l'administrer, présidée par M. BEN ABDALLAH, avocat à la Cour de Paris.
	A				- Premiers retours de Français en Algérie.
22-7	A				- Proclamation solennelle de M. BOUMENDJEL qui annonce la Constitution d'un Bureau politique à Tlemcen, composé de MM. BEN BELLA, BOUDIAF, AIT AHMED, M. KHIDER, Rabah BITAT, Mohammedi SAID, Cdt. BENALLAH.
	A				- A Ménerville, première journée de l'Assemblée générale des étudiants de la Wilaya IV.
	A				- Publication d'une Ordonnance relative à certaines dispositions concernant la nationalité française (des français en Algérie et des Algériens en France) prises en application de la Loi du 13 Avril 1962.
23-7	A				- Le G.P.R.A. décide de convoquer le C.N.R.A. et semble approuver les décisions de Tlemcen créant le Bureau politique ; il serait d'accord pour demander aux Wilayas de se rallier à cette formule. Mais M. Saad DAHLAB démissionne de ses fonctions de ministre des Affaires étrangères du G.P.R.A., tandis que M. Belkacem KRIM, dans une déclaration faite à l'agence A.F.P. déclare qu'il considère la constitution du Bureau politique comme illégale et qu'il estime que c'est un véritable coup de force contre le pays.
	A				- M. BEN BELLA déclare qu'étant donné la situation, les élections ne pourront pas avoir lieu comme prévu le 12 Août.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>23-7</u>	A				- Fusillade dans le quartier des Facultés à Alger ; plusieurs morts européens et musulmans ; des soldats de l'A.L.N. encerclent le quartier. L'origine de la fusillade est controversée. "Fusillade O.A.S." titre A.R. SUSINI publie un communiqué démentant l'origine européenne.
		M			- S.M. le Roi HASSAN II préside le Conseil supérieur de la Résistance.
<u>24-7</u>	A				- M. BEN BELLA quitte Tlemcen en direction d'Oran puis de Tiaret.
	A				- M. B. KRIM quitte Alger pour la Kabylie.
	A				- Arrivée de M. Mohammedi SAÏD à Tlemcen où se tient une nouvelle réunion du Bureau politique avec sa participation en tant qu'envoyé du G.P.R.A.
	A				- Conférence de presse de M. YAZID à l'ancien "G.G." à Alger : "La crise touche à sa fin".
	A				- Communiqué du Colonel commandant la Wilaya III qui condamne la création du Bureau politique de Tlemcen et demande la réunion du C.N.R.A. "seul habilité à désigner les organismes de direction dont le Bureau politique".
	A				- Au cours d'une conférence de presse, le préfet de police d'Alger accuse l'O.A.S. d'être à l'origine de la fusillade du 23 à Alger.
	A				- Nouvelle fusillade dans le centre d'Alger.
	A				- M. A. CHOLET, président de la Confédération du patronat d'Algérie, est enlevé, dans la soirée, à Alger.
		M			- M. BOUCETTA tient, à Casablanca, une importante séance de travail aux cours de laquelle sont étudiés les problèmes de la justice dans cette province.
			T		- Sous la présidence du Chef de l'Etat, réunion des Secrétaires d'Etat, des membres du Bureau politique, qui analyse les résultats des entretiens de Paris (Cf. Diplomatie).
<u>25-7</u>	A				- La Wilaya I prend le pouvoir avec l'appui d'éléments dissidents de la Wilaya II dirigé par le Commandant SI LARBI, dans le Constantinois ; vive et meurtrière fusillade à Constantine. Bône se rallie au mouvement. M. BEN TOBBAL est arrêté à Constantine.
	A				- Une nouvelle crise s'ouvre : déclarations de MM. BEN KHEDDA, B. KRIM, BOUDIAF, à Alger. Plusieurs ministres du G.P.R.A. quittent Alger.
	A				- M. BEN BELLA, accompagné de M. Ferhat ABBAS et des membres du B.P., ainsi que de ceux de l'E.M. de l'A.L.N. dégradés par le G.P.R.A., tient un grand meeting à Tiaret avant de partir pour Orléansville. MM. BEN BELLA et ABBAS font des déclarations.
				T	



Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>26-7</u>	A			- Continuation de la crise : M. BEN TOBBAL est libéré. Déclarations de MM. BITAT, KHIDER, BOUDIAF, BOUMENDJEL. Communiqué du Conseil de la Wilaya IV se rapportant à la crise du F.L.N. et aux récents événements de Constantine. Appel de différentes organisations à l'unité : P. C. A - U. F. A - U. G. T. A. : mission de M. KHIDDER à Alger.
	A			- A Bougie, MM. KRIM et BOUDIAF lancent un appel à l'union du peuple algérien après l'accueil triomphal que leur a fait cette ville.
	A			- Le Bureau politique interdit tout mouvement de troupes de Wilaya.
<u>27-7</u>	A			- MM. KRIM, KHIDER, BITAT et BEN TOBBAL, à Alger, prennent différents contacts. Un communiqué publié à Tizi Ouzou annonce la création prochaine d'un "Comité de liaison de Défense". A la suite d'un entretien entre MM. KHIDER et BEN TOBBAL ce dernier déclare : "Je commence à percevoir une possibilité de compromis avec le groupe de Tlemcen". M. AIT-AHMED démissionne de ses fonctions de ministre du G.P.R.A. et de membre du C.N.R.A.
	A			- Déclaration de M. BEN KHEDDA sur la crise et la convocation du C.N.R.A.
	A			- Communiqué de la Wilaya II : "Les récents événements qui ont eu lieu en son sein ne sont qu'une question purement intérieure et toute intervention extérieure sera considérée comme une atteinte au patrimoine de la Wilaya et au patrimoine national dont la Wilaya II est une partie intégrante".
	A			- Réunion de l'Exécutif provisoire : nominations préfectorales. (Cf. aussi à la même date les rubriques "Vie diplomatique" et "Vie économique").
<u>28-7</u>	A			- Nouvelle déclaration de BEN KHEDDA. Cf. le 27-7.
	A			- Entretien KRIM-KHIDER.
	A			- "La crise est réglée" déclare M. BEN BELLA.
	A			- Les Katibas de la Wilaya IV arrivent à Alger.
	A			- MM. B. KRIM et BOUDIAF président un meeting du C.L.D.R. (cf. le 27-7) à Borj Bou Arreridj.
	A			- Dans un communiqué, publié à Tizi Ouzou, M. BOUDIAF critique la déclaration de M. BEN KHEDDA et l'attitude du G.P.R.A.
	A			- Au cours d'un important meeting à Philippeville, SI ABDESSELEM, membre du Conseil de la IV, plaide pour l'unité du peuple algérien et pour le respect des Accords d'Evian.
	A			- Entretiens KHIDER - Exécutif provisoire. Examen de tous les problèmes.
	A			- M. BOUMENDJEL, dans une conférence de presse à Oran, annonce la libération du Colonel SAWT EL ARAB, le 27-11. Précise ce qu'est le Bureau politique : "un organe souverain" ; il précise aussi quelle place doivent tenir le G.P.R.A. et l'Exécutif provisoire.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
28-7	A			- Conférence de presse de M. YAZID, qui arrive de Paris ; il a un entretien avec M. KHIDER et se prononce en faveur de la formule préconisée par MM. BEN KHEDDA.
	A			- Dans un communiqué le Conseil de la Wilaya III dénonce une campagne menée par la "presse colonialiste" qui tend à opposer Berbères et Arabes.
	A			- Pour la première fois depuis l'indépendance, la censure des journaux est appliquée aux journaux français tirés à Alger.
	A			- Le groupe de Tizi Ouzou crée un "commandement provisoire" de la Wilaya II, qui appelle "toutes les Unités à quitter les villes et rejoindre les maquis, les organisations locales devant poursuivre clandestinement leurs activités".
		M		- Ouverture du Congrès national de l'Istiqlal sous la présidence de M. Allal EL FASSI.
		T		- Président le Conseil national de la Fédération tunisienne de foot-ball le président BOURGUIBA définit la politique du gouvernement dans le domaine de la jeunesse et des sports.
29-7	A			- Les troupes de la Wilaya IV, arrivées à Alger le 28, contrôlent la ville. Elles lancent un appel à tous les Algérois d'origine européenne à qui elles garantissent le respect des Accords d'Evian.
	A			- Conférence de presse de M. BEN BELLA à Oran : la crise est réglée. Les incidents de Constantine n'ont pas été ordonnés par le Bureau politique. Un accord est intervenu entre BEN BELLA et le Colonel SAWT EL ARAB, commandant de la Wilaya II.
	A			- M. KHIDER tient, à Paris, une conférence de presse dans laquelle il se déclare "plein d'espoir" et "pense que la solution est maintenant définitivement trouvée" mais il ne croit pas que les élections pourront se dérouler le 12 Août comme prévu. Au cours de son séjour il rencontre les dirigeants de la F. F. F. L. N.
	A			- On fait état à Alger de l'arrestation du capitaine SI SALAH et d'Omar OUSSEDIQ, membres du Conseil de la Z. A. A. qui vient d'être remplacée par les troupes de la Wilaya IV.
30-7	A			- "Ils est souhaitable que tous les dirigeants regagnent Alger" déclare M. Benyoussef BEN KHEDDA.
	A			- Conférence de presse de M. BOUMENDJEL à Oran. Au cours de cette conférence il traduit l'éditorial de <i>EL MOUDJAHID</i> apportant son soutien au Bureau politique.
	A			- M. R. BITAT, ministre d'Etat chargé des affaires militaires, donne directives précises à la Wilaya IV, qui les répercute, pour retrouver les personnes arrêtées ou enlevées à Oran. On apprend à Alger que le Commandant SI AZZEDDINE, chef de la Z. A. A. se trouve en résidence surveillée.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>30-7</u>	A				- Le Conseil de la Wilaya I décide d'ériger Sétif en Zone dépendant directement du Conseil de la Wilaya I.
	A				- M. M. BOUDIAF est enlevé par la Wilaya I (favorable à BEN BELLA) à M'Sila.
	A				- Communiqué du commandement de la Wilaya II donnant une mise au point de la situation politique et militaire.
	A				- Certains militants de la F.F.F.L.N. constituent un comité de soutien au Bureau politique et dénie à la Fédération le droit de parler en leur nom.
			T		
<u>31-7</u>	A				- Prenant la parole devant les représentants de diverses communautés d'Oranie M. BEN BELLA définit ses objectifs. S'adressant aux Européens : "... Tout est mis en œuvre pour qu'il n'y ait plus d'enlèvements ; nous voulons créer une atmosphère de confiance et de sécurité qui conditionne tout le reste et favorise la cohabitation fraternelle".
	A				- Entretiens KRIM, KHIDER, BOUDIAF et le Colonel Mohand OU EL HADJ, chef de la Wilaya III.
	A				- M. BOUDIAF, libéré, est conduit à Sétif, puis à Alger en compagnie de R. BITAT, après les nombreuses démarches dont celles de la Wilaya III, BEN KHEDDA, BEN BELLA, R. BITAT.
	A				- Désignation par le Conseil de la Wilaya IV d'un nouveau commandant pour la ville d'Alger : MOHAMMED.
	A				- Communiqué du P.C.A. qui approuve le Bureau politique et le programme du C.N.R.A.
	A				- Déclaration de l'U.G.T.A. qui fustige l'attitude des chefs politiques algériens.
<u>1-8</u>	A				- Entretiens KHIDER-BOUDIAF (qui libéré, est arrivé à Alger) KRIM - Mohand OU EL HADJ.
	A				- Déclarations optimistes de MM. KHIDER à Alger, BOUZIDA à Tizi-Ouzou, BOUMENDJEL à Oran.
<u>2-8</u>	A				- Accord conclu. M. BOUMENDJEL annonce à Oran que le Bureau politique arrivera le 3 à Alger.
	A				- Déclarations de MM. BOUDIAF, BITAT, KRIM, KHIDER.
	A				- M. BOUDIAF part pour Paris avec Mohand OU EL HADJ afin de rencontrer AIT-AHMED.
<u>3-8</u>	A				- Déclaration de M. BEN KHEDDA. (Rétrospective de la crise, 10 pages dactylographiées).
	A				- Arrivée du Bureau politique à Alger. Accueil triomphal de la population.
	A				- Déclaration de M. BEN BELLA à son arrivée à Alger. "Ce jour est le jour de la victoire du peuple".
	A				- Communiqué du P.C.A. à propos de l'accord du 2 Août entre les tendances.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>3-8</u>	A				- Séjour de M. BOUDIAF à Paris : il s'entretient avec les membres de la F.F.F.L.N. et s'efforce de faire revenir M. AIT-AHMED sur sa démission de "tous les organismes directeurs de la Révolution". Celui-ci maintient sa démission.
	A				- M. MOKDAD, nouveau préfet inspecteur général régional de Constantine, prononce une allocution dans laquelle il affirme que la "sécurité des personnes et des biens sera assurée" et demande aux Européens "de chasser de leur esprit la crainte qui les paralyse".
		M			- Parution d'un nouvel hebdomadaire <i>AL JANOUB</i> , organe du comité de libération de la Mauritanie et du Sahara, qui se présente comme un hebdomadaire pour la défense et l'unité du territoire marocain. Directeur : Khlifa MAH.
<u>4-8</u>	A				- Le Bureau politique s'est réuni pour la première fois à Alger, il a pris contact avec l'Exécutif provisoire pour fixer les élections. Le Bureau politique a réparti les tâches entre ses membres : M. KHIDER Secrétaire général des Finances, et Information. - BEN BELLA, coordination avec Exécutif provisoire. - BENALLAH, Affaires militaires. - BITAT, organisation du Parti. - BOUDIAF, Affaires extérieures. - MOHAMMEDI, Education nationale et Santé publique.
	A				- Les élections à l'Assemblée nationale auront lieu le 2-9 déclare le Bureau politique. L'Exécutif provisoire rend publique cette décision.
	A				- La Wilaya IV fait une mise au point à propos de la déclaration de M. BEN KHEDDA.
	A				- Interdiction <i>D'ALGER REPUBLICAIN</i> à Cherrhell. Protestation du journal.
<u>5-8</u>	A				- Communiqué de la Wilaya III : "L'intérêt du pays exige la sauvegarde de l'Unité, de la légalité et de la démocratie".
			T		- Congrès du Conseil national de l'U.G.T.T. jusqu'au 7.
<u>6-8</u>	A				- A Constantine M. BEN BELLA confère avec l'Etat-Major de la Wilaya II. (SAWT EL ARAB, les Commandants Si LARBI, Si RABAH, MENDIJLI, Capitaine Si HACENE).
	A				- Communiqué du "Comité d'Union sémite" qui lance un "appel aux Moudjahidine".
	A				- Communiqué de la F.F.F.L.N. qui assure le Bureau politique de l'adhésion active de tous les militants. La F.F.F.L.N. diffuse un document intitulé "projet de programme" présenté par la F.F.F.L.N. au C.N.R.A. Ce texte a été préparé pour la session du Mai-Juin 62 à Tripoli.
<u>7-8</u>	A				- Communiqué de la présidence du G.P.R.A. annonçant le transfert de ses pouvoirs au Bureau politique. Le G.P.R.A. continuera d'être l'institution de la Révolution jusqu'à la réunion du C.N.R.A.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>7-8</u>	A			- Après la visite de M. BEN BELLA, les officiers de la région II déclarent que "la conception territoriale des Wilayas n'a plus cours et qu'on peut s'attendre à leur disparition d'ici quelques jours". Le Conseil de la Wilaya annonce sa reconversion.
	A			- MM. BEN BELLA regagne Alger après sa visite à Constantine.
	A			- M. MOSTEFAI renonce à ses fonctions au sein de l'Exécutif provisoire. Il s'en explique le 8 à son arrivée à Tanger. (Il s'agit en fait de divergences avec le Bureau politique).
	A			- M. FARES regagne Alger, venant de Paris.
<u>9-8</u>	A			- M. FARES publie une mise au point dans laquelle il précise que la date des élections et du référendum est toujours fixée au 2-9-62 et précise que la campagne électorale s'ouvrira le 15 Août.
<u>10-8</u>	A			- M. KHIDER précise dans une allocution radiodiffusée les décisions du Bureau politique pour restaurer l'autorité : interdiction des perquisitions, réquisitions, perception de cotisations, prélèvement de denrées.
<u>11-8</u>	A			- et jusqu'au 15-8 à la "Villa Joly" à Alger entretiens Bureau politique-Wilayas. Objet : l'A.L.N. et ses tâches dans la paix. Etablissement de rapports nouveaux entre le pouvoir politique et l'armée.
			T	- Discours du président BOURGUIBA à l'occasion de la fête du Mouloud.
<u>12-8</u>	A			- Interview accordée à l'organe du parti communiste italien, le journal <i>UNITA</i> , par M. BEN BELLA qui déclare vouloir un socialisme algérien, une Algérie neutraliste, et une reconversion de l'armée.
	A			- Le Commandant SLIMANE, collaborateur du Colonel BOUMEDIENNE, déclare à Alger qu'il partage les vues du Bureau politique sur la reconversion de l'A.L.N.
	A			- Arrivée à Alger, où il est accueilli par Saadi YACEF, ancien chef de la Z.A.A., d'un détachement de l'A.L.N. venu d'Oran.
	A			- L'Exécutif provisoire précise que le vote par procuration sera autorisé aux élections du 2 Septembre.
<u>13-8</u>	A			- Mise au point de M. Belkacem KRIM à la suite de la déclaration de BEN BELLA à <i>L'UNITA</i> , cf. le 12-8.
	A			- Communiqué du Bureau politique avant la fin de la réunion avec les Wilayas : mesures générales sur la séparation des pouvoirs, l'organisation du Parti.
	A			- Evoquant ces précisions apportées par M. BOUMENDJEL, le colonel HASSAN, chef de la Wilaya IV déclare qu'il ne s'agit là que d'un projet. Par ailleurs le lieutenant ALLAOUACHE, porte-parole de la Wilaya IV, affirme à ce sujet dans une déclaration à la presse que "pour eux rien de définitif ne peut se faire actuellement".

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>13-8</u>		M	T	.....	- Xème Congrès de l'U.N.E.T. à Bizerte. Le Président de l'U.N.E.M. invité, déclare que les étudiants marocains sont contre le régime monarchique. Le Président BOURGUIBA dans un discours prononcé, à Monastir le 19, fera la leçon aux congressistes.
<u>14-8</u>	A			.....	- Arrivée du Colonel BOUMEDIENNE à Alger où il est accueilli par M. BENALLA et par les Commandants MENDJILI et SLIMANE.
<u>15-8</u>	A			.....	- Ouverture officielle de la campagne électorale pour les élections à l'Assemblée nationale constituante algérienne. (En fait cette campagne ne s'est ouverte que le 18).
	A			.....	- Des incidents se sont produits à Constantine à l'issue d'une réunion tenue par les responsables de la Wilaya II entre les partisans de Si LARBI et des éléments du Colonel SAWT EL-ARAB.
	A			.....	- Pendant leur séjour à Constantine MM. BITAT et BENALLA ont mis en route les mesures édictées par le Bureau politique. A. GUERRADJ et B. BOUMAZA sont chargés des Fédérations de Constantine et de Bône
	A			.....	- Préfets et sous-préfets convoqués à Alger, pour des réunions avec le B. P. et l'E. P. Coordination administrative et relance économique à l'ordre du jour.
	A			.....	- Une délégation du "Comité pour l'Algérie nouvelle" reçue par M. KHIDER, auquel elle signale son désir de participer à la construction de l'Algérie nouvelle.
	A			.....	- Ouverture à Oran d'un bureau régional de l'Association de sauvegarde.
<u>16-8</u>	A			.....	- Décret n° 62-507 du 16-8-62 portant convocation des électeurs en vue de leur participation au référendum et à l'élection des membres de l'Assemblée nationale.
	A			.....	- Décret n° 62-508 relatif à l'exercice du droit de réunion, qui sera total (J.O.E.A. n° 6).
	A			.....	- Réunion de l'Exécutif provisoire : Construction de lycées, suspension des poursuites pour dettes; H.L.M.; assistance médicale.
	A			.....	- 16 à Alger, 17 à Constantine, 18 à Oran : séance de travail du corps préfectoral sous la présidence de M. Ahmed BEN BELLA, avec la participation de l'Exécutif provisoire.
		M		.....	- Une affaire de trafic de passeports est découverte à Rabat.
		M		.....	- A Tanger, séance de travail importante, présidée par S. M. le Roi HASSAN II, sur les problèmes locaux de la promotion sociale, pour la relance de tout le Nord du Royaume.
<u>17-8</u>	A			.....	- L'Exécutif provisoire décide de contrôler les émissions de la R. T. A.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>17-8</u>	A			- M. M. BENALLA et Rabah BITAT, reviennent de Constantine où ils ont étudié la création du Parti. Les deux premières fédérations du F.L.N. sont créées à Constantine.
	A			- Le Parti du Peuple Algérien (ex-P. P. A., ex-M. N. A.) s'élève, dans un communiqué, contre le principe du parti unique et demande l'ouverture d'une "conférence de la table ronde".
	A			- Le premier numéro de <i>L'OUVRIER ALGERIEN</i> organe de l'U.G.T.A. paraît à Alger.
	M			- M. BOUZAR, secrétaire général de l'Office national des résistants, annonce que les résistants dont 1 600 dossiers vont être prochainement agréés, auront droit à une médaille et à certains avantages matériels.
	M			- S.M. le Roi HASSAN II annonce la prochaine institution d'une loterie nationale et déclare à Tétouan : "Votre ville a 50 ans de retard".
			T	- M. CHAKER installe M. Hassib BEN AMMAR du Néo-Destour dans ses fonctions de délégué du Bureau politique pour Tunis et banlieue.
<u>18-8</u>	A			- Ouverture officielle, à minuit, de la Campagne électorale en Algérie.
	A			- Communiqué de l'E.M. général de la Wilaya II annonçant que tous les actes illégaux (réquisitions de domiciles et pillages) seront punis de façon exemplaire.
	A			- Des incidents préélectoraux font 4 morts à Inkermann.
	M			- Début d'une campagne de <i>L'AVANT GARDE</i> dénonçant le "Dahir-Douiri relatif aux statuts des personnels de diverses entreprises" qualifié de "Loi scélérate".
			T	- Le Président BOURGUIBA reçoit le nouveau bureau de l'U.N.E.T. (Cf. Vie sociale et culturelle). Il définit le rôle et les devoirs de l'étudiant et confirme l'orientation vers le socialisme de la politique nationale.
<u>19-8</u>	A			- Communiqué du P.C.A. à propos de la liste unique pour les élections. Il fait connaître qu'il avait proposé au F.L.N. de constituer des listes communes.
	M			- Inauguration par S.M. HASSAN II du nouveau tronçon de la route Tanger-Arsila.
<u>20-8</u>	A			- Publication par le Bureau politique de la liste des candidats aux élections à l'Assemblée nationale constituante algérienne.
	A			- M. KHIDER, ouvre la campagne électorale par une allocution radiodiffusée dans laquelle il appelle les Algériens à voter en masse pour les listes du F.L.N. Il dénonce les "éléments incontrôlés" et demande aux Algériens de constituer partout des Comités de vigilance pour mettre fin aux abus, aux exactions, etc. Il rappelle que sont interdites les perquisitions, réquisitions, impositions et collectes.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>20-8</u>	A				- Des patrouilles mixtes composées de gardiens de la paix et de soldats de l'A.L.N. assurent désormais le maintien de l'ordre à Alger.
	A				- Le préfet d'Oran lance un appel demandant aux militants de veiller au respect de la propriété d'autrui et d'empêcher toute atteinte à l'exercice des droits des personnes.
	A				- Dans un communiqué M. BOUDIAF précise qu'il n'a participé ni de près ni de loin à la constitution des listes électorales.
	A				- Un "Tribunal du peuple" juge 200 anciens supplétifs près d'Orléansville. Ils sont accusés de collaboration avec l'armée française et condamnés à des peines allant jusqu'aux travaux forcés.
		M			- Neuvième anniversaire de l'exil de MOHAMED V : fête de la Révolution du Roi et du peuple. Discours du Roi HASSAN II à Rabat dans l'enceinte du Méchouar et distribution des premières cartes de résistants.
<u>21-8</u>	A				- A la Radio, déclaration de M. Rabah BITAT sur la réorganisation du F.L.N. et l'A.L.N. Il définit la tâche du futur "parti révolutionnaire capable de mobiliser le peuple pour atteindre les objectifs économiques et sociaux, que s'est fixé la Révolution".
	A				- L'Exécutif provisoire nomme M. MEDJAD, Directeur de la sûreté nationale.
	A				- Communiqué du P.C. de l'E.M. de l'Ouest de l'A.L.N. annonçant des condamnations sévères pour des exactions. Une série de mesures est prise tendant à éviter les perquisitions, réquisitions, collectes d'argent etc.
	A				- Lettre du Commandant AZZEDDINE, rendue publique, interview au <i>PETIT MATIN</i> et à <i>AVANTI</i> (Rôme) : "Conspiration du silence sur le sort d'Omar OUSSEDIK".
<u>22-8</u>	A				- Manifestations à Alger, au Forum, "Les soldats dans les casernes, pouvoir civil" proclament les manifestants. "Vos slogans sont les nôtres" répond M. KHIDER.
	A				- Le Bureau politique publie un communiqué félicitant la population d'Alger pour sa "manifestation spontanée". Il accuse la Wilaya IV d'avoir voulu saboter cette manifestation.
	A				- La Wilaya IV donne des consignes de censure, concernant les appels communiqués du Bureau politique à la Radio, à <i>ALGER REPUBLICAIN</i> et <i>DEPECHE ALGERIENNE</i> .
	A				- Pour activer l'installation des structures du Parti, notamment en Oranie, le Bureau politique prend une série de décisions concernant la désignation de Commissaires nationaux et d'un responsable coordinateur pour le grand Alger.
	A				- Communiqué du P.C.A. dans lequel il appelle à voter en masse pour les listes F.L.N. tout en regrettant le mode antidémocratique de désignation des candidats à l'Assemblée.



Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>23-8</u>	A				- <i>ALGER REPUBLICAIN</i> paraît avec quatre colonnes à la Une , en blanc (censuré, cf. 22-8) et 2 colonnes en page 2. <i>ALGER REPUBLICAIN</i> proteste.
	A				- A Rocher Noir, manifestation contre FARES qui est qualifié de "Bourgeois rétrograde".
	A				- Manifestation au Champ de Manœuvre à l'appel de la Wilaya IV.
	A				- Contre manifestation sur le Forum en faveur du Bureau politique, plusieurs discours sont prononcés par des membres du Bureau politique.
	A				- Déclaration de M. KHIDER.
	A				- Communiqué du Commandement de la ville d'Alger qui met en garde la population contre les confusions que risquent d'entraîner le port de l'uniforme algérien par les auteurs de récentes exactions : ces hommes n'appartiennent pas à l'A.L.N. précise-t-il. Il demande à la population de l'aider à les démasquer.
	A				- Le Commandement de la ville d'Alger, dépendant de la Wilaya IV, publie dans la soirée un communiqué relatif aux deux manifestations de l'après midi : "Le peuple et les militants ont voulu montrer qu'au dessus des querelles et des intrigues de personnes, il reste l'espoir que représentent le F.L.N. et l'A.L.N."
	A				- La Wilaya IV assure dans un tract "qu'une vaste campagne de dénigrement de l'A.L.N. et de l'ensemble des militants est orchestrée de toutes parts à la grande satisfaction de la presse colonialiste".
	A				- Ord. n° 62-019 portant création d'une gendarmerie nationale algérienne. M. Rabah MOGHLI est délégué dans les fonctions de Directeur de la gendarmerie.
	A				- L'Exécutif provisoire délègue dans les fonctions de chef d'Etat-Major de l'aviation militaire algérienne "en création" M. Mahieddine LAKHDARI, officier de l'Air.
<u>24-8</u>	A				- Lettre de M. KHIDER, au nom du Bureau politique, aux responsables de la Wilaya IV, leur enjoignant de cesser leur pression sur la radio et la presse. (publiée le 27-8).
	A				- Le P.P.A. préconise l'ajournement des élections en Algérie.
	A				- Communiqué du P.S.U. d'Algérie qui s'étonne qu'aucune des candidatures déposées auprès du Bureau politique n'ait été retenue pour les élections à l'Assemblée nationale constituante.
	A				- Le lieutenant ALLOUACHE, fait, au nom des Wilayas III et IV, une déclaration à la presse portant sur la reconversion de l'A.L.N. et sur l'algérianisation de l'administration.
	A				- Réunion de l'Exécutif provisoire qui adopte un texte codifiant la gestion des biens vacants (ord. n° 62-020).
<u>25-8</u>	A				- Les élections législatives sont reportées par décision du Bureau politique. M. BOUDIAF démissionne du Bureau politique.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>25-8</u>	A				- Arrivée de M. BEN BELLA à Oran, accompagné de M. BENALLA où il prend contact avec de nombreux militants.
	A				- Le Bureau politique annonce que M. Saadi YACEF, ancien chef de la Z.A.A., est nommé au "Comité du parti pour le grand Alger" où il exercera la fonction de responsable aux élus; quatre autres responsables ont été nommés.
	A				- M. Mohamed KHIDER annonce que le Bureau politique n'est plus en mesure d'exercer ses responsabilités. Il dénonce la rébellion ouverte des officiers de la Wilaya IV qui refusent la reconversion de l'A.L.N. Le Bureau politique a décidé de renvoyer les élections, prévues pour le 2-9.
<u>26-8</u>	A				- Déclaration du Colonel Mohand OU EL HADJ qui note la gravité de la décision du Bureau politique de renvoyer les élections.
	A				- Conférence de presse de la Wilaya IV : historique de la crise, réquisitoire contre le Bureau politique, demande la convocation du C.N.R.A.
	A				- Déclaration du Bureau politique : M. KHIDER déclare au cours d'une conférence de presse que le Bureau politique ne donnera pas son accord à une réunion du C.N.R.A. aussi longtemps que la Wilaya IV détiendra le pouvoir à Alger.
	A				- Le commandement du P.C. Ouest de l'E.M. général de l'A.L.N., et des Commissaires nationaux représentant les Fédérations du F.L.N. des départements d'Oran, Tlemcen, Saïda, Mostaganem, Tiaret, Saoura, assurent le Bureau politique de leur soutien sans réserve et lancent un appel aux populations de la Wilaya IV.
	A				- M. BEN BELLA confère dans la journée avec les chefs de la région Ouest algérienne ancienne Wilaya V.
	A				- Publication d'une lettre adressée le 25 Juin aux Wilayas I, V, et VI par les conseils des Wilayas II, III, et IV et les représentants de la F.F.F.L.N. Cette lettre lance un appel solennel à l'unité et demande de ne pas reconnaître l'Etat-Major de l'A.L.N. (quelques jours avant sa destitution) à cause de son "travail fractionnel et subversif" et de "dénoncer ses agissements qui peuvent avoir des conséquences tragiques".
		M			- Naissance à Rome (à 20h. 29 G. M. T.) d'une fille du Roi HASSAN II.
<u>27-8</u>	A				- La situation s'aggrave à Alger : le conflit oppose le Bureau politique aux Wilayas III et IV : des unités de l'A.L.N. soutenant le Bureau politique se dirigent sur la capitale. Le Bureau politique dénonce les exactions, perquisitions, arrestations, commises par la Wilaya IV. Il refuse de convoquer le C.N.R.A. avant les élections. Manifestation de femmes algériennes, pour protester contre la situation générale actuelle de l'Algérie.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
27-8	A				- Lettre de M. KHIDER répondant à la démission de M. BOUDIAF.
	A				- Réunion des représentants des Wilayas I, II, V, VI à Bou-Saada. Ils estiment que le défi lancé par la Wilaya IV ne saurait être toléré et invitent le Bureau politique à prendre les mesures adéquates indispensables au rétablissement de la paix définitive. Ils réaffirment leur appui et leur soutien sous toutes formes à l'autorité légitime.
	A				- La Wilaya IV annonce la saisie de stocks d'armes dans les locaux occupés par YACEF Saadi.
	A				- M. BEN BELLA se rend dans divers centres d'Oranie où il prend contact avec les chefs militaires et civils de la région.
	A				- Dans un communiqué, M. BOUDIAF refuse de s'engager "dans une politique stérile".
	A				- Dans un communiqué le conseil de la Wilaya IV s'élève contre la création par le Bureau politique d'un "comité fédéral du parti", dans le grand Alger, création qu'il juge illégale.
	M				- S. M. le Roi part pour Rome faire la connaissance de sa fille. La princesse Fatima Zhora, sœur de S. M. le Roi HASSAN II et épouse du prince MOULAY Ali, donne le jour à une petite fille.
28-8	A				- Le Commandant SLIMANE rend publique au cours d'une conférence de presse à Sétif le texte de la résolution de Bou-Saada, (cf. le 27-8-62) adoptée par les commandements des Wilayas I, II, V, VI. Il s'agit en fait d'un manifeste divisé en 5 parties : - Le problème de l'autorité. - Le "faux problème" de la reconversion de l'A. L. N. - Les objectifs fondamentaux de la Révolution. - Le problème de la capitale du pays. - Appel au peuple, qui doit former un "faisceau solide face à l'aventure" et à l'A. L. N.
	A				- Réponse du colonel ROUMEDIENNE à ce manifeste.
	A				- Déclaration de M. Belkacem KRIM (c'est sa première conférence de presse depuis l'indépendance), à la presse, à Alger. Il propose à MM. BEN BELLA, KHIDER et BITAT de reprendre le dialogue en vue de trouver une solution rapide au problème de la direction. Il critique l'action du Bureau politique.
	A				- Nouvelles perquisitions opérées dans Alger par la Wilaya IV. Des saisies d'armes sont effectuées.
	A				- Dans une déclaration le P. C. A. annonce qu'il a décidé d'apporter son soutien au Bureau politique et insiste sur l'urgence des élections.
	A				- Appel de l'U. G. T. A. aux chefs de la Révolution nationale algérienne.
	A				- M. Belkacem KRIM quitte Alger pour la Kabylie.
	M				- Troisième naissance dans la famille royale : la princesse Lalla Aïcha épouse de M. Hassan YACOUBI et Sœur du Roi, met au monde une fille.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>28-8</u>		M	.....	.....	- Réunion du Conseil national du parti Istiqlal sous la présidence de M. Allal AL FASSI.
<u>29-8</u>	A	.....	.....	.....	- Graves incidents à Alger = Une vive fusillade oppose les soldats de la Wilaya IV à d'autres algériens. Appels au calme de MM. BEN KHEDDA, KHIDER et BEN BELLA (ce dernier diffusé à Sétif stigmatisant les auteurs. Des actes de violence et demandant à tous les Algériens de "décourager une fois pour toute les démagogues inconscients qui veulent plonger la nation dans l'anarchie").
	A	.....	.....	.....	- Dans la soirée M. BEN KHEDDA fait diffuser un appel dans lequel il demande aux militants de s'opposer à l'affrontement armé : il présente un projet d'accord entre le Bureau politique du F. L. N. et la Wilaya IV.
	A	.....	.....	.....	- Le P. C. A. diffuse un communiqué engageant tous les Algériens à "renoncer aux polémiques stériles et à s'élever contre les luttes fratricides".
	A	.....	.....	.....	- L'U. G. T. A. lance un appel demandant à tous les responsables algériens d'observer une trêve pendant laquelle ils devront tout subordonner à l'intérêt du pays pour hâter l'élection de l'Assemblée constituante et souveraine".
	A	.....	.....	.....	- M. KHIDER dément avoir donné l'ordre de tirer et affirme l'intention de la Wilaya IV de s'imposer par la force. Le Bureau politique rend responsable cette Wilaya de tous les événements graves qui pourraient en résulter.
	A	.....	.....	.....	- M. KHIDER, interrogé sur le projet d'accord de M. BEN KHEDDA, déclare que celui-ci est en contradiction avec les décisions de Tripoli. Il affirme que les propositions conciliatrices ont été rejetées "sans être examinées". Puis M. KHIDER réaffirme l'autorité de Bureau politique.
	A	.....	.....	.....	- M. KHIDER se rend à Paris où il doit rencontrer les membres de la F. F. F. L. N.
	A	.....	.....	.....	- Communiqué de la Wilaya IV rejetant sur M. KHIDER la responsabilité des événements qui se sont déroulés au cours de la journée à Alger.
	A	.....	.....	.....	- Appel du Colonel Ahmed BENCHERIF, de la Wilaya IV, enjoignant aux cadres de cette Wilaya, de se soumettre à l'autorité du Bureau politique et de refuser de suivre "certains officiers de la Wilaya qui essaient de les dresser contre leurs frères des autres Wilayas et contre le peuple de la Casbah".
	A	.....	.....	.....	- La Wilaya IV appelle dans un tract tous les Algérois à participer le 30 à un meeting de "clarification".
		M	.....	.....	- La fille du Roi HASSAN II, reçoit, à Rome, le prénom de "Myriam". "C'est un nom sacré dans le Coran et dans l'Evangile : celui de la mère de Jésus, car nos deux religions et nos deux morales sont toujours plus proches", déclare le Souverain.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>29-8</u>			T	.....	- Réunion du Bureau politique du Néo-Destour au cours de laquelle le Président BOURGUIBA brosse un tableau complet des relations franco-tunisiennes au lendemain de leur reprise au niveau des ambassadeurs.
<u>30-8</u>	A			.....	- Différents appels et communiqués à Alger : le Bureau politique fait appel aux Wilayas I, II, V, et VI pour rétablir l'ordre à Alger et appels de BEN KHEDDA, BOUDIAF, KHIDER, B. KRIM, Mohand OU EL HADJ, des Wilayas IV, III.
	A			.....	- L'U. G. T. A. appelle les travailleurs à s'opposer aux affrontements par des manifestations puissantes. Meeting le 31-8.
	A			.....	- Communiqué des Wilayas III et IV qui déclarent qu'elles feront face à toutes les agressions.
	A			.....	- Prise de position de la F. F. F. L. N. : elle demande au C. N. R. A., seule instance révolutionnaire légale, de se rendre sous 48 heures à Alger pour y rétablir l'ordre et obtenir l'élection de l'Assemblée nationale constituante. Elle adresse d'autre part un certain nombre de critiques au Bureau politique.
	A			.....	- On apprend que des éléments de l'A. L. N. venus d'Oranie ont commencé à pénétrer sans combat, à l'aube, dans la partie Ouest du territoire que couvre la Wilaya IV. Dans la soirée un communiqué de la Wilaya IV signale des mouvements de troupes à Tiaret, Relizane, Birine et Sidi-Aïssa.
	A			.....	- M. BEN BELLA regagne Oran après une tournée d'inspection en Oranie.
	A			.....	- La Wilaya IV diffuse un communiqué demandant à la population d'Alger de remettre toutes ses armes dans les Commissariats.
	A			.....	- On déclare à Alger que le bilan des fusillades du 29-8 s'établit à 13 morts et de nombreux blessés.
		M		.....	- Venant de Rome S. M. le Roi HASSAN II regagne Tanger en compagnie de sa fille et de son épouse.
<u>31-8</u>	A			.....	- Appel du Bureau politique aux djounouds et officiers de la Wilaya IV. Le Bureau politique les invite à se désolidariser de ceux qui veulent les entraîner dans une guerre fratricide et souligne qu'il représente l'autorité centrale.
	A			.....	- Dans une nouvelle déclaration à la presse, M. BEN KHEDDA affirme qu'il faut éviter "l'affrontement armé" et permettre l'installation d'une "autorité centrale non discutée".
	A			.....	- Dans une interview accordée à Genève M. Saad DAHLAB estime "qu'il n'est pas encore trop tard pour redresser la situation".
	A			.....	- Communiqué de la F. F. F. L. N. qui constate que le Bureau politique a remis en cause le compromis du 2 Août "prenant ainsi la responsabilité de la guerre civile". Elle accuse en outre le Bureau politique de l'agression contre les Wilayas III et IV suivant le processus déjà employé pour détruire la structure de la Wilaya II et d'avoir "constitué à Alger des groupes armés dirigés par les mercenaires de YACEF Saadi.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
31-8	A				- Communiqué de l'U. G. E. M. A. qui "adjure les dirigeants de la Révolution de se réunir pour trouver une solution pacifique au conflit qui les oppose".
	A				- L'Union des Commerçants algériens (U. G. C. A.) publie un communiqué dans lequel elle convie à faire bloc autour du Bureau politique "seule autorité légale, du C. N. R. A. "
	A				- Communiqué du P. C. A. évoquant le meeting organisé par l'U. G. T. A. il souligne que celle-ci est capable de jouer un rôle décisif dans le dénouement de la crise où a été acculé le pays.
	A				- Communiqué de la direction centrale des comités de soutien de l'action du Bureau Politique : elle condamne l'attitude du Conseil de la Wilaya IV.
	A				- Des manifestations de rue sont signalées à Alger, Blida, Orléansville. Elles réclament la reconversion de l'A. L. N.
	A				- Des travailleurs musulmans algériens qui s'apprêtaient à gagner la France se voient interdire de quitter Alger "sur instructions transmises à la police". Cette mesure fait suite à la résolution de l'U. G. T. A. qui a dénoncé le 29 "le danger mortel" que faisait courir à l'Algérie la crise actuelle et évoquait l'hémorragie des travailleurs algériens.
	A				- Manifestations à Alger à l'appel de l'U. G. T. A. contre le risque de guerre civile. Appels et déclarations diverses et notamment de M. Ferhat ABBAS et du Colonel SAWT EL ARAB.
1-9	A				- Ordonnance n° 62-032 reportant à une date ultérieure le scrutin pour l'élection des membres de l'Assemblée nationale et pour le référendum prévu pour le 2-9-62.
	A				- au 4-9 - Incidents entre les Wilayas VI et IV à Boghari, Médéa, dans la région d'Aumale et Orléansville. (Un communiqué de l'A. P. S. publié le 2-1-63, dans <i>LE MONDE</i> du 3-1-63, fait état d'un millier de morts).
	A				- Déclaration de la Wilaya IV, du Bureau politique et de Mohand OU EL HADJ s'accusant mutuellement des récents désordres et appelant le peuple à manifester son indignation, sa colère et sa volonté de rétablir l'unité.
	A				- M. BEN BELLA accompagné du Commandant SLIMANE arrive à Tiaret à la tête des troupes de la Wilaya V. La foule qui manifestait contre la guerre civile, l'oblige à se retirer. Les élus de Tiaret démissionnent en signe de protestation contre les événements actuels.
	A				- Dans la nuit M. Belkacem KRIM apparaît au balcon de l'ex-délégation générale accompagné des colonels Mohand OU EL HADJ, (chef de la Wilaya III) et SAWT EL ARAB (chef de la Wilaya II). Il annonce qu'il a proposé une réunion de tous les dirigeants algériens en vue de la solution de la crise.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>2-9</u>	A				- A la frontière des Wilayas II, IV, et VI sur la route de Bou Saada à Alger, des troupes fidèles au Bureau politique occupent le village d'Aïn-El-Adjel.
	A				- En début de matinée, le Bureau politique annonce l'enlèvement de M. KHIDER par des hommes de la Wilaya IV. Celle-ci oppose un démenti formel à cette information. Par la suite le Bureau politique fait savoir que M. KHIDER "a pu échapper à ceux qui tentaient de l'arrêter".
	A				- Fusillade dans la Casbah d'Alger. Le premier bilan s'établit à 2 morts et à plusieurs dizaines de blessés.
	A				- Appel de M. BEN KHEDDA "à tous les membres du G.P.R.A. ainsi qu'à tous les membres du Bureau politique, qu'ils soient à Tunis, en Suisse, au Maroc ou en Algérie, pour qu'ils regagnent immédiatement Alger afin de prendre des mesures urgentes en vue d'arrêter le sang des Algériens qui coule déjà".
	A				- Communiqué du Bureau politique qui souligne qu'à aucun moment il n'a donné l'ordre à ses unités de tirer sur les Algériens. Le peuple algérien sait que ses unités qui se dirigent sur la capitale ne sont pas des troupes étrangères mais des unités nationales. Nul n'a le droit d'interdire à des troupes algériennes de se déplacer sur le territoire algérien... Le Bureau politique préparera, quoi qu'il en coûte, des élections afin de doter le pays d'un pouvoir étatique".
	A				- M. Belkacem KRIM rend publique de nouvelles propositions pour une reprise du dialogue et notamment l'annulation de l'appel à la force du Bureau politique, une rencontre entre les dirigeants à Alger, la création d'un comité électoral avec pour seule mission de préparer d'urgence les élections.
	A				- Communiqué des Wilayas II, III, IV et de la F.F.F.L.N. invitant le Bureau politique à un débat télévisé. "La force ne résout rien et seule la discussion franche et libre peut mettre fin à notre drame... ; les représentants des organisations nationales et un membre du Bureau du C.N.R.A. sont invités à ce débat".
	A				- Le Colonel OUAMRANE, membre du C.N.R.A., invite les membres du Conseil de la Wilaya IV, à réviser leur position vis à vis du Bureau politique.
	A				- Dissolution de la Fédération F.L.N. du Maroc.
<u>3-9</u>	A				- Conférence de presse à Oran, de M. BEN BELLA qui analyse la situation politique et militaire.
	A				- Le P.P.A. demande la formation d'un gouvernement provisoire d'union nationale.
	A				- Des soldats de la Wilaya III (Kabylie) prennent dans l'après-midi la relève de la Wilaya IV à la Casbah d'Alger.
	A				- Entrée de la Wilaya VI à Boghari. La Wilaya IV se replie en direction de Sept Aziz. En se retirant, les troupes font sauter 5 ponts dont un sur la route de Boghari à Médéa. Une seconde colonne benbelliste venant d'Oranie s'avance en direction d'Inkermann.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>3-9</u>	A				- L'Algérie unanime contre la guerre civile : manifestations à travers tout le pays. Les syndicats développent leur action (communiqués). Conférence de presse de BEN BELLA à Oran, "le seul problème est celui de l'autorité".
			T		- M. Taleb MEHIRI procède à l'installation officielle dans son nouveau poste de Directeur de l'Administration régionale et Communale de M. Mohammed GHRAH (qui succède à M. Beji CAID ES SEBSI).
<u>4-9</u>	A				- Le Bureau politique se réinstalle dans la capitale. L'armée marche sur Alger (et s'appelle désormais l'Armée Nationale Populaire). Les manifestations se poursuivent dans tout le pays avec "Unité" pour mot d'ordre. Conférence de presse de M. BEN BELLA à la manifestation du Forum" La crise est terminée".
	A				- Combats sanglants au Sud d'Aumale annonce un communiqué des Wilayas III et IV. D'autres combats ont lieu à Orléansville et Masséna.
<u>5-9</u>	A				- Les Wilayas III et IV reconnaissent l'autorité du Bureau politique. Un ordre de cessez-le-feu est lancé par M. KHIDER dans un communiqué, puis à la radio.
	A				- Alger est déclaré zone démilitarisée. Manifestations pour soutenir le Bureau politique. Elections fixées le 16 Septembre.
	A				- A l'appel du F. L. N. important meeting à Constantine. Populations et mouvements locaux apportent leur soutien au Bureau politique.
	A				- Communiqué (se félicitant de l'accord intervenu) de M. BEN KHEDDA.
	A				- Un communiqué de la Wilaya IV affirme que malgré l'ordre de cessez-le-feu, les troupes du colonel BOUMEDIENNE ont, durant la journée, tenté de progresser en direction de la capitale.
	A				- Les Algériens résidant en Belgique déclarent dans un communiqué soutenir le Bureau politique. - La Direction des Comités de soutien de l'action du Bureau politique, qui groupent les Algériens de métropole favorables à M. BEN BELLA, publie un nouveau communiqué dans lequel elle prend à partie la F.F.F. L. N. dont elle conteste la représentativité.
<u>6-9</u>	A				- Un groupe d'officiers algériens sortis des écoles militaires syriennes, quitte Damas pour Alger. Ils seront incorporés dans "l'Armée Nationale Populaire".
<u>6-9</u>	A				- Première réunion entre les responsables civils et militaires pour mettre en application les termes de l'accord entre le Bureau politique et les Wilayas III et IV et préparer les élections. En cours de réunion, les dirigeants apprennent que les combats continuent dans la région d'Orléansville. Ils décident alors d'interrompre la conférence afin de permettre à M. BEN BELLA et au Colonel HASSAN de se rendre sur les lieux pour régler l'incident.



Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
	A				- M. BEN BELLA et le Colonel HASSAN quittent Alger pour Aumale où ils confèrent avec le Colonel CHABAHOUI. Les combats cessent peu après. Ils gagnent ensuite Berrouaghia puis Orléansville où M. BEN BELLA annonce peu après que, les armes se sont tues à 16h. dans la région. Il regagne Alger dans la soirée.
	A				- Des comités de vigilance et de soutien au Bureau politique sont créés à Médéa et à Bordj-Bou-Arreridj.
	A				- L'Exécutif provisoire prend des mesures en faveur des Anciens Combattants de l'A. L. N., des veuves et orphelins de guerre.
	A				- Création de l'Union générale des mères, veuves et orphelins de Chouhada (martyrs).
	A				- Accord confirmé entre le Bureau politique et les chefs des Wilayas III, IV. - Cessez-le-feu dans l'Orléans-villois.
<u>7-9</u>	A				- Discussions entre le Bureau politique et les chefs de Wilayas sur les élections, la reconversion, modalité de l'application de l'accord.
	A				- Le Capitaine ABDELKADER, Chef de la Sécurité d'Alger, révèle : Sept membres d'un réseau O.A.S. en voie de reconstitution, arrêtés à Alger. Ils ont avoué une trentaine d'attentats dont celui du port qui tua plus de 100 dockers.
	A				- Décret n° 62-522 portant création de la garde nationale de Sécurité.
	A				- Entretiens dans la nuit entre M. KHIDER et les Wilayas III et IV. Le principe du démantèlement de la Wilaya IV est accepté.
		M			- Explosion de 3 engins à Casablanca, aux imprimeries "Imprigéma" éditant les publications de l'U. M. T. de l'U. N. F. P., et du P. C. M., Dégats importants, deux disparus.
<u>8-9</u>	A				- Marche de l'A. N. P. de Boghari sur Alger. Accueil triomphal de Médéa, et Blida, pas d'opposition de la part de la Wilaya IV. La colonne, dirigée par le Colonel BOUMEDIENNE, comprend 3 600 hommes.
	A				- Ordonnance n° 62-035 de l'Exécutif provisoire fixant l'élection des membres de l'Assemblée nationale au 20-9-62. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 12-9-63. A cette même date : Série de textes d'application concernant l'organisation des élections.
	A				- Un meeting, auquel assistent MM. BEN BELLA et KHIDER, rassemble 20 000 personnes dans la soirée.
<u>9-9</u>	A				- "L'Armée Nationale Populaire" fait son entrée à Alger. Important meeting à cette occasion ; BEN BELLA le préside au stade municipal et déclare que la voie est ouverte devant les objectifs du C. N. R. A. que le premier de ces buts est la réforme agraire, qu'Alger sera démilitarisée.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>9-9</u>	A .....				- Evoquant le problème de la reconversion de l'A.L.N. le Colonel BOUMEDIENNE déclare notamment : "Un grand pas a déjà été franchi avec la fusion au sein de l'A. N. P. des Wilayas I, II, V et VI et des troupes anciennement stationnées aux frontières".
		M .....			- M. CHERKAOUI, ambassadeur à Paris, arrive à Tanger, appelé en consultation par S.M. le Roi HASSAN II.
<u>10-9</u>	A .....				- Le calme revient à Alger où les membres du Bureau politique tiennent plusieurs réunions.
	A .....				- L'Exécutif provisoire adopte une ordonnance intéressant l'organisation judiciaire, (prévoit que les tribunaux d'Alger, d'Oran, de Constantine, pourront siéger, jusqu'à nouvel ordre, à juge unique).
	A .....				- Mustapha FETTAL nommé préfet de police d'Alger par l'Exécutif provisoire.
	A .....				- M. KHIDER se rend à Paris où il prend contact avec des représentants de la F.F.F.L.N. "en prévision de sa prochaine reconversion".
	A .....				- Retour à Alger de M. BEN TOBBAL, ancien ministre de l'Intérieur du G. P. R. A. Il se déclare retiré de la vie politique.
			M .....		
<u>11-9</u>			T .....		- Le Docteur Sadok MOKADDEM, nouvel ambassadeur de Tunisie à Paris, quitte Tunis à destination de l'Italie où il reçoit les dernières instructions du Président BOURGUIBA avant de rejoindre son poste.
	A .....				- Dans une interview accordée à Europe n° 1. M. BEN-BELLA fait le point sur la situation politique en Algérie et sur les problèmes urgents, la rentrée scolaire et les labours. Il précise que le Bureau politique entend respecter les accords de coopération avec la France.
	A .....				- Le Bureau politique étudie les problèmes d'ordre et de sécurité.
	A .....				- Dans une déclaration à la presse, le nouveau préfet de Police d'Alger annonce qu'il a l'intention de "veiller au respect de la liberté, et de la dignité des Algérois, sans distinction d'origine, de langue ni de confession".
	A .....				- Selon des statistiques établies par l'U. G. T. A. le nombre des chômeurs s'élève à 2 millions.
			M .....		
<u>12-9</u>	A .....				- M. KHIDER quitte Paris pour Genève et Alger. (Cf. le 10-9-62 sa mission auprès de la F. F. F. L. N. ).
	A .....				- Le Docteur MOSTEFAL, ancien membre du F. L. N. chargé des Affaires générales auprès de l'Exécutif provisoire, regagne Alger, venant de Rabat.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>12-9</u>			T	.....	- MM. Bechir BELLAGHA et Hassib BEN AMMAR (respectivement Gouverneur et délégué du Néo-Destour de Tunis Banlieue) président une séance de travail consacrée aux problèmes propres à chaque région.
<u>13-9</u>	A	.....			- Publication des nouvelles listes de candidatures aux élections à l'Assemblée constituante. Profond remaniement opéré par le Bureau politique du F.L.N. : 59 des 196 désignés le 19 Août ont été écartés dont MM. BEN KHEDDA, BOUSSOUF, BEN YAHIA, ABDESSALAM, BEN TEFTIFA, SAWT EL ARAB, DJ. BOUHIRED. (Cf. documents publiés).
	A	.....			- Déclaration à l'Agence de presse U.P.I. de M. KHIDER qui revient de Paris où il est allé prendre contact avec les responsables de la F.F.F.L.N. dans le cadre de la reconversion de tous les organismes de la révolution.
	A	.....			- Ouverture de la campagne électorale.
	A	.....			- Un communiqué de l'A.G.T.A. en France annonce la création d'un "comité pour le soutien du Bureau politique du F.L.N. seule autorité légale et légitime en Algérie".
<u>14-9</u>	A	.....			- Dans un communiqué le Secrétaire national de l'U.G.T.A. déclare ne pas avoir été consulté lors de la constitution des listes des candidats à l'Assemblée nationale. Il précise qu'il n'a donné mandat à aucun syndicaliste pour représenter la centrale au sein de l'Assemblée.
	A	.....			- Interview de M. BEN BELLA accordée au journal <i>LE MONDE</i> , "La première exigence est de construire l'Etat" - (Problèmes intérieurs et relations avec la France).
<u>15-9</u>	A	.....			- Ordonnance n° 62-038 portant création d'un service national des transmissions (chargé d'assurer les liaisons nécessaires entre les différents services de l'Etat à l'intérieur et à l'extérieur du territoire algérien).
	A	.....			- Répondant à un appel du colonel Mohand OU EL-HADJ M. BENALLA demande au colonel BOUMEDIENNE de retirer ses troupes de Bougie. Ce qu'il fait après avoir reçu au cours d'une visite à Bougie les officiers de la Wilaya III.
	A	.....			- Création à Alger d'un "Comité de soutien et d'appui au Bureau politique" par des Européens d'Algérie.
	A	.....			- Appel du P.C.A. aux Algériens, afin qu'ils votent pour les candidats du Bureau politique du F.L.N. en demandant à ces candidats de s'engager à œuvrer à la réalisation du programme de Tripoli.
	A	.....			- Dans une communauté le P.P.A. critique la constitution des listes "qui en dit long sur les aptitudes du régime futur de l'Algérie".
<u>16-9</u>	A	.....			- M. BOUDIAF refuse d'être candidat aux élections à l'Assemblée nationale algérienne.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
16-9	A				- Le F. L. N. ouvre la campagne électorale par l'apposition d'affiches résumant le programme du parti.
	A				- Réunion du Bureau politique du P. P. A. qui dans un communiqué s'élève contre les méthodes du F. L. N. pour la campagne électorale et contre le procédé du parti unique.
17-9	A				- Dans des directives aux Comités de vigilance, le Bureau politique demande de faire voter le 20-9 pour "sortir le pays du provisoire", "l'indépendance n'est qu'une étape, la révolution est notre but".
	A				- Le Comité européen de soutien au Bureau politique lance un appel aux Européens d'Algérie.
	A				- Communiqué de M. Mohammedi SAID qui déclare que la rentrée scolaire est contrariée par les exactions dans certains secteurs de la Wilaya IV et qui demande à la population de protéger les écoles et leur mobilier.
	A				- Manifestation dans la région algéroise, organisées par les Comités de vigilance locaux pour protester contre les exactions de toutes sortes et pour demander la démission de certaines délégations spéciales. (Manifestation hostile à la Wilaya IV).
	A				- Communiqué du Bureau politique faisant état de l'entrée des troupes de la Wilaya IV dans la petite ville des Attafs (37 Kms. d'Orléansville) et de l'instauration du couvre-feu par ces troupes.
	A				- Des incidents opposent à l'Alma (35 Kms d'Alger) des manifestants à des soldats de la Wilaya IV. Plusieurs blessés.
	A				- Discours de Ferhat ABBAS à Tizi Ouzou. Il lance un appel à l'unité des Musulmans et des Européens pour bâtir l'Algérie nouvelle.
	A				- Le procureur près le Tribunal de grande instance d'Alger autorise la Croix Rouge internationale à visiter les détenus de la prison de Maison-Carrée.
	A				- Interview de M. BOUHALI, Secrétaire général du P. C. A., accordée à L'HUMANITE : "Il définit les rapports du P. C. A. et du Bureau politique : si le P. C. A. fait voter pour le Bureau politique cela ne signifie pas qu'il le soutienne dans toutes ses activités".
	A				- Assemblée générale à huis clos des cadres de la F. F. L. N. Elle décide de reconvertir ses structures.
18-9	A				- Recrudescence des enlèvements de vols à Alger. Opération de police à Oran : 150 arrestations.
	A				- Le Bureau politique du F. L. N. fait état d'une aggravation des exactions et du sabotage des élections. Il accuse la Wilaya IV.
	A				- Décret n° 62-526 portant création d'une Direction générale de la Fonction publique. Arrêté portant organisation (même date).
A				- Décret n° 62-527 portant création et organisation d'une Direction générale de l'Administration départementale et communale.	

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>18-9</u>	A			- Ordonnance n° 62-040 portant intégration des fonctionnaires et agents algériens des cadres marocain, tunisien et français dans les cadres algériens. Décret d'application n° 62-528 du 18-9-62.
	A			- Ordonnance n° 62-050 relative à l'immatriculation, à la définition et à la propriété des aéronefs.
	A			- L'Exécutif provisoire prend un décret portant cessation de fonctions de M. BOUBAKER, Directeur de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris; celui-ci déclare cette mesure "nulle et non avenue".
	A			- Un meeting électoral réunit près de 30 000 personnes à Oran. Un des orateurs, européens candidat aux élections, demande à ses compatriotes d'apporter leurs suffrages.
<u>19-9</u>	A			- Discours radiotélévisé de M. BEN BELLA qui définit à nouveau les objectifs du futur gouvernement et insiste sur la nécessité de développer un climat de confiance pour atteindre ces différents objectifs.
	A			- Clôture, à minuit de la campagne électorale.
	A			- Un nouveau quotidien en langue française, <i>AL CHAAB</i> (Le Peuple), paraît à Alger.
	A			- Incidents sur la route de Guyotville entre éléments loyalistes et des militaires de la Wilaya IV accusés d'enlèvements.
	M			- Visite à Nador de S. M. le Roi HASSAN II qui annonce l'abolition du régime militaire établi en 1959 dans la région.
<u>20-9</u>	A			- Double scrutin pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale et pour le référendum qui en définit les pouvoirs. Les résultats font apparaître une forte proportion de votants : <i>Inscrits</i> : 6 504 033, <i>Votants</i> : 5 303 661. Abstention : 18,46 %. Au référendum sur les pouvoirs de l'Assemblée : <i>Oui</i> : 5 265 377, <i>Non</i> : 18 637.
	A			- Accrochage entre gardes nationaux algériens et éléments de la Wilaya IV dans la banlieu algéroise. Plusieurs incidents marquent les élections, la Wilaya IV empêche l'ouverture de bureaux de vote dans la Mitidja, dans le Sud Algérois à Ménerville.
	A			- Conférence de Presse de M. KHIDER qui définit le rôle futur du Bureau politique.
	A			- La Direction générale des comités de vigilance réclame l'intervention de l'A. N. P. contre la Wilaya IV "qui fait tout pour semer l'anarchie".
	M			- S. M. le Roi HASSAN II se rend en tournée d'inspection à la frontière algéro-marocaine. Il visite notamment Saïda et Oujda.
<u>21-9</u>	A			- Le Bureau politique décide d'établir une "ceinture de sécurité" autour de la capitale. L'A. N. P. prend position sur un périmètre de 100 Kms de longueur sur 40 Kms de profondeur.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>21-9</u>	A				- Ordonnance de l'Exécutif provisoire créant un tribunal répressif d'Etat chargé de la répression des crimes de droit commun et dont la compétence s'étend à tout le territoire algérien.
	A				- M. Belkacem KRIM, qui vient d'être élu député de Tizi Ouzou, regagne Alger venant de Paris "où il a rencontré les milieux algériens les plus divers afin de s'informer du point de vue de ses compatriotes résidant dans ce pays".
	A				- M. FARES, rend publics les résultats officiels des élections à l'Assemblée constituante. (Cf. ces résultats le 20-9).
	A				- "Congrès préparatoire" de l'amicale générale des ouvriers algériens de France, fondée en 1957 dans la région parisienne. Il critique la direction du F.L.N. et décide de resserrer les liens avec l'U.G.T.A.
<u>22-9</u>	A				- Des renforts de l'A.N.P. arrivent à Alger venant d'Oran pour participer à l'opération d'assainissement. Le Colonel BOUMEDIENNE commandant de l'A.N.P. se rend à Boufarik, tête de pont de cette opération. Arrestations de soldats de la Wilaya IV en situation irrégulière.
	A				- Un tract diffusé à Alger annonce la création d'un "Parti de la Révolution Socialiste". Ce tract accuse le Bureau politique "qui se maintient par la force des armes et l'appui manifeste de l'étranger" de ne plus pouvoir prétendre être un mouvement révolutionnaire. Le nouveau parti décide de se retirer du F.L.N. et de dénoncer le Bureau politique. Ce tract émane de "militants" de l'A.L.N., U.F.A., J.F.L.N.
	A				- Décret n° 62-560 portant agrément du Comité national pour la coopération technique et approuvant sa création et ses statuts.
<u>23-9</u>	A				- M. BEN BELLA rend visite à M. Ferhat ABBAS avec qui il a un long entretien.
	A				- Communiqué du P.C.A. Appel au rassemblement de toutes les forces patriotiques pour la réalisation d'un programme.
	A				- Dans un interview accordée à L'UNITA, M. KHIDER se déclare partisan du régime des partis à condition qu'ils travaillent dans le cadre de la constitution.
	A				- Assemblée des cadres de l'U.G.T.A. du grand Alger : la démocratie syndicale à l'ordre du jour.
	A				- 10 000 hommes de l'A.N.P. poursuivent l'opération "assainissement".
		M			- Visite de S.M. le Roi HASSAN II à Taza dernière étape du voyage du souverain dans le Nord et l'Oriental du pays.
<u>24-9</u>	A				- Arrivée à Alger de M. BOUDIAF : Il déclare "qu'il démissionnera si on persiste, malgré son refus d'être candidat, à le considérer comme élu".

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>29-9</u>	A				- Dans une déclaration radiodiffusée, le Préfet d'Oran assure que la "Sécurité et les biens des Européens seront protégés comme ceux de tous les Algériens car ils sont des Algériens à part entière".
	A				- Dans un communiqué le colonel Mohand OU EL HADJ déclare que "la vigilance de la population de Kabylie fera échec à toutes les tentatives de perturbation et de division". "Profitant de la période de reconversion, des éléments mal intentionnés et corrompus se sont infiltrés dans certains secteurs de la Wilaya III pour y créer un climat de méfiance et semer la discorde".
	A				- Avant de remettre ses pouvoirs à l'A. N. C., l'Exécutif provisoire tient sa dernière séance de travail.
<u>25-9</u>	A				- L'Exécutif provisoire remet ses pouvoirs à l'A. N. C. ; ouverture solennelle de la première session de l'A.N.C.
	A				- Proclamation de la République algérienne démocratique et populaire. Election de M. Ferhat ABBAS comme président de l'A. N. C. par 155 voix et 36 bulletins blancs. Discours de M. Ferhat ABBAS, Election également du Bureau de l'Assemblée nationale.
	A				- M. Moulay MERBAH devient secrétaire général du P. P. A. (ex-M. N. A.).
	A				- Installation du Tribunal répressif à Alger, créé le 21-9-62, tribunal d'exception mis en place pour assainir l'Algérie. Il jugera les assassins de M. J. GUERIN, (Directeur de Berliet) et de M. Ph. OLIBET son adjoint, ainsi que de M.G. BAUJARD, ancien député libéral de Blida.
	A				- Manifestation féminine à Alger pour protester contre les lenteurs apportées dans la distribution des secours aux familles nécessiteuses.
	A				- Intense activité de la police, algéroise : de nombreuses arrestations permettent de récupérer de nombreux objets volés.
				T	
			T		- Retour d'Italie de Mme BOURGUIBA et du Président à Tunis. Déclaration du Président BOURGUIBA.
<u>26-9</u>	A				- L'A. N. C. règle le problème de la constitution des commissions de validation et de règlement. Elle adopte ensuite un nouveau projet de résolution sur la constitution du Gouvernement remplaçant le projet présenté le 25 par Ferhat ABBAS.
	A				- M. BEN BELLA est chargé de constituer le premier gouvernement par 141 voix sur 189 votants et 158 suffrages exprimés.
<u>27-9</u>	A				- Décret n° 62-1 portant nomination des membres du Gouvernement. (Liste des membres du Gouvernement Cf. Documents).

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>28-9</u>	A			- Conférence de presse de M. AIT-AHMED à l'Hôtel Aletti. (Tour d'horizon général sur la situation politique).
	A			- M. BEN BELLA présente son ministère et son programme à l'assemblée. Large débat toute la nuit : "Le programme de Tripoli, constitue la Charte du Gouvernement jusqu'à la Constitution".
		M		- Décès en France du Cheikh Abd el-Hayy EL-KITTANI, adversaire de S. M. le Roi MOHAMMED V.
			T	- M. Abdelmajid CHAKER préside à Béjà la conférence des cadres et agriculteurs de la région et installe le nouveau délégué du Néo-destour. Dans son discours il fait l'éloge de l'œuvre du Néo-Destour.
<u>29-9</u>	A			- A l'issue d'un débat, qui s'est prolongé toute la nuit du 28 au 29, l'Assemblée investit M. BEN BELLA comme Président du Conseil par 159 voix contre 1 et 19 abstentions.
<u>30-9</u>	A			- 1er Conseil des Ministres : - Sécurité - Rentrée scolaire - Labours - représentation à l'O.N.U.
			T	- Mort de l'ancien BEY de Tunis Mohammed Lamine BEN-EL-HABIB.
<u>1-10</u>	A			- Sous la présidence de M. BITAT une réunion de commissaires nationaux du F.L.N. se tient à Alger.
	A			- Parution de <i>AL HOURIYA</i> , organe du P.C.A. (interdit le 12 septembre 1955).
		M		- M. ALAOUI procède à la mise en place des Chefs des différents départements de la Radio-Télévision Marocaine et annonce la création d'un orchestre national.
<u>2-10</u>	A			- Dans une édition spéciale <i>EL NOUDJAHID</i> , organe central du F.L.N., annonce qu'il devient "l'organe central issu du F.L.N., le parti du F.L.N."
	A			- Au cours d'une réunion qui rassemble M. BEN BELLA, ses ministres et les membres de l'Exécutif provisoire, à Rocher-Noir, l'Exécutif provisoire passe ses pouvoirs au Gouvernement de la République algérienne. M. BEN BELLA prend possession des bureaux de l'ancien G.G. où siègera le Gouvernement.
	A			- Communiqué de l'U.G.T.A. qui "salue la formation du premier Gouvernement de l'Algérie indépendante" mais "exige la participation des travailleurs à l'élaboration de la Constitution de la République algérienne".
	A			- La Préfecture de Police d'Alger communique (et le répète le 3) qu'aucun Comité n'est habilité à attribuer les biens vacants et que des poursuites judiciaires seront exercées contre les contrevenants.
	A			- Rentrée solennelle des tribunaux d'Alger.
		M		- Un Conseil des Ministres présidé par Sa Majesté le Roi HASSAN II, étudie un projet de "Charte de l'Enseignement".



Dates	A.	M.	T.	Mgh.		
<u>3-10</u>	A				- Le Conseil des Ministres décide de soumettre à l'Assemblée nationale des projets de loi tendant à ce que : - les élections municipales aient lieu avant la fin de l'année ; - la mise à l'étude de la création de juridictions pénales populaires ; - la fête nationale soit fixée au premier novembre.	
	A				- Après une réunion les 29 et 30-9-1962 à Paris, l' <i>HUMANITE</i> publie la déclaration commune du P.C.A. et du P.C.F... "...l'alliance de combat des peuples algériens et français reste nécessaire contre le néo-colonialisme".	
	A				- L'organe du P.C.A. <i>AL HOURIYA (LIBERTE)</i> affirme dans un éditorial qu'il n'est "ni sage, ni réaliste de vouloir imposer arbitrairement un parti unique contraire aux réalités sociales présentes".	
			M			- S. M. le Roi HASSAN II préside la séance solennelle d'ouverture de la 5ème session annuelle de la Cour Suprême, et inaugure l'Institut National des Etudes Judiciaires.
<u>4-10</u>	A				- Les arrestations de pilleurs se multiplient à Alger depuis le 1er octobre. 62 véhicules récupérés sont à la disposition de leurs propriétaires.	
			M			- S. M. le Roi HASSAN II arrive à Fès avec toute la famille royale par train spécial. C'est dans la ville religieuse que se dérouleront les cérémonies de "El Arbain". Cf. Vie Sociale et Culturelle.
			M			- Au cours d'un exposé fait devant l'Istiqlal, M. Allal EL FASSI déclare que le pays "ne sera tranquille que lorsqu'il aura reconquis son Sahara".
				T		- Ouverture de la nouvelle année parlementaire. Le Président Djellouli FARES est réélu Président par acclamations. M. M. Ahmed TLILI et Mohamed BEN ABDELKADER élus Vice-Présidents.
<u>5-10</u>	A				- Discours radiodiffusé de M. BEN BELLA qui dresse l'inventaire des tâches qui attendent le pays.	
	A			Mgh.	- Création à Alger du "Cercle du Grand Maghreb", qui s'installe dans les anciens locaux du Cercle Franco-Musulman. M. Abdelkader BOUTALEB, Président de la Société des Habous et des Lieux Saints, est Président du Cercle.	
	A				- Un communiqué de la préfecture d'Alger annonce la nomination de 10 maires, dont 1 Européen, dans le grand Alger.	
				T		- A l'Assemblée nationale discours d'ouverture du Président BOURGUIBA (Cf. Vie Diplomatique). Discours du Président Djellouli FARES.
<u>7-10</u>	A				- On apprend à Alger que du 23-9 au 6-10-62, 103 arrestations ont été effectuées dans le cadre d'une opération destinée à assurer le rétablissement de l'ordre.	

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>8-10</u>	A .....			- Début d'une campagne d'assainissement et de nettoyage de la ville d'Alger appelée "opération ordre, esthétique, propreté".
		M .....		- Un nouveau groupe de réfugiés qui avait quitté le Maroc pour l'Espagne à la suite des événements de 1958, rentre à Tétouan.
		M .....		- Le Commandant BOUGHRINE, Gouverneur militaire de la région de Rabat, est désigné pour succéder au Colonel de LA LANCE à la tête de l'Académie Royale militaire de Dar El Beïda.
			T .....	- Sous la présidence du Chef de l'Etat, ouverture solennelle de l'année judiciaire.
<u>9-10</u>	A .....			- MM. Rabah BITAT et OUZEGANE se rendent à Oran où ils président une réunion des Commissaires régionaux du Parti.
	A .....			- Dans un communiqué rendu public à Paris, le Comité Directeur de l'"Amicale générale des Travailleurs algériens pour le soutien du B. P. du F. L. N." en France, exprime sa détermination de faire échec à toutes entreprises criminelles de division ; annonce la tenue prochaine d'un véritable congrès à l'occasion duquel seront désignés les délégués des ouvriers algériens de France au congrès national de l'U. G. T. A. , assure le B. P. de son ferme soutien dans l'accomplissement de sa tâche d'assainissement et de reconstruction du pays.
		M .....		- Au cours de son séjour à Fès, le Roi préside l'installation de la Cour d'Appel de Fès, puis un Conseil des Ministres qui étudie les problèmes de la Santé, de l'Education et de l'Université Karaouiyine.
<u>10-10</u>	A .....			- M. KHIDER, à son départ du Caire, déclare que le futur régime politique de l'Algérie sera analogue à celui de l'Egypte. L'armée sera écartée de la politique. Il y aura 15 wilayas administrées chacune par un Gouverneur. Un nouveau Bureau politique sera nommé après le Congrès national.
	A .....			- MM. Rabah BITAT et OUZEGANE, président à Constantine une réunion des Commissaires régionaux du Parti, puis ils président une réunion de travail à la Préfecture de Constantine. M. OUZEGANE insiste sur le caractère collectif de la campagne des labours.
	A .....			- Dans une lettre adressée aux catholiques de son diocèse, Mgr DUVAL les invite à travailler "à la construction d'une Algérie fraternelle".
<u>11-10</u>	A .....			- Arrivée à Alger de la dépouille mortelle de M. Mohamed MAATA, assassiné le 21-9-1962 pour ses activités en France au sein du Comité de soutien du Bureau politique. Une cérémonie officielle est organisée à cette occasion.
	A .....			- Séance solennelle de rentrée : Audience solennelle de la Cour d'Appel en présence de M. BENTOUMI, Gardé des Sceaux, qui fait un large tour d'horizon des réformes qui s'imposent.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>11-10</u>			T	.....	- Procès à Tunis de M. RABAI, ancien député à l'Assemblée nationale, sous l'inculpation d'outrage au personnel de la Sûreté nationale. Il est condamné à 8 mois de prison.
<u>12-10</u>	A			.....	- Dans une conférence de presse tenue à Paris, l'A. G.T.A. après avoir rappelé qu'elle est partie intégrante de l'U. G. T. A., souligne que "la révolution reste à faire en Algérie".
	A			.....	- Nominations des Présidents des Tribunaux administratifs d'Alger et d'Oran. MM. Boudjemkine BOUCHENAK (Alger) et Emmanuel BASTOS (Oran).
	A			.....	- BEN BELLA à GROMYKO (cf. Vie diplomatique) "notre objectif ultime est l'établissement d'une société à structures socialistes".
<u>13-10</u>	A			.....	- Suppression des Comités de Vigilance par décision du B. P. (remplacés par les fédérations du Parti).
		M		.....	- S. M. le Roi HASSAN II inaugure le centre chirurgical de l'hôpital Al Ghassani de Fès. A cette occasion le Docteur Y. BEN ABBES définit dans un discours la politique de la santé du Maroc et l'équipement hospitalier.
<u>14-10</u>	A			.....	- Au cours d'un dialogue télévisé avec M. Adlai STEVENSON, M. BEN BELLA déclare notamment : "nos objectifs en Algérie sont : le bien-être, la justice sociale et le respect des Droits de la personne humaine".
	A			.....	- La "débaptisation" des rues se poursuit à Oran : La rue d'Isly devient la rue Larbi BEN M'HIDI (1er Commandant de la W. V.). L'Avenue Ali CHEKKAL : Max MARCHAND (inspecteur assassiné à El-Biar avec M. FERAOUN). Square Garbe : Square THUVENY - Avocat tué à Rabat par la "Main Rouge".
<u>15-10</u>	A			.....	- Arrivée de M. KHIDER à Rabat où il doit rencontrer les membres de la mission algérienne.
	A			.....	- L'inspection générale régionale invite les délégués et responsables locaux des Communes, du Parti, des Syndicats à assister aux réunions d'information de secteurs pour mettre au point le déroulement de l'opération labours, dans le département d'Alger.
	A			.....	- Réunion de la Commission nationale du F. L. N. qui a pris "les décisions nécessaires pour affronter les tâches nouvelles en vue de réaliser la révolution".
		M		.....	- Dahir n° 1 - 62-186 abrogeant le Dahir du 31-12-1936 fixant un statut administratif spécial pour le pachalik de Rabat.
<u>16-10</u>	A			.....	- Conférence de presse de M. MEDJAD, Directeur de la Sûreté nationale qui annonce l'arrestation des assassins de nombreux européens dont les Pères PY et CHASSINES, de M. et Mme de THEUX, M. M. PETIT, RIVTORT, Mme AZIZI. Il précise que "la criminalité a déjà subi une baisse sensible".

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>16-10</u>	A .....			- De nombreux stocks et 300 voitures récupérés à Orléansville.
		M .....		- S. M. HASSAN II inaugure à Rabat la Faculté de Médecine. (Discours du Docteur BEN ABBES). (Discours du Roi).
			T .....	- Conférence des délégués du B. P. du Néo-Destour. Le Chef de l'Etat reçoit les délégués du Néo-Destour au cours de la cérémonie de clôture (au Palais Assaada à la Marsa) de la conférence des délégués du bureau politique. (Plan triennal et réforme agraire).
<u>17-10</u>	A .....			- Conférence de presse à Alger de M. AIT AHMED, ancien ministre du G. P. R. A. Député de Sétif. Observations et suggestions en ce qui concerne la situation dans le pays.
<u>18-10</u>		M .....		- Dahir n° 1-62-297 modifiant la composition et l'organisation du Gouvernement. M. Youssef BEN ABBES est déchargé de ses fonctions de Ministre de la Santé publique et nommé Ministre de l'Education nationale. M. Abdelkrim KHATIB, Ministre d'Etat chargé des Affaires africaines est nommé, en outre, Ministre de la Santé publique.
		M .....		- S. M. le Roi HASSAN II préside le Conseil supérieur de l'Education nationale (Cf. Vie Sociale et Culturelle).
			T .....	- L'Assemblée nationale ratifie une série de décrets-lois pris pendant les vacances parlementaires.
<u>19-10</u>	A .....			- <i>L'OUVRIER ALGERIEN</i> , organe de l'U. G. T. A., fait le point dans son éditorial de la position de la Centrale Syndicale algérienne face aux problèmes politiques intérieurs. Il déclare notamment : "l'U. G. T. A. est classée à tort dans l'opposition".
		M .....		- Le Roi remet son Dahir de nomination comme nouveau Gouverneur de la province de Rabat, à M. Ahmad BENSOUA.
			T .....	- Le Président BOURGUIBA inaugure la Xème Foire Internationale de Tunis.
<u>20-10</u>	A .....			- Retour à Alger de M. BEN BELLA qui prononce une allocution au Forum.
	A .....			- Interview BEN BELLA à <i>AL CHAAB</i> : "Le gouvernement consacre toute son attention au problème du chômage".
	A .....			- Décret n° 62-4 complétant l'Ordonnance n° 62-2 du 10-7-62 portant amnistie des infractions de droit commun commises avant le 3-7-62. (L'amnistie ne porte que sur l'infraction et ne préjudicie pas aux droits des tiers notamment en cas d'action civile).
	A .....			- Les anciens prisonniers et internés politiques ont élu leur bureau.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>20-10</u>	A				- M. Belkacem BEN YAHIA, qui a appartenu à l'Etat-Major de la F.F.F.L.N., devient Directeur d' <i>EL MOUDJAHID</i> , organe central du F.L.N.
		M			- Le Conseil supérieur de l'Education nationale demande l'élaboration immédiate d'un plan pour l'arabisation.
			T		- La délégation du Bureau politique du Néo-Destour pour Tunis et Banlieue, offre une réception en l'honneur du corps enseignant.
<u>22-10</u>	A				- Décision du Conseil des Ministres : - réquisition de locaux pour les écoles. - interdiction de transactions sur les biens immobiliers et mobiliers vacants.
	A				- Parallèlement, les opérations d'assainissement se poursuivent sur tout le territoire et facilitent le retour à la légalité.
	A				- M. Mohammedi SAID, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, fait une déclaration dans laquelle il affirme que "...nous travaillons à l'institution de vos droits...".
<u>23-10</u>	A				- L'A.N.P. libère 16 anciens supplétifs de l'Armée française à Sidi-Bel-Abbès.
<u>25-10</u>	A				- Le Ministre de l'Information déclare que "le rôle de la R.T.A. doit se conformer aux objectifs et impératifs supérieurs de l'Etat".
		M			- M. M'Hamed BOUCETTA préside à Tanger la cérémonie d'installation du nouveau Président de la Cour d'Appel.
<u>26-10</u>	A				- La délégation du "Grand Alger" a débaptisé la plupart des artères algéroises. Ali-la-Pointe, Amirouche, Ben Badis, Fanon, remplacent Randon, Baudin, Lavigerie, de Lattre de Tassigny.
	A				- Parution du 1er numéro du <i>Journal Officiel de la République Algérienne</i> (J. O. R. A.).
	A				- Proclamation des résultats du référendum du 20-9-62 relatif aux attributions et à la durée des pouvoirs de l'Assemblée nationale constituante.
	A				- Transmission des pouvoirs de l'Exécutif provisoire. - lettre du Président de l'Exécutif provisoire au Président de l'A. N. C.
	A				- Transmission des pouvoirs du G. P. R. A. : - Message du Président du G. P. R. A. au Président de l'A. N. C.
	A				- Proclamation du 25-9-62 par l'A. N. C. de la République algérienne démocratique et populaire.
	A				- Déclaration ministérielle, etc.
	<u>7-10</u>	A			

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
27-10	A				- Le Conseil des Ministres décide : - équivalence des diplômes. - gestion des offices publics et ministériels abandonnés. - lutte contre l'alcoolisme.
	A				- Le F.L.N. crée le mouvement coopératif.
		M			- et 28 - Congrès national du Mouvement populaire réuni à Marrakech.
28-10	A				- Le Gouvernement interdit la vente de toute boisson alcoolisée aux Algériens musulmans. (Cf. Décret 62-147 le 28-12-62, Vie Politique).
29-10		M			- S.M. le Roi HASSAN II inaugure les nouveaux bâtiments du Ministère d'Etat chargé des Affaires islamiques.
30-10	A				- Inauguration de la "Place des Martyrs" sous la présidence de M. BEN BELLA et du Président de l'Assemblée nationale. A cette occasion, M. BEN BELLA prononce un discours dans lequel il proclame sa fidélité à l'arabisme "Nous suivrons l'arabisme car nous sommes plus arabes qu'autre chose".
31-10	A				- Un numéro spécial d' <i>AL CHAAB</i> à l'occasion de la première fête nationale avec rétrospective de la Révolution algérienne et une page en arabe.
			T		- Réunion d'un Conseil des Secrétaires d'Etat qui examine l'état des négociations qui se déroulent avec la France (Cf. Vie Diplomatique le 29-10-62).
1-10	A			Mgh.	- Discours de BEN BELLA à l'occasion de la Fête nationale (problèmes intérieurs, réforme agraire, Maghreb arabe uni).
	A				- Festivités et manifestations diverses à l'occasion du 1er novembre, fête nationale.
	A				- M. Ahmed MEDEGHRI, Ministre de l'Intérieur, préside à Oran les cérémonies de la Fête nationale.
	A				- Dans son éditorial, <i>l'OUVRIER</i> , organe de l'U. G. T. A., affirme son désir de maintenir son autonomie à l'égard du F. L. N.
	A	M		Mgh.	- Le Maroc a célébré la fête de l'Indépendance algérienne. Le 1er novembre est décrété jour férié. Discours de S.M. le Roi HASSAN II à l'adresse du "peuple frère" (à l'occasion duquel il rappelle que le Maroc a toujours aidé l'Algérie et qu'ils doivent ensemble lutter pour l'Unité).
			M		
		M		Mgh.	- L'U. N. F. P. organise à Rabat une réunion publique dans le cadre de "la journée de la révolution maghré-

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>1-11</u>				bine et de la solidarité avec la révolution cubaine". Dans un discours, M. BEN BARKA se prononce en faveur de la constitution d'un Gouvernement provisoire chargé d'organiser des élections générales pour la désignation d'une constituante, "faute de quoi le peuple marocain saura prendre ses responsabilités".
<u>2-11</u>	A			- M. BEN BELLA, accompagné du Colonel BOUMEDIENNE, de MM. F. ABBAS et KHIDER, assiste à la prière solennelle dans l'ancienne cathédrale devenue mosquée (la Mosquée Ketchoua) (Cf. Vie Diplomatique).
<u>3-11</u>	A			- Conférence de presse de M. BEN BELLA. Il évoque notamment les problèmes suivants : la coopération avec la France et l'action du P. C. A.
	A			- Enlèvement de M. BEN ALI, Sous-préfet de Fort-National (Kabylie).
	A			- Le <i>CRI DU PEUPLE</i> , organe officiel du P. P. A. est interdit en Algérie.
		M		- (et 4) - Conseil National de l'Istiqlal.
<u>4-11</u>		M		- Dahir n° 1-62-310 relatif à l'organisation du référendum constitutionnel.
		M		- Dans une déclaration à <i>LA VOIX DES COMMUNAUTÉS</i> , M. Allal EL FASSI affirme que les israélites sont marocains à part entière.
		M		- A l'issue de ses travaux le Conseil national de l'Istiqlal adopte des résolutions portant notamment sur la constitution, les frontières, des terres de colonisation et la corruption administrative.
		M		- Décret n° 2-62-553 fixant la date de réunion des commissions électorales instituées en vue du référendum.
<u>5-11</u>	A			- M. Hadj HAMOU tient une conférence de presse au cours de laquelle il fait une mise au point à la suite de la mesure d'interdiction qui vient de frapper <i>L'EXPRESS</i> .
	A			- Dans un télégramme adressé au nom du P. P. A., M. Messali HADJ demande à M. BEN BELLA la libération de ses militants encore détenus.
<u>6-11</u>	A			- Dans la cour de l'Ecole supérieure de Police, la première promotion de Commissaires et d'Officiers de paix est présentée à M. MEDEGHRI.
		M		- Au cours d'une conférence de presse, M. ALAOUI commente le projet de Constitution. Il affirme qu'elle doit "faire la synthèse entre le pouvoir personnalisé et le pouvoir représentatif, et doter le pays d'une monarchie constitutionnelle. Celui-ci pourra ainsi jouer le rôle d'un Etat pilote donnant à l'Afrique un exemple de démocratisation".
		M		- Abdelhadi BOUTALEB prend ses fonctions de Secrétaire d'Etat à l'Information.
<u>7-11</u>	A			- Arrestation de plusieurs anciens supplétifs en Kabylie.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>7-11</u>		M	.....	.....	- Déclaration radiotélévisée de M. BOUTALEB annonçant le référendum sur la Constitution.
<u>8-11</u>	A	.....	.....	.....	- M. Mahieddine DJENDER, Président du Tribunal Correctionnel d'Alger déclare dans une interview ; "la délinquance en Algérie, due en grande partie aux suites de la guerre de Libération, est un problème de surface".
	A	.....	.....	.....	- Interdiction d'une conférence de presse du P.C.A. AL CBAAB explique la position du gouvernement algérien. De même, interdiction d'un meeting du P.C.A. qui devait se tenir à Sétif le 11.
		M	.....	.....	- L'U.N.F.P. condamne le projet de Constitution.
<u>9-11</u>	A	.....	.....	.....	- M. BEN BELLA effectue un voyage dans l'Est algérien. Au cours d'un meeting à Sétif, il annonce l'ouverture prochaine de 500 usines qui seront remises entre les mains des Comités de gestion, puis parle des Accords d'Evian qui "doivent être adaptés à la réalité".
	A	.....	.....	.....	- Mise au point de l'Union régionale de l'U.G.T.A. de Bône au sujet d'un malaise qui semble régner dans les rangs du syndicat vis à vis du parti F.L.N.
	A	.....	.....	.....	- S'élevant contre les mesures qui le frappent, le P.C.A. rejette la formule du "Parti unique" mais il souhaite un accord avec le F.L.N.
		M	.....	.....	- Parution d'un nouvel hebdomadaire AL DESTOUR organe du Parti démocrate constitutionnel.
		M	.....	.....	- Dahir n° 1-62-279 modifiant et complétant le Dahir n° 1-59-315 du 23-6-60 relatif à l'organisation communale.
		M	.....	.....	- Dahir n° 1-62-280 modifiant et complétant le Dahir n° 1-59-161 du 1-9-59 relatif à l'élection des Conseils Commerciaux.
<u>10-11</u>	A	.....	.....	.....	- M. BEN BELLA poursuit son voyage dans l'Est algérien. Il précise à cette occasion "les tâches d'édification de la République démocratique et populaire et réaffirme sa détermination de contribuer par tous les moyens à la liquidation du colonialisme".
<u>11-11</u>	A	.....	.....	.....	- A la veille de son départ pour une tournée de travail en Kabylie, M. Amar OUZEGANE (Ministre de l'Agriculture et de la Réforme agraire) prend contact avec le personnel de son Ministère, devant qui il évoque un certain nombre de problèmes d'administration et de politique générale.
	A	.....	.....	.....	- M. BEN BELLA préside à Constantine la cérémonie préluant au transfert à Alger des cendres du martyr Mourad DIDOUCHE "mort au champ d'honneur le 5 Mars 1955".
			T	.....	- Le Président BOURGUIBA préside la fête nationale de l'Arbre instituée dans le cadre du plan pour le reboisement du pays.



Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>12-11</u>	A			- De retour à Alger après son voyage dans l'Est algérien, M. BEN BELLA préside un Conseil des Ministres.
	A			- M. Amar OUZEGANE entreprend une tournée de travail en Grande Kabylie. Dans sa première allocution, il déclare notamment : "Algériens, ne vous expatriez plus, l'Algérie a besoin de tous ses enfants".
	A			- Arrestation de 4 européens assassins du Colonel REVELLE.
<u>13-11</u>		M		- Dahir n° 1-62-324 modifiant le Dahir n° 1-62-310 du 4-11-62 relatif à l'organisation du référendum constitutionnel.
		M		- Installation par M. BOUTALEB du nouveau directeur de la R. T. M., M. Abdallah GHARNIT.
<u>14-11</u>	A			- Réunion, sous la présidence de M. Rabah BITAT, de la Commission nationale d'Organisation du F.L.N. qui demande que les algériens anti-nationaux soient frappés d'indignité.
	A			- Le "parti de la révolution socialiste" (clandestin) créé le 20 septembre, diffuse un tract dans lequel il accuse M. BEN BELLA d'incapacité.
	A			- Le Ministre de la Justice dément que les détenus M.N.A. aient fait la grève de la faim.
	A			- M. Amar OUZEGANE rend hommage aux chrétiens et à Monseigneur DUVAL.
		M		- Dahir n° 1-61-172 relatif à l'organisation du Ministère d'Etat chargé des Affaires de Mauritanie et du Sahara marocain.
<u>15-11</u>	A			- Déclaration de M. OUZEGANE à l'issue de sa tournée de travail en Grande Kabylie.
	A			- L'Assemblée nationale reprend ses travaux. Le débat est consacré à l'étude du règlement intérieur.
	A			- Mohamed BOUDIAF démissionne de l'Assemblée nationale algérienne.
		M		- S. M. le Roi HASSAN II quitte Rabat pour Marrakech où se dérouleront les cérémonies de la fête nationale de l'indépendance.
		M		- Le Comité central de l'U. N. F. P. décide de boycotter le référendum constitutionnel.
		M		- A l'occasion de la fête nationale S. M. le Roi HASSAN II décide d'amnistier tous les fonctionnaires qui ont été licenciés à l'issue de la grève qu'ils ont organisée en Décembre 1961.
			T	- L'Assemblée nationale examine et vote de nombreux projets de loi et ratifie des accords internationaux.
<u>16-11</u>	A			- Décret n° 62-19 relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'Intérieur. Et décrets portant nominations des Directeurs des Affaires générales et politiques et des Affaires administratives.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.		
<u>16-11</u>	A				- Hommage solennel au martyr Mourad DIDOUCHE dont la dépouille est inhumée à Alger en présence des membres du gouvernement.	
	A				- Décret n° 62-24 portant dissolution de la Préfecture de police d'Oran.	
	A				- La commission nationale du parti du F.L.N. réclame dans un communiqué "l'indignité nationale pour certains Algériens qui ont eu une conduite antinationale pendant la Révolution et l'épuration minutieuse de l'administration".	
	A				- Au cours d'un débat à l'Assemblée nationale, M. BENTOUMI, annonce la création d'une commission d'épuration sur le plan national. L'Assemblée repousse, à la demande du Commandant SLIMANE, une proposition tendant à créer une "commission des problèmes religieux" et une proposition tendant à accorder une voix consultative dans les commissions aux "organisations nationales" notamment à l'U.G.T.A. "	
		M				- M. BEN BARKA est victime d'un accident d'automobile près de Casablanca. Dans un communiqué, le Secrétaire général de l'U.N.F.P. fait état d'une "tentative d'assassinat par simulacre d'accident"
		M				- S.M. le Roi HASSAN II prend des mesures en faveur des fonctionnaires révoqués à la suite de leur grève de Décembre 1961.
				T		- M. Ahmed BEN SALAH préside à la Bourse du travail une réunion des cadres du parti, particulièrement consacrée à un exposé sur les problèmes économiques du Secrétaire d'Etat aux Finances et au Plan.
			T		- Le Président BOURGUIBA assiste à Monastir à la cérémonie du 40ème jour de la mort du patriote Chadli KALLALA.	
<u>17-11</u>		M			- A Marrakech S.M. le Roi HASSAN II préside le grand défilé militaire de la Fête de l'indépendance.	
<u>18-11</u>	A				- L'Assemblée nationale adopte le texte de son règlement intérieur.	
		M			- Fête de l'indépendance.	
		M			- Discours radiodiffusé de S.M. le Roi HASSAN II à l'issue du Conseil des Ministres annonçant le projet de constitution.	
<u>19-11</u>		M			- Décret n° 2-62-571 fixant la date du référendum constitutionnel au 7-12-62. En annexe : publication du projet de constitution.	
		M			- S.M. le Roi HASSAN II promulgue un Décret désignant les partis politiques admis à mener la campagne du référendum : - Le Parti de l'Istiqlal ; - Le Mouvement populaire ; - Le parti des Libéraux ; - L'U.N.F.P. ; - Le Parti démocrate constitutionnel.	

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
19-11		M	.....	Mgh.	- Communiqué de l'U. N. F. P. qui s'élève contre le fait que le projet de constitution ne contient pas "les principales aspirations du peuple" ni "le principe de l'Unité du Maghreb arabe" ni "les principes de non alignement sur le plan international et de la réforme agraire".
20-11	A	.....	.....		- Discours radiodiffusé de M. HASSANI sur l'importance nationale et internationale des Postes et Télécommunications et au cours duquel M. HASSANI invite "tous les Algériens résidant à l'étranger à regagner le territoire national", en vue de permettre l'accélération de la formation des cadres.
	A	.....	.....		- Réunion du Conseil des Ministres au cours de laquelle sont étudiés les problèmes suivants : - Le problème de l'épuration ; - La récolte et la commercialisation de l'alfa ; - La débaptisation des villes, villages et rues en Algérie.  Publication d'un communiqué annonçant la création d'une commission nationale d'épuration et la création d'une commission pour la débaptisation des villes, villages et rues en fonction de critères patriotiques.
	A	.....	.....		- L'A. N. C. adopte son projet de règlement intérieur qui prévoit que le gouvernement subira le contrôle de l'Assemblée selon les procédures traditionnelles (communications, avec ou sans débat, questions orales et écrites). Les sanctions prévues pour les députés (rappels à l'ordre, retraits de parole, censure etc.) sont généralement assorties de sanctions d'ordre pécuniaire.
	A	.....	.....		- Communiqué du Bureau politique du F. L. N. annonçant la dissolution de la Fédération de France du F. L. N.
	A	.....	.....		- Après la dissolution de la F. F. F. L. N. création "d'une Amicale des Algériens de France".
	A	.....	.....		- La "Commission nationale", créée pour le Bureau politique du F. L. N. dans le but de coordonner toutes les actions tendant à la création de coopératives se constitue en Association sous la dénomination de "Mouvement coopératif algérien".
		M	.....		- Déclaration du Président Allal El FASSI sur le projet de constitution. Le Conseil national du parti de l'Istiqlal décide de voter "oui".
		M	.....		- Ordre du jour de S. M. le Roi HASSAN II à l'armée royale.
		M	.....		- Déclaration à la presse de M. Reda GUEDIRA sur le projet de constitution qui sera soumis au référendum le 7-12-62.
		M	.....		- Sept causeries radiotélévisées sur la constitution de M. Abdelhadi BOUTALEB, Secrétaire d'Etat à l'Information.
		M	.....		- L'U. G. T. M. décide d'approuver le projet de constitution.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>21-11</u>		M	.....		- Parution du premier numéro du quotidien les <i>PHARES</i> .
			T	.....	- Loi n° 62-46 modifiant le décret du 10-1-57 portant loi sur le recrutement et l'organisation de l'Armée.
		M	.....		- L'U.M.T. décide de rejeter "cette fausse Constitution imposée, de la dénoncer et de la combattre". L'U.G.T.M. considère le projet comme "une grande victoire de la classe ouvrière".
<u>22-11</u>	A	.....			- L'Assemblée nationale désigne 11 commissions dont une de 30 membres chargée d'élaborer la constitution. Le Commandant SLIMANE et M. AIT AHMED en font partie.
	A	.....			- Le Secrétaire national de l'U.G.T.A. publie un communiqué annonçant qu'à la suite de la dissolution de la F.F.F.L.N., "l'U.G.T.A. tient à préciser qu'en ce qui concerne l'amicale régionale des travailleurs algériens, "rien n'est changé".
	A	.....			- Le mouvement clandestin d'opposition en Algérie "le Parti de la révolution socialiste" diffuse à Alger un tract adressé aux "frères algériens émigrés en France". Il critique la politique du B. P., du F.L.N.
			T	.....	- Le Chef de l'Etat inaugure l'Institut national des cadres : "Notre pays ne prospérera que si tout Tunisien devient capable d'assumer volontairement ses responsabilités, sans que l'Etat ait besoin de recourir à la contrainte".
<u>23-11</u>	A	.....			- Nomination de nombreux magistrats par décret du ministre de la justice.
	A	.....			- Décret n° 62-42 portant transfert de crédits du chapitre "Dommages causés par les événements d'Algérie ; Indemnisation des dommages causés par les événements d'Algérie ; Dommages matériels" au chapitre "Ministère des Anciens Moudjahidines, et victimes de la guerre".
	A	.....			- Assassinat d'une Européenne près de Médéa.
	A	.....			- Décret n° 62-37 portant création d'un institut d'études arabes.
	A	.....			- Un arrêté du Ministère de l'Information décide la saisie de <i>EL HOURRIYA</i> organe central du P.C.A.
	A	.....			- Décret n° 62-39 nommant M. Mohammed BEDJAOUI Secrétaire général du Gouvernement.
		M	.....		- La Sûreté nationale dépose une plainte pour diffamation contre le journal <i>AL TAHRIR</i> (Affaire BEN BARKA).
		M	.....		- La ligue des Oulema du Maroc décide de voter "Oui" au référendum.
		M	.....		- Communiqué de Hassan OUZZANI : le Parti démocrate constitutionnel demande le boycottage de la constitution.
		M	.....		- Création d'un "Parti socialiste marocain".
			T	.....	- M. Taieb SLIM (rentré de New Dehli où il accomplit une mission) est reçu par le Président BOUGUIBA.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>24-11</u>	A			- M. Ferhat ABBAS annonce que M. AIT AHMED lui a adressé sa démission de la Commission des Finances et du Plan.
		M		- Le parti des Libéraux décide de voter "Oui" au projet de constitution.
		M		- Les membres du Haut Tribunal rabbinique, les membres du Tribunal Rabbinique régional de Rabat et le Comité de la Communauté israélienne de Rabat décident à l'unanimité de voter "oui".
		M		- Le Parti démocratique constitutionnel décide de s'abstenir lors du référendum.
<u>25-11</u>	A			- Un communiqué du P. C. A. protestant contre la saisie de <i>EL HOURRIYA</i> précise que le numéro saisi était "consacré aux problèmes de l'union des forces révolutionnaires et de leur mobilisation pour la construction du pays".
	A			- Création d'un "Mouvement de la Paix" à Alger. Il se propose de lutter contre toutes les séquelles du colonialisme et de rallier le Mouvement mondial de la paix.
		M		- Le Conseil national de l'U. N. F. P. décide "La mobilisation de tous les cadres de tous les militants et militantes pour assurer le succès de la campagne contre le référendum imposé".
			T	- Inondations catastrophiques dans le Sud tunisien. M. Bahi LADGHAM fait connaître les mesures prises d'urgence. Vaste mouvement solidarité à travers le pays. Aide internationale.
<u>26-11</u>	A			- L'A. N. C. approuve la politique étrangère du gouvernement BEN BELLA ; M. KHEMISTI réaffirme la volonté de l'Algérie d'avancer dans la voie de l'Unité du Maghreb.
	A			- Réunion du Bureau politique du F. L. N. qui s'achève par un communiqué (y participent MM. BEN BELLA , KHIDER, Rabah BITAT, HADJ BEN ALLA, Mohammedi SAID).
		M		- L'Union marocaine de l'agriculture invite les agriculteurs à voter "oui" au projet de constitution.
			T	- Recevant les délégations à la 2ème Conférence des Chambres économiques arabes, le Président BOURGUIBA, définit les grandes lignes de la politique tunisienne et fait l'historique du "combat libérateur".
<u>27-11</u>	A			- Appel de M. BEN HAMIDA aux étudiants algériens à l'étranger pour qu'ils reviennent étudier à Alger.
		M		- L'U. G. E. M. décide de voter "oui" au référendum.
<u>28-11</u>	A			- MM. BOUMENDJEL et BOUMAZA lancent à Bône l'opération "reconstruction".
		M		- M. DOUIRI préside un meeting à Jemaa des Oulad Abou où il parle de la Constitution.
<u>29-11</u>	A			- Le P. C. A. est interdit en Algérie. Editorial <i>D'AL CHAAB</i> justifiant cette mesure.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>29-11</u>	A				- Deux milliards d'anciens francs de crédits débloqués en faveur des anciens moudjahidine et victimes de guerre.
<u>1-12</u>			T		- Discours de BOURGUIBA à la suite des inondations (point de la situation, mesures prises).
<u>2-12</u>	A				- Après la réunion du Bureau politique du F. L. N., M. KHIDER annonce une politique d'austérité en Algérie. - Epuration et allègement de l'administration - Révision des salaires trop élevés - Restauration des tribunaux populaires et militaires.
	A				- Réunion à Paris du Comité de l'A. G. T. A. en France.
		M			- Dans un meeting tenu à Casablanca, M. Allal El FASSI, fait campagne pour le "oui" au référendum.
<u>3-12</u>	A				- Opération d'envergure de l'A. N. P. dans le Centre d'Alger : Omar HARRAIG ex-responsable de la F. F. F. L. N., membre actif du parti (clandestin) d'opposition et Commissaire de police à Alger, est arrêté.
	A				- Réunion du Conseil des Ministres qui adopte plusieurs mesures relatives à l'ordre public. Création de "tribunaux populaires" en particulier.
<u>4-12</u>	A				- Débat de politique à l'A. N. C. Le Président BEN BELLA : "liquider les séquelles du colonialisme, vaincre l'ignorance et la misère, édifier une Société nouvelle". 59 orateurs prennent la parole.
		M			- L'Union nationale des étudiants marocains lance un ordre de grève aux étudiants pour protester contre la "constitution octroyée" et inviter ces adhérents à boycotter le référendum.
		M			- Le parti Socialiste marocain prend position en faveur du oui pour le référendum.
<u>5-12</u>	A				- Déclaration du M. Hadj HAMOU, Ministre de l'Information sur l'interdiction du P. C. A. "Pas de politique anti-communiste en Algérie, mais simplement une position fondamentale concernant le problème de la pluralité des Partis".
		M			- Décret n° 2-62-584 décidant que la journée du 7-12-62 (référendum constitutionnel) sera jour férié, chômé et payé.
		M			- Discours de S. M. le Roi HASSAN II à la Radio "de toute mon âme, je vous demande d'approuver le projet de constitution", déclare-t-il.
			T		- La Tunisie rend hommage à la mémoire du héros national Ferhat HACHED. Meeting U. G. T. T. à la bourse du travail pour le 10ème Anniversaire de son assassinat.
<u>6-12</u>	A				- Hommage à Frantz FANON, mort le 6-12-61, "écrivain et militant révolutionnaire algérien".

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>6-12</u>		M	.....	.....	- Déclaration à l'A. F. P. de S.E. Mohammed CHERKAOUI avant le référendum. Il explique en particulier pourquoi la colonie marocaine en France ne participe pas à la consultation.
		M	.....	.....	- L'U. N. F. P. annonce l'arrestation de 883 de ses membres et qu'elle boycottera le référendum.
<u>7-12</u>	A	.....	.....	.....	- Poursuite du débat de politique générale à l'Assemblée nationale M. AÏT-AHMED demande l'élargissement du Bureau politique et prend parti pour la pluralité des partis. Il critique l'interdiction du P. C. A. tandis que le colonel OUAMRANE met en cause les "intellectuels parachutés".
	A	.....	.....	.....	- Des rumeurs font état à Alger d'incidents sanglants qui se seraient produits fin novembre dans l'Est algérien. Bruits démentis par le Gouvernement algérien.
	A	.....	.....	.....	- Le Bureau politique décide la dissolution du Commissariat national du F. L. N. (créé le 13 Août 1962).
	M	.....	.....	.....	- Référendum constitutionnel.
	M	.....	.....	.....	- S. M. le Roi HASSAN II et sa sœur la princesse NEZHA ont voté comme de simples citoyens. Puis le Roi s'est rendu au Ministère de l'intérieur pour suivre les opérations de dépouillement.
	M	.....	.....	.....	- La Commission nationale chargée de calculer et de proclamer les résultats du référendum siège à la Cour suprême. La Commission fonctionne sous le contrôle des partis politiques (Istiqlal, U. N. F. P., M. P.).
				T	.....
<u>8-12</u>	A	.....	.....	.....	- <i>EL NOUDJAHID</i> : "Les mesures d'épuration et d'austérité sont approuvées par le peuple algérien". Empoignades oratoires à l'A. N. C.
	A	.....	.....	.....	- MM. Rabah BITAT, BOUMEDIENNE, BENALLAH, se rendent à Constantine. Le 9 et le 10 ils poursuivent leur tournée d'inspection dans l'Est.
	M	.....	.....	.....	- Déclaration de M. GUEDIRA après le référendum.
	M	.....	.....	.....	- Son Excellence M. CHERKAOUI commente, à l'Agence A. F. P. les premiers résultats du référendum, puis fait une déclaration au journal <i>LE MONDE</i> .
	M	.....	.....	.....	- Interview de S. M. le Roi HASSAN II à la R. T. F. sur la Constitution.
<u>9-12</u>		M	.....	.....	- M. Hassan OUZZANI (P. démocrate constitutionnel, ex-P. D. I.) estime que le référendum est illégal.
<u>10-12</u>	A	.....	.....	.....	- Conseil des Ministres qui entend M. MEDEGHRI (enquête sur les incidents d'Orléansville) ; KHEMISTI (résultat des entretiens de Paris). Il décide aussi de lever l'interdiction de l' <i>EXPRESS</i> .
	A	.....	.....	.....	- Le mouvement clandestin d'opposition "le Parti de la

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
10-12				Révolution socialiste" distribue un tract à Alger dans lequel il fait état de "rafles, arrestations, perquisitions dans l'ensemble du constantinois."
		M		- A la suite du référendum, déclarations de MM. Abdelkader BENJELLOUN à l'Agence M. A. P. et de M. Allal EL-FASSI.
		M		- Télégrammes à Sa Majesté le Roi HASSAN II à l'occasion du référendum de - M. AHIDJO, Président de la République fédérale du Cameroun. M. L. S. Senghor, Président de la République du Sénégal - de M. Othman SAYD, premier Ministre de Libye.
11-12	A			- Parution d' <i>AL CHAAB</i> en langue arabe.
	A			- Réunion des coordinateurs des Fédérations du parti F. L. N. sous la présidence de M. Mohamed KHIDER (Secrétaire général).
	A			- Cérémonie commémorative en l'honneur des victimes des manifestations du 11-12-60.
	A			- M. BELABBES, I. G. R. d'Oran installe officiellement M. BELKHERROUBI dans les fonctions de Préfet de Tlemcen.
		M		- Proclamation des résultats du référendum : Inscrits ..... 4 654 955 ; Votants ..... 3 919 737 ; Nuls ..... 72 722 ; Exprimés .... 3 847 015 ; OUI ..... 3 733 816 ; NON ..... 113 199.
		M		- Dahir de promulgation et texte de la Constitution.  - Procès verbal de la Commission nationale de recensement.  - Discours de HASSAN II.
		M	- M. Ali YABA, secrétaire Général du Parti communiste marocain, demande au Roi le rétablissement dans la légalité du Parti interdit depuis 1960.	
12-12	A			- En réponse aux députés qui sont intervenus dans le débat de politique générale à l'Assemblée nationale, le Président BEN BELLA précise la politique du gouvernement sur tous les plans en soulignant les résultats déjà obtenus. (Chômage, industrialisation, épuration, sécurité).
	A			- "L'Unité répond à l'aspiration de notre peuple" interview de M. Abdelkader BENTOUMI, député d'Alger. "Militantisme éprouvé et respectabilité" critères qui présideront à la désignation des commissions d'épuration précise M. KHIDER dans une interview.
	A			- Conférence de presse à Paris de 4 des 8 membres du Comité directeur de l'A. G. T. A. qui protestent contre l'interdiction du P. C. A. et dénoncent "un vaste plan destiné à étouffer le mouvement syndical algérien"...
		M		- Dahir n° 1-62-327 déchargeant M. Mohammed Ben Hassan OUZZANI de ses fonctions de Ministre d'Etat.



Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>13-12</u>	A .....			- Décret n° 62-127 portant suppression du Tribunal répressif d'Etat Civil - (pour régler certaines situations urgentes nées de la guerre).
	A .....			- Le Gouvernement rend par le décret n° 62-126 valables et exécutoires les décisions rendues, en matière civile par les commissions de justice du F.L.N. et de l'A.L.N.
	A .....			- Au 14-12 - Installation et prestation de serment de nouveaux magistrats. (M. HAMMAD nommé substitut général à Alger).
<u>14-12</u>	M .....			- <i>AL TAHRIE</i> fait état de la nouvelle citation à comparaître adressée à son Directeur (affaire accident BEN BARKA).
	M .....			- Message de S. M. le Roi HASSAN II à la Nation après l'approbation du référendum.
<u>15-12</u>	M .....			- Le Tribunal régional de Nador prononce 3 condamnations à mort, 5 aux travaux forcés à perpétuité, 1 de 15 ans de travaux forcés et 5 acquittements dans le procès intenté à 14 hérésiarques bahaiyines accusés de "rébellion, désordre, atteinte à la sécurité publique, constitution d'association de malfaiteurs et atteinte à la foi religieuse".
			T .....	- Le Chef de l'Etat préside une réunion du Bureau politique qui étudie notamment un projet de réforme fiscale.
<u>16-12</u>	A .....			- Arrestation de 7 Européens par la Police judiciaire d'Alger.
		M .....		- <i>MAROC INFORMATION</i> prend position contre le jugement de Nador.
<u>17-12</u>	A .....			- Cérémonie d'ouverture des Facultés sous la présidence de M. BEN HAMIDA et en présence des membres du gouvernement et du corps diplomatique.
			T .....	- Tournée dans le Sahel, de M. Taieb MEHRI jusqu'au 22.
<u>18-12</u>	A .....			- M. Hadj HAMOU reçoit la presse dans les salons de l'Hôtel Aletti.
		M .....		- L'U.N.F.P. dépose une plainte auprès de la Cour Suprême, demandant l'annulation du référendum.
		M .....		- Après le procès de Nador, les dirigeants du pays assurent que le "Baha'isme veut détruire les lieux saints".
			T .....	- Devant l'Assemblée nationale réunie en séance plénière M. Bahi LADGHAM expose les grandes lignes du budget 1963.
<u>19-12</u>		M .....		- <i>AL-ALAN</i> approuve le jugement rendu par le Tribunal de Nador (Condamnant les adeptes du baha'isme).
			T .....	- Le Président BOURGUIBA reçoit M. MORSE, Directeur général du B.I.T. puis M. P. MOUSSA, Chef du Département Afrique de la B.I.R.D.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.	
<u>20-12</u>	A				- Signature d'un accord entre le Parti (F.L.N.) et l'U.G.T.A.
<u>21-12</u>		M			- Décès du Prince MOULAY IDRISSE, oncle du Roi HASSAN II.
			T		- Le Président et Madame Wassila BOURGUIBA se rendent au Kef.
<u>22-12</u>		M			- Dans un communiqué le Secrétariat d'Etat à l'Information précise notamment que le "jugement rendu par le Tribunal de Nador n'est pas définitif. Les condamnés ont le droit de recourir à la Cour de Cassation".
		M			- Décret n° 2-62-590 - 2-62-591 - 2-62-592 modifiant le décret n° 2-60-644 du 2-11-60 relatif à l'organisation territoriale des bureaux de l'état-civil institués pour les naissances et les décès dans l'ancienne zone de protectorat espagnol.
<u>23-12</u>		M			- <i>LES PHARES</i> condamnent le jugement de Nador.
<u>24-12</u>	A				- Message de Noël de M. BEN BELLA aux Européens d'Algérie.
	A				- Réunion à Blida des anciens Moukafihine et mutilés de guerre, sous la présidence de M. BEN BELLA.
			T		- Découverte d'un complot contre la sûreté de l'Etat. Les formations politiques et syndicales prennent position contre "cette bande fasciste... qui conspirait... pour instaurer un régime dictatorial militaire. Les coupables : des membres de l'archéo-Destour, des Youssefistes, des résistants et une poignée de militaires".
<u>25-12</u>	A				- Dans la Mitidja, M. BEN BELLA remet à 80 familles, une ferme près d'Attatba et ordonne l'arrestation d'un algérien qui s'était approprié ce "bien vacant".
	A				- A Blida : "journée F. FANON" présidée par M. BEN BELLA.
<u>26-12</u>			T	Mgh.	- Le Président BOURGUIBA prononce un discours au Kef pour l'ouverture du 3ème Congrès de l'U.N.F.T. qui poursuit ses travaux jusqu'au 29 en présence de délégations étrangères dont celles du Maroc et de l'Algérie.
<u>27-12</u>	A				- Ouverture de la session budgétaire de l'Assemblée nationale.
		M			- <i>AL-ALAN</i> s'élève contre un commentaire sur le procès de Nador, paru dans <i>LES PHARES</i> .
			T		- Déclarations de Bahi LADGHAM et du Président BOURGUIBA sur les conspirateurs (manifestations, télégrammes) etc.
			T		- Discours de Bahi LADGHAM devant la Conférence des responsables de l'Institut national des cadres.
<u>28-12</u>	A				- Décret n° 62-147 interdisant la consommation de l'alcool et des boissons alcoolisées aux Algériens de confession musulmane.

Dates	A.	M.	T.	Mgh.
<u>28-12</u>	A .....			- Décret n° 62-148 portant transfert du siège du département des Oasis de Ouargla à Laghouat.
			T .....	- Manifestations à Tunis en faveur du Président BOURGUIBA, les leaders politiques sont reçus par le Président. Déclarations de MM. Taïeb MEHIRI, Ahmed TLILI, L'Assemblée nationale demande le châtimeut des coupables.
<u>29-12</u>	A .....			- Le Docteur FRANCIS expose à l'Assemblée nationale le projet de budget 1963, qui n'intéresse que les trois premiers mois de l'année. Le Projet est adopté à l'unanimité et sans débat.
	A .....			- Interview BEN BELLA accordée au journal italien <i>CORRIERE DELLA SERRA</i> : O. A. S. et coopération ; interdiction du P. C. A. ; programme de Tripoli ; "nous ne sommes pas marxistes".
			T .....	- L'Assemblée nationale adopte les budgets des Secrétariats d'Etat pour 1963. Huit projets de loi portant sur la réforme fiscale sont approuvés.
			T .....	- Communiqué du P. C. T. qui flétrit le "recours à l'assassinat politique et répudie les méthodes de complot".
<u>30-12</u>			T .....	- Des rumeurs font état à Tunis du mauvais état de santé du Président BOURGUIBA.
<u>31-12</u>	A .....			- Discours de fin d'année du Président BEN BELLA qui présente ses vœux au peuple algérien et précise les objectifs de son gouvernement en ce qui concerne notamment la situation des algériens d'origine européenne.
	A .....			- Loi n° 62-157 tendant à la reconduction jusqu'à nouvel ordre de la législation en vigueur au 31-12-62.
	A .....			- Décret n° 62-160 portant suppression des postes d'inspecteur général régional d'Alger, Oran et Constantine.
			T .....	- A la suite d'une information judiciaire les journaux <i>AT TALIA</i> hebdomadaire du P. C. T. et <i>LA TRIBUNE DU PROGRES</i> , mensuel d'extrême gauche, sont suspendus.